

Innovation Sociétale

Bulletin de veille et de capitalisation

Territoires
Compétences **ESS** Impact
Environnement Transformation
Innovation
RSE Engagement
Numérique

Sommaire

EDITO	4
Ensemble, mobilisons toutes les énergies !	4
DOSSIER DU MOIS.....	6
Crise énergétique : quelles solutions pour se prémunir de la hausse des coûts	6
Live du mois, en partenariat avec les « Juedis de l'ODD 17 ».....	13
NOUVEAUX MODELES D'AFFAIRES SOCIETAUX.....	14
Face à l'urgence : converger pour résister	15
Activer les impacts du faire alliance	16
Cap 2030 vers l'ODD 7, l'énergie en pratiques !.....	20
L'alliance de l'Agenda 2030 avec les Territoires !.....	24
Cap 2030 vers l'ODD 9, l'industrie et l'innovation en pratiques !.....	27
8 axes de marché en développement actuel et à venir	31
La Colombie 1 ^{er} bénéficiaire du Climate Investment Funds pour l'intégration des énergies renouvelables	33
L'UE s'accorde sur un objectif d'énergies renouvelables à 42.5% d'ici 2030	34
L'IFC va cesser d'apporter son soutien financier au développement de projet charbonnier.....	36
Les sources « non-fossiles » ont atteint 39% de l'électricité mondiale en 2022	37
Transports bas-carbone : l'abonnement illimité au train rencontre un large succès en Allemagne	39
L'ESS EN MOUVEMENT	41
Vers une approche inclusive des Objectifs de Développement Durable.....	42
Transition écologique : une étude souligne le rôle de l'ESS dans les quartiers populaires.....	43
Le label RSEi fête ses 3 ans !.....	44
Crédit Mutuel concrétise son premier dividende sociétal en soutenant les Restos du Cœur	46
Etude UNCCAS : les attentes des Français en matière d'action sociale.....	47
Les effets du mécénat de compétences sur le monde associatif	49
RSE ET ENGAGEMENT DES ENTREPRISES	54
Découvrez 5 manières de vous engager pour la Cité !.....	55
Classement Global Risk Profile : les critères ESG comme boussole	56
La Commission Européenne veut réguler le « Greenwashing ».....	57
Davantage de congés pour permettre aux salariés de choisir des modes de transports responsables	58
Le seuil des 1000 entreprises à mission franchi	59

TRANSFORMATION DIGITALE	61
Perspectives 2023 pour les e commerçants	62
L'Elysée veut une régulation de l'intelligence artificielle favorable à l'innovation	63
Synopia interroge les impacts de la révolution numérique sur la cohésion	64
Un inventaire des ressources sur les enjeux de la data pour les collectivités	66
MUTATIONS DU TRAVAIL & DES COMPETENCES.....	67
France Travail : les grands axes du futur service public de l'emploi	68
Séminaire sur la transformation postmoderne des organisations – Le défi de la transformation permanente des entreprises	70
Une école du recyclage inaugurée dans le Nord	73
Etude Brawo : les métiers à impact 2023.....	74
Le gouvernement canadien en fait-il suffisamment pour lever les barrières à l'entrepreneuriat féminin ?.....	76
TERRITOIRES INNOVANTS	79
Entreprises & Territoires : mobilisons les énergies !.....	83
ODD 17 : bonne nouvelle, les médias en parlent !	85
Faire alliance : du local à l'international.....	86
ODD 17 : les acteurs académiques mobilisés.....	87
Cap 2030 vers l'ODD 11 : les Villes et Communautés durables en pratiques !.....	88
Innovations citoyennes : économie circulaire à Nantes, Limoges, Châtelleraut et en Auvergne	92
A L'ECOUTE DE LA PLANETE : CLIMAT, ENERGIE & ENVIRONNEMENT.....	97
Le Secrétaire Général des Nations Unies appelle les Etats à accélérer sur leurs objectifs de zéro émission nette.....	98
Annulation de dette contre action climatique : un accord innovant entre Portugal et Cap-Vert	99
Pertes et dommages : les négociations continuent.....	101
Emissions de méthane des zones humides : angle mort des scénarios climatiques.....	102
Rapport du GIEC : bataille diplomatique sur le contenu du Résumé à l'intention des décideurs	104
L'Organisation Météorologique Mondiale dresse un bilan sombre de l'année 2022	105
Une baisse des émissions de CO2 en France en 2022, plus contrainte que choisie ?	107
Justice climatique : un tribunal néerlandais annule une limitation du nombre de vols à l'aéroport de Schipol	109
POUR ALLER PLUS LOIN.....	111
Evènements clés	112
A découvrir	114

Ensemble, mobilisons toutes les énergies !

Ce 58^{ème} numéro du bulletin de veille et de capitalisation de l'innovation sociétale est placé sous le signe d'un Appel collectif : « Ensemble, mobilisons toutes les énergies ! ».

C'est non sans une joie sincère qu'il me revient aujourd'hui le plaisir de rédiger l'édito de ce bulletin. Ce dernier a été créé en 2014 par le cabinet Innovation Sociale Conseil (ISC), et il est co-animé depuis 2018 avec Le RAMEAU.

La première raison de ce plaisir est de pouvoir chaleureusement remercier Bernard SAINCY. Il est fondateur du cabinet ISC, mais surtout engagé depuis plusieurs décennies au cœur de l'innovation sociétale. Syndicaliste reconnu, concepteur du dispositif Rassembleurs d'énergies au sein de GDF-SUEZ (devenu depuis ENGIE) au début des années 2010, accompagnateur des grands programmes d'Unis-Cité, président de Stop à l'Exclusion Energétique, concepteur du programme « Territoire Zéro Exclusion Energétique » Bernard est un homme aussi engagé que discret. Il fait partie de ces « Artisans du bien commun » trop souvent inconnus, alors qu'ils sont les chevilles ouvrières de notre capacité collective à mobiliser les énergies de tous les horizons. Ces tiers de confiance permettent de dépasser « l'entre-soi » pour prendre le risque de « l'entre-tous ». L'humilité et la confiance étant des sœurs intimes, il est rare de leur rendre hommage. Vous comprendrez pourquoi, il m'est agréable aujourd'hui de le remplacer pour la première fois depuis 2014 pour la rédaction de cet édito.

La seconde raison de mon plaisir est le thème même du bulletin. La diversité des énergies - sous toutes ses facettes - est un pilier central du « faire société ». Naturellement, il s'agit d'abord de comprendre la crise énergétique au travers du dossier du mois. Comment se prémunir de la hausse des coûts ? Vaste sujet auraient dit certains... Il s'agit aussi d'illustrer très concrètement comment un énergéticien mobilise toute l'entreprise afin de trouver des solutions pour aujourd'hui et pour demain au cœur des Territoires qui incarnent « l'intérêt général à portée de main ». A ce titre, l'interview de Laurence POIRIER-DIETZ, Directrice générale de GRDF, est une illustration concrète de la capacité à faire des Territoires un levier stratégique de nos transitions. Au moment où la France va présenter aux Nations-Unies sa Revue Nationale Volontaire (RNV) de l'Agenda 2030, il est utile de comprendre en pratiques comment les piloter au plus près des réalités de terrain.

Mais ce 58^{ème} bulletin va plus loin dans la notion « d'énergie(s) ». L'ensemble des 44 articles met en valeur la nécessité de les mobiliser toutes, autrement dit tous les profils d'acteurs, dans tous les domaines, sur tous les Territoires. Plus que jamais, ce recensement trimestriel des actualités incarne l'ODD 17 en pratiques. Chacune de nos 7 rubriques l'illustre à sa manière.

Concernant les **nouveaux modèles d'affaire**, les exemples nous viennent non seulement de France, mais aussi de l'Union Européenne ou encore de Colombie. Pour **l'ESS en mouvement**, l'approche inclusive des Objectifs de Développement Durable, telle que nous y invite Convergences, est au cœur de la réussite de l'Agenda 2030. Dans l'actualité sur **la RSE**

& l'engagement des entreprises, c'est le seuil symbolique des 1.000 entreprises à mission en France qui nous interpelle. C'est la preuve vivante qu'Armand HATCHUEL a eu raison de se battre pour la (re)connaissance de ce qui est devenu depuis la loi PACTE. Tous ceux qui ont participé aux travaux sur « l'Entreprise Responsable » en 2013 lors des Assises de l'entrepreneuriat se souviennent que ce n'était pas gagné ! C'est la preuve qu'en une décennie il est possible de faire bouger les lignes...

Concernant la **transformation digitale**, le 1^{er} Forum Synopia du numérique a été l'occasion de croiser des regards venus d'horizons différents. Pour les **mutations du travail et des compétences**, c'est l'article de Human & Co sur l'entreprise dans la post-modernité qui nous aide à penser le monde afin de mieux le panser. En ce qui concerne les **Territoires innovants**, écoutons le retour d'expériences des territoires ruraux qui nous ont (dé)montré lors du webinar « Cap 2030 vers l'ODD 11 » du 25 mai qu'il était possible de faire « petit et puissant » ... il est heureux de souligner que la course à l'impact n'est pas nécessairement la meilleure solution pour répondre à nos défis de transitions !

Enfin, la rubrique « **A l'écoute de la planète** » nous rappelle l'urgence d'accélérer la mobilisation de toutes les énergies à l'Appel du Secrétaire Général des Nations Unies sur l'Objectif de zéro émission nette. Energies au sens ressources et énergies au sens talents se rejoignent pour inventer ensemble ce qu'il est illusoire de croire pouvoir faire seul.

Alors, à mi-chemin de l'échéance de l'Agenda 2030, verre à moitié plein ou verre à moitié vide ? Chacun choisira son option et son action pour contribuer activement aux défis auxquels nous sommes tous confrontés. Le RAMEAU a choisi la sienne ; il s'agit du « pari de la confiance ». A ce titre, il remercie très chaleureusement ISC de cheminer depuis 2018 afin de capitaliser ensemble tous les trimestres l'actualité de l'innovation sociétale. Depuis cette année, cette capitalisation est rendue plus opérante encore grâce au partenariat établi avec la plateforme de veille Sindup. Ensemble, nous avons créé la base IMPACT-Alliances¹ dont la capitalisation des bulletins constitue l'un des 4 volets de ce « tout en un » pour piloter ses coopérations stratégiques au plus près des réalités de terrain. Merci aussi à tous les partenaires contributeurs à ce travail en commun de veille, qu'ils aient écrit dans ce 58^{ème} numéro ou les précédents. Si vous en avez l'envie, n'hésitez pas à venir renforcer les rangs de ceux qui élaborent cet outil commun.

Bonne lecture... et bel été afin de (re)prendre des forces pour mieux poursuivre ensemble notre engagement à « mobiliser toutes les énergies ! ».

Charles-Benoît HEIDSIECK,

Président-Fondateur du RAMEAU

¹ <https://lerameau.sindup.net/>

Crise énergétique : quelles solutions pour se prémunir de la hausse des coûts

Amorcée en 2021, la tendance à la hausse des prix de l'énergie a pris un tournant dramatique lors de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Les prix du gaz naturel, du pétrole et de l'ensemble des matières premières énergétiques se sont envolés au cours de l'année 2022. A terme, ceux-ci se sont répercutés sur les ménages et les entreprises, conduisant à une hausse des prix du gaz et de l'électricité historique.

Si l'évolution des prix sur les marchés internationaux semble revenir à la normale, le contexte de guerre aux portes de l'Europe, la rupture profonde et durable avec la Russie et la difficulté d'une alternative aux énergies fossiles à court terme pour le chauffage et les transports notamment, laisse présager une hausse continue des prix pour les consommateurs.

Ce dossier dresse un état des lieux, et passe en revue les choix publics actuels et les enjeux futurs dans une crise partie pour durer.

Comment les prix de l'énergie ont-ils évolués sur les marchés ?

Les marchés de l'électricité et du gaz ont connu une forte tension à partir de la fin de l'été 2021, pour diverses raisons, entraînant une augmentation significative des prix de ces deux énergies.

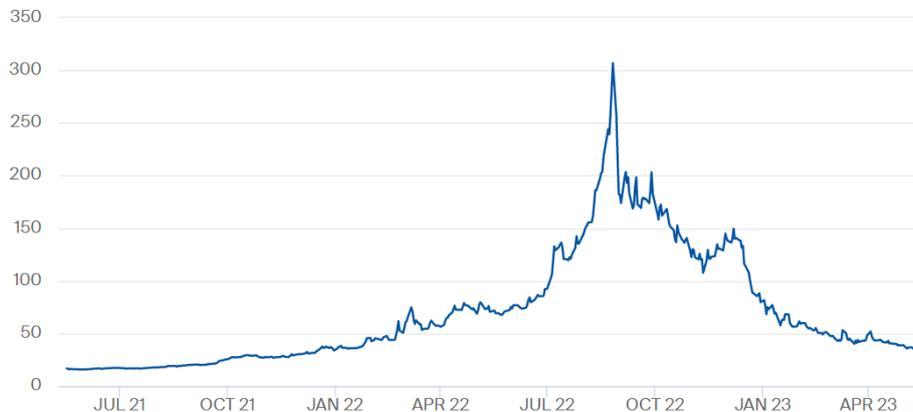
Par exemple, le prix spot du gaz en Europe, qui était d'environ 20 €/MWh en début d'année 2021, a atteint 45 €/MWh en août et a dépassé 100 €/MWh à la fin de l'année. Dans le même temps, le prix de l'électricité est passé de 50 €/MWh à plus de 80 €/MWh en août et a atteint plus de 250 €/MWh à la fin de l'année 2021.

Une forte reprise post-COVID, des difficultés logistiques du fait de ruptures de chaînes d'approvisionnement pendant les confinements, une réduction de l'offre renouvelable et hydraulique ainsi qu'un prix du CO₂ de plus en plus élevé ont conduit à des tensions dès 2021 sur le marché du gaz naturel. Finalement, c'est à compter de février 2022, et de l'invasion de l'Ukraine que l'envolée des cours du gaz et de l'électricité, a été particulièrement marquée, la Russie représentant près de la moitié du gaz importé au sein de l'UE au début du conflit.

En effet, le système énergétique européen a été confronté à une crise sans précédent. L'approvisionnement en gaz russe, essentiel pour le chauffage, les processus industriels et l'électricité, a été réduit de plus de 80 %. Les prix de gros de l'électricité et du gaz ont été multipliés par 15 par rapport au début de l'année 2021, ce qui a eu de graves conséquences pour les ménages et les entreprises. La situation a atteint son paroxysme lors de l'arrêt du gazoduc Nordstream 1, une source d'approvisionnement majeure de l'Europe en gaz russe, à l'été 2022 : le prix du gaz a alors dépassé les 350€ du MWh.

Dossier du mois

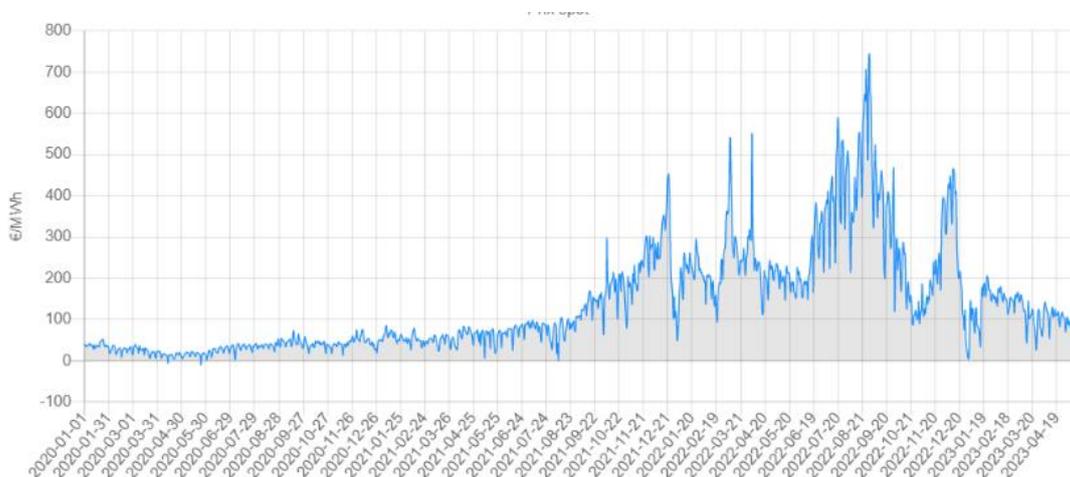
Figure : évolution du prix du gaz naturel en Europe (TTF benchmark en €/MWh)



Source : ICE.

Le prix de l'électricité en France a quant à lui dépassé les 600 € du MWh à la même période, de nombreuses centrales nucléaires étant en maintenance au cours de l'été et la production hydraulique ne pouvant prendre le relais durant cet été particulièrement sec. La France a de ce fait dû recourir davantage à des moyens alternatifs, dont le gaz naturel.

Figure : prix spot marché gros électricité France (en €/MWh)

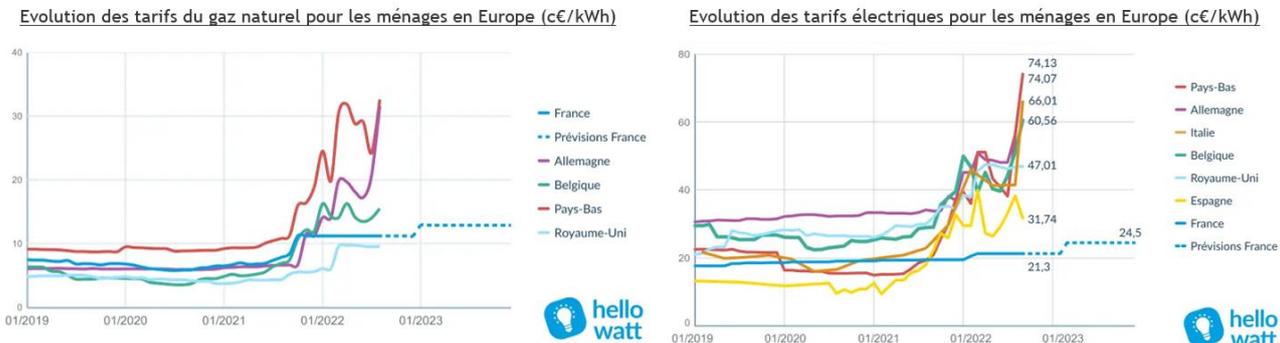


Source : Selectra.

Si le prix payé par le consommateur final n'est pas le prix des marchés de gros, car le coût de la matière première ne représente qu'une part du prix final aux consommateurs, ceux-ci ont incontestablement une influence à la hausse sur les prix des marchés de détails. En effet, en France, les tarifs réglementés du gaz ont augmenté tout au cours de 2021.

Les tarifs de l'électricité, quant à eux, sont restés plus stables du fait du gel de la hausse prévue par le bouclier tarifaire mis en place par le gouvernement, qui a permis de protéger les consommateurs français relativement bien en comparaison de leurs voisins européens.

Figure : comparaison européenne des tarifs de l'électricité et du gaz pour les ménages



Source : Hellowatt

Ce bouclier tarifaire sera cependant « remboursé » à terme par les contribuables... En effet, dès sa mise en place, l'exécutif a prévenu que ce bouclier tarifaire ne s'apparentait pas à une subvention, et qu'un « rattrapage » aurait lieu. Et pour cause, afin de permettre un gel des tarifs, les contribuables payent cette hausse à court terme, mais le rattrapage se fera à terme sur les consommateurs.

Par conséquent, même si les prix du gaz sur le marché de gros chutent, les clients résidentiels devront, de toute façon, payer plus cher que prévu après la crise afin de compenser les aides en vigueur depuis plus d'un an. Les prix actuels de 30€ du MWh, alors que les stocks de gaz sont pleins, combiné à un maintien de la hausse du tarif à +15%, permet en partie de débiter ce rattrapage. Les factures ne devraient donc pas diminuer. Et ce, même en cas de retournement total du marché, par ailleurs peu probable tant les conditions d'approvisionnement restent fragiles en Europe.

Quelle réponse des pouvoirs publics ?

Les gouvernements européens ont commencé à mettre en œuvre une série de mesures politiques afin de protéger les consommateurs de la hausse des prix de l'énergie, dont les effets se sont répercutés à l'ensemble de l'économie et conduit à une inflation à deux chiffres en Europe pour la première fois depuis plusieurs décennies.

Une catégorie de politiques publiques vise à atténuer l'impact de la hausse des coûts sur les consommateurs et les entreprises. Il s'agit notamment de plafonner les prix de détail, de réglementer les tarifs, de mettre en place des programmes de soutien pour les entreprises à forte consommation d'énergie et d'apporter des liquidités ou des capitaux aux entreprises du secteur de l'énergie, voire de les nationaliser.

La France par exemple, a mis en place en 2022 un « bouclier tarifaire », limitant la hausse du prix de détail du tarif régulé de l'électricité à +4%, puis +15% au 1^{er} février 2023. Pour le gaz naturel, les tarifs ont été gelés à leur niveau de 2021 tout au long de 2022, et ont augmenté de seulement +15% début 2023. Selon le ministère de l'Économie, cette mesure a coûté 24 milliards d'euros en 2022, et devrait coûter 16 milliards en 2023. Selon le rapporteur général du Budget au Sénat, le coût cumulé du bouclier tarifaire pourrait atteindre 170 milliards d'euros à l'horizon 2027.

Au Royaume-Uni, les particuliers paient le kilowatt-heure 49,91 centimes d'euro soit plus du double que le tarif de l'électricité en France. Les Britanniques peuvent cependant s'estimer presque chanceux au regard des tarifs pratiqués dans d'autres pays. Le kilowatt-heure coûte 57,22 centimes d'euro en Belgique et 66,01 centimes d'euro en Italie.

Une autre catégorie de mesures vise à stabiliser et à réduire les prix de gros et à garantir la sécurité énergétique. Il s'agit de politiques visant à encourager les économies d'énergie et à augmenter l'offre, mais aussi à plafonner les coûts de l'énergie, en particulier les prix de gros du gaz.

L'Union européenne a pris les premières mesures dans ce sens. En juillet 2022, les gouvernements des États membres se sont engagés à réduire la demande de gaz de 15 % pendant l'hiver. En septembre, ils ont adopté un règlement les engageant à prendre quatre séries de mesures : réduction de la demande d'électricité, plafonnement des revenus des producteurs d'électricité à faible coût bénéficiant des prix élevés de l'électricité (à l'exception de ceux qui brûlent du charbon), "contribution de solidarité" des entreprises de combustibles fossiles (y compris les producteurs de charbon), et soutien aux petites et moyennes entreprises. Les producteurs d'électricité à faible coût doivent reverser les bénéfices dépassant le plafond à leurs gouvernements nationaux, qui utiliseront à leur tour les fonds pour financer le soutien aux consommateurs.

Ces mesures n'offrent pas de solutions propres, pour deux raisons. Premièrement, des objectifs contradictoires : les subventions ou le plafonnement des prix peuvent aggraver le problème sous-jacent en augmentant la demande. Deuxièmement, les retombées transfrontalières : subventionner la consommation d'énergie peut profiter aux consommateurs d'un pays, mais augmenterait également la consommation, ce qui entraînerait une hausse des prix de gros dans l'Union européenne et nuirait aux consommateurs d'autres pays.

La transition énergétique oubliée ?

La crise énergétique actuelle illustre douloureusement notre dépendance de longue date à l'égard des combustibles fossiles importés et bon marché. Nombreux sont ceux qui pensent qu'elle constituera un catalyseur majeur pour accélérer la transition vers des sources d'énergie à faible teneur en carbone. Toutefois, comme l'illustre l'exemple français, ce n'est pas nécessairement le cas. En effet, cela nécessite un fort équilibre entre les mesures visant à répondre à l'urgence sociale et économique de la crise, d'une part, et les mesures visant à accélérer massivement la transition vers des sources d'énergie à faible teneur en carbone, d'autre part.

En concentrant tous ses efforts sur l'atténuation des effets à court terme de la crise (et donc en réduisant le signal de prix de l'énergie), l'État français a clairement manqué l'occasion de stimuler les investissements qui permettraient d'améliorer efficacement la transition vers une économie sobre en carbone et la résilience aux crises futures.

Le soutien public aux rénovations énergétiques dans les bâtiments est resté constant entre 2022 et 2023, bien que les ménages et les entreprises soient beaucoup plus conscients et désireux de réaliser des améliorations en matière d'efficacité énergétique. En chiffres absolus, le principal dispositif d'aide publique à la rénovation énergétique "MaPrimeRénov" recevra 2,5 milliards d'euros en 2023, ce qui équivaut à seulement un faible pourcentage des dépenses totales pour le bouclier tarifaire de la même année.

Malgré les discussions correspondantes au niveau de l'UE, la France est restée silencieuse quant à un éventuel renforcement de son objectif en matière d'énergies renouvelables pour 2030, et aucun financement public supplémentaire n'a été affecté aux énergies renouvelables en 2022 ou 2023, même si les énergies renouvelables reverseront 31 milliards d'euros au budget public entre 2022 et 2023 en raison de l'augmentation massive des prix du marché de gros.

D'une certaine manière, la France paie aujourd'hui le prix de ne pas avoir atteint son objectif 2020 pour les énergies renouvelables (atteindre une part de 23% de la consommation finale brute d'énergie). L'écart pour 2020 s'élève à 4 %, soit 65 TWh, principalement dans le secteur de la chaleur

renouvelable (et, dans une moindre mesure, de l'électricité). Cela représente un coût de 5 à 9 milliards d'euros par an, en supposant que cette production renouvelable manquante ait été remplacée par du gaz naturel importé.

Contrairement à d'autres pays comme l'Allemagne ou l'Autriche, la France a limité son soutien au secteur des transports à un rabais sur les carburants routiers, sans encourager les solutions à faible teneur en carbone comme les trains, les transports publics et les véhicules électriques.

Les énergies renouvelables : une bouffée d'oxygène

Les énergies renouvelables ont permis à l'Union européenne d'éviter 99 milliards d'euros d'importations de gaz fossiles depuis le début de la guerre en Ukraine en 2022. L'énergie solaire et éolienne a produit un quart de l'électricité de l'UE depuis mars 2022, permettant d'éviter 70 milliards de mètres-cubes d'importations de gaz, selon une étude réalisée par les groupes de réflexion E3G et Ember. Cela a également contribué à atténuer la réduction de la production d'hydroélectricité causée par les sécheresses et la baisse de la production nucléaire causée par la maintenance et une série de défaillances du parc nucléaire français.

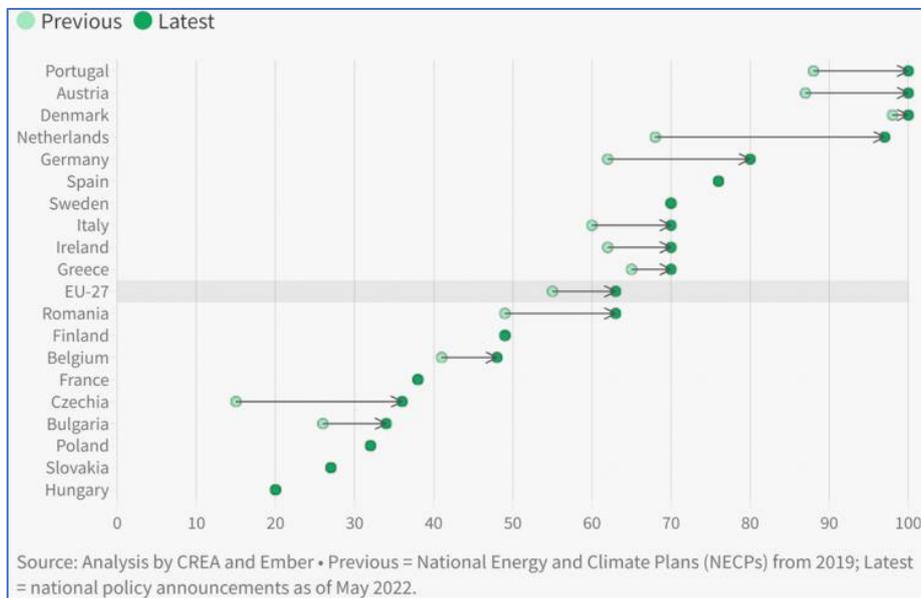
Depuis mars, 19 États membres de l'UE ont atteint une production record d'électricité éolienne et solaire, selon l'étude. Parmi eux, la Pologne est le pays qui a enregistré le plus fort pourcentage d'augmentation annuelle (+48,5 % par rapport à 2021), tandis que l'Espagne a enregistré la plus forte augmentation de la production en valeur absolue.

Une récente étude d'Ember et du Centre de recherche sur l'énergie et l'air pur (CREA) a confirmé que la guerre en Ukraine et le prix des combustibles fossiles ont accéléré la transition énergétique de l'UE. Les États membres de l'UE ont en effet enfin reconnu le rôle des énergies renouvelables pour la sécurité énergétique et annoncé une augmentation significative de leur déploiement.

L'analyse démontre comment les derniers plans des États membres de l'UE sont plus ambitieux et proposent une diminution de 31% de la production d'électricité à partir de combustibles fossiles d'ici à 2030 par rapport à leurs stratégies de 2019. Au cours des deux dernières années, 19 gouvernements européens ont renforcé l'ambition de leur stratégie de décarbonation. Certains d'entre eux prévoient de produire près de la totalité de l'électricité à partir de sources renouvelables d'ici à 2030.

En France, les nouveaux contrats dits de « complément de rémunération » attribués pour le solaire photovoltaïque au sol et l'éolien ont permis de réaliser des économies substantielles pour les contribuables. En effet, les prix élevés sur les marchés de gros de l'électricité, nettement supérieurs aux tarifs négociés pour les projets renouvelables, ont conduit ces derniers à « rembourser la différence » auprès de l'Etat. Alors que l'Etat avait prévu un soutien de 5.15 milliards d'euros en 2022 pour les énergies renouvelables, ce sont finalement ces dernières qui ont versé 4.3 milliard au budget de l'Etat. Une source de revenu bienvenue qui a servi à financer en partie le bouclier tarifaire.

Figure : révision des objectifs de part des énergies renouvelables dans la demande finale en énergie à horizon 2030 parmi les pays membres de l'UE



Face à la hausse des tarifs de l'électricité, de plus en plus de ménages se tournent désormais vers des travaux d'économie d'énergie dans leur logement, mais aussi vers l'installation de panneaux photovoltaïques, qui permet de se prémunir en partie d'une hausse des coûts de l'énergie. Autrefois portées par des subventions, l'installation de système de production d'énergie renouvelable chez soi constitue désormais d'un levier d'économies sur les factures et fait sens d'un point de vue financier.

Se prémunir des crises futures en dégageant des marges de manœuvres budgétaires

La crise actuelle pourrait durer encore quelques années. À cet égard, l'hypothèse selon laquelle la France pourrait simplement poursuivre l'approche actuelle, c'est-à-dire dépenser 40 milliards d'euros supplémentaires chaque année pour maintenir les prix à un niveau bas, ne semble ni crédible ni durable. Le Ministère de l'économie a ainsi signalé la fin du bouclier tarifaire en 2023 pour le gaz naturel, et une cible à 2025 pour l'électricité.

La France doit clairement trouver un équilibre entre l'aide à court terme en cas de crise et les investissements visant à réduire sa vulnérabilité aux crises futures. Cela peut se résumer par une proposition très simple : "€1 = €1". Pour chaque euro d'aide publique visant à réduire les prix ou les factures, un euro supplémentaire devrait être affecté à l'accélération de la transition vers une économie sobre en carbone.

Pour dégager des marges de manœuvres, le gouvernement sera conduit à un ciblage plus efficace des mesures existantes, par exemple en concentrant les subventions directes sur les cinq premiers déciles de revenus, ou en les limitant à un certain niveau de consommation d'énergie, et idéalement par un mélange des deux.

Inversement, les aides publiques devraient être massivement augmentées pour inciter les ménages et les entreprises qui pourraient réellement investir à réduire leur exposition à la crise énergétique (par exemple par des rénovations énergétiques, des pompes à chaleur, des véhicules électriques, des panneaux photovoltaïques et l'autoconsommation). À titre d'illustration, si l'on prend la moitié du budget actuel du bouclier tarifaire pour 2023 (45 milliards d'euros), le soutien aux rénovations énergétiques pourrait être multiplié par cinq (pour un coût de 10 milliards d'euros) et le soutien

Dossier du mois

public aux véhicules électriques pourrait être multiplié par cinq (5 milliards d'euros), ce qui laisserait encore 5 à 7 milliards d'euros pour d'autres mesures dans les domaines des énergies renouvelables, des transports publics et d'autres domaines similaires.

Une coordination européenne indispensable

La focalisation politique sur les solutions potentielles à court terme de la conception du marché de l'électricité pourrait passer à côté de l'essentiel : la crise actuelle est et reste une crise des combustibles fossiles (importés), et la meilleure façon de la résoudre est de limiter l'impact des prix par une action collective et d'accélérer massivement la transition vers une énergie à faible teneur en carbone afin de réduire cette dépendance.

Le premier point illustre le besoin crucial d'un nouveau discours politique qui insiste sur le fait que l'intégration européenne et l'action collective sont une solution et non une raison de cette crise, et que tous les États membres bénéficieront grandement d'une approche commune pour résoudre cette crise.

Cet objectif pourrait être atteint grâce à un plafonnement des prix du gaz à l'échelle de l'UE, associé à des objectifs contraignants d'économie de gaz afin d'éviter une augmentation de la consommation (comme cela a été observé en Espagne après la mise en œuvre d'un plafonnement des prix du gaz sur le marché de l'électricité), ce qui pourrait être le moyen le plus efficace d'éviter complètement les boucliers tarifaires nationaux coûteux et les subventions nationales. Cela permettrait également d'éliminer le risque d'une "course vers le bas" et les tensions politiques qui en résulteraient entre des États membres aux capacités de financement différentes, chacun essayant d'améliorer sa compétitivité économique par rapport à ses voisins directs.

Ce dernier point indique qu'une augmentation massive des objectifs et des investissements en matière de politique climatique est nécessaire, comme l'indique le plan REPowerEU, à deux conditions essentielles. Premièrement, accepter que, au-delà des solutions à court terme, la conception actuelle du marché de l'énergie doit évoluer conformément aux défis politiques actuels visant à faire des énergies à faible teneur en carbone, et en particulier des énergies renouvelables, la principale source d'énergie en Europe. Deuxièmement, comprendre que la justice sociale est une priorité essentielle pour réaliser cette transition au cours de la prochaine décennie.

En révélant les conséquences économiques, sociales et environnementales de notre dépendance aux combustibles fossiles, la crise énergétique nous place à un moment critique : nous pouvons soit rester coincés dans l'ancien monde au risque de subir des crises toujours plus violentes, soit trouver le courage de saisir les opportunités pour enfin nous engager sur la voie d'une société plus résiliente.²

² Crise énergétique : quelles solutions pour se prémunir de la hausse des coûts – pour en savoir plus :

- <https://www.euractiv.fr/section/energie/news/crise-energetique-lheure-est-aux-solutions-a-long-terme/>
- <https://www.ecologie.gouv.fr/bouclier-tarifaire-gaz-naturel>
- <https://cordis.europa.eu/article/id/25040-can-renewables-avert-an-energy-crisis/fr>
- https://www.bfmtv.com/economie/entreprises/energie/tout-comprendre-pourquoi-la-facture-d-electricite-flambe-en-france-et-partout-en-europe_AV-202109270255.html
- <https://www.quechoisir.org/actualite-gaz-et-electricite-comment-se-protger-des-hausses-spectaculaires-n95492/>
- <https://www.revolution-energetique.com/guides/comment-contribuer-a-la-sobriete-energetique-a-son-niveau/>
- <https://www.ecologie.gouv.fr/hausse-des-prix-lenergie-toutes-mesures-soutien-mises-en-place-gouvernement>
- <https://www.economie.gouv.fr/entreprises/tpe-pme-aides-hausse-prix-energie>
- <https://www.idrri.org/fr/publications-et-evenements/publication-scientifique/sortir-de-la-crise-energetique-lecons-tirees-de>
- <https://www.imf.org/fr/Publications/fandd/issues/2022/12/ beating-the-european-energy-crisis-Zettelmeyer>

Live du mois, en partenariat avec les « Jeudis de l'ODD 17 »

Innovation 2023, le bulletin a passé un partenariat avec la plateforme ODD17.org. Tous les trimestres, ils définiront en commun le live du mois sur LinkedIn. Après les projets de Territoire en mars, c'est l'Energie, qui est à l'honneur !

3 questions à Laurence POIRIER-DIETZ, Directrice Générale de GRDF



Judi 29 juin, les « Jeudis de l'ODD 17 » ont interrogé **Laurence POIRIER-DIETZ**, Directrice Générale de **GRDF**, dans le cadre du « LinkedIn live » du mois. Elle est intervenue sur le thème de la mobilisation des énergies en Territoire.

Cette interview a porté sur 3 questions :

- **Face aux crises multiples GRDF est en première ligne : comment mobiliser toutes les énergies pour réussir ce défi ?**
- **Pourquoi dans ce contexte les liens entre l'entreprise et les Territoires sont-ils si importants ?**
- **Pouvez-vous nous donner quelques exemples concrets de coopération locale pour activer l'ODD 17 en pratique ?**

Vous pouvez consulter [la vidéo de l'interview](#) ici.

-
- <https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/billet-de-blog/reforme-du-marche-electrique-europeen-la-strategie-des>
 - <https://www.revolution-energetique.com/comment-la-guerre-en-ukraine-a-chamboule-le-secteur-de-lenergie/>
 - <https://www.imf.org/fr/Publications/fandd/issues/2022/12/beating-the-european-energy-crisis-Zettelmeyer>
 - <https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/billet-de-blog/reforme-du-marche-electrique-europeen-la-strategie-des>
 - <https://www.revolution-energetique.com/comment-la-guerre-en-ukraine-a-chamboule-le-secteur-de-lenergie/>
 - <https://www.intereconomics.eu/contents/year/2023/number/1/article/exiting-the-energy-crisis-lessons-learned-from-the-energy-price-cap-policy-in-france.html>



Nouveaux modèles d'affaires sociétaux

FACE A L'URGENCE : CONVERGER POUR RESISTER	15
ACTIVER LES IMPACTS DU FAIRE ALLIANCE.....	16
CAP 2030 VERS L'ODD 7, L'ENERGIE EN PRATIQUES !	20
L'ALLIANCE DE L'AGENDA 2030 AVEC LES TERRITOIRES !.....	24
CAP 2030 VERS L'ODD 9, L'INDUSTRIE ET L'INNOVATION EN PRATIQUES !	27
8 AXES DE MARCHÉ EN DEVELOPPEMENT ACTUEL ET A VENIR	31
.....	31
LA COLOMBIE 1 ^{ER} BENEFICIAIRE DU CLIMATE INVESTMENT FUNDS POUR L'INTEGRATION DES ENERGIES RENOUVELABLES	33
L'UE S'ACCORDE SUR UN OBJECTIF D'ENERGIES RENOUVELABLES A 42.5% D'ICI 2030	34
L'IFC VA CESSER D'APPORTER SON SOUTIEN FINANCIER AU DEVELOPPEMENT DE PROJET CHARBONNIER.....	36
LES SOURCES « NON-FOSSILES » ONT ATTEINT 39% DE L'ELECTRICITE MONDIALE EN 2022...37	
TRANSPORTS BAS-CARBONE : L'ABONNEMENT ILLIMITE AU TRAIN RENCONTRE UN LARGE SUCCES EN ALLEMAGNE	39

Nouveaux modèles d'affaires sociétaux

Face à l'urgence : converger pour résister

En 2022, plusieurs records ont été battus, mais aucun d'eux n'est à célébrer. Cette année fut la plus chaude que la France ait enregistré. « Dans les années 2050, les valeurs de 2022 seront celles d'une année normale », lit-on dans un article de [Vie publique](#). L'exceptionnel devient la règle.

En partenariat avec Convergences :



Les Français-e-s semblent prendre enfin la mesure des conséquences climatiques de la production intensive et de la consommation excessive de nos sociétés. Selon deux enquêtes d'opinion sur l'environnement menées par le service des données et études statistiques (SDES) publiées en février 2023, le réchauffement climatique est l'enjeu environnemental qui préoccupe le plus les Français-e-s (44 %)³. Toutefois, plusieurs phénomènes suscitent de moins en moins l'inquiétude de la population, telles que la pollution de l'air et l'augmentation des déchets ménagers.

Aux défis environnementaux s'ajoutent et se couplent les différentes crises économiques, sociales et sanitaires dont nous avons fait l'expérience ces dernières années, qui creusent les inégalités, accroissent la précarité et l'exclusion. Selon un sondage mené par OpinionWay pour Convergences⁴ en 2022, la pauvreté, la santé et la délinquance sont les principales préoccupations des Français-e-s. L'inflation, la crise sanitaire et les tensions sociales répétées sont autant de causes éveillant les inquiétudes et les incertitudes du grand public. La crise environnementale est en passe d'accroître ces préoccupations, tant elle gangrène les systèmes économiques, sanitaires et le fonctionnement des sociétés. Par exemple, le réchauffement climatique implique des pertes économiques et financières considérables. L'OIT estime une perte de 2 400 milliards de dollars, et une perte de productivité équivalent à 80 millions d'emplois à temps plein en 2030⁵. Il est aussi la cause de l'augmentation de la pauvreté et des discriminations de genre dans différents pays, tel que le Pakistan ou la Somalie, où les femmes victimes d'inondations ou de sécheresse ont moins accès à l'éducation et sont plus souvent victimes de violences sexuelles⁶.

³ SDES, *plateforme environnement de l'enquête de conjoncture auprès des ménages (Cammé) réalisée par l'Insee, 2008-2022.*

⁴ Lucas Magnani, « L'entrepreneuriat sociale vu par les entrepreneur-e-s et le grand public », *Baromètre de l'Entrepreneuriat Social*, p.2-3, 2022

⁵ Genève Bureau international du Travail, *Travailler sur une planète plus chaude : l'impact du stress thermique sur la productivité du travail et le travail décent*, 2019

⁶ Aurélien Maleuvre, « Un « zéro carbone » qui inclut toutes et tous : les femmes au cœur des solutions locales et globales pour l'environnement », *Baromètre des Solution Durables*, p.16, 2023

Nouveaux modèles d'affaires sociétaux

L'étendue et l'urgence des désastres environnementaux, et des crises socio-économiques et sanitaires suggèrent une implication de tous les secteurs dans la réduction des émissions d'agents polluants.

L'association [Convergences](#) rassemble chaque année depuis 2008 les acteurs-riche-s du développement durable dans le cadre du [Forum Mondial 3ZÉRO](#) - Zéro Exclusion, Zéro Carbon et Zéro Pauvreté. Plusieurs milliers de professionnel-le-s de secteurs variés se rassemblent à Paris pour faire converger leurs idées et partager des solutions susceptibles de répondre aux défis de notre génération.

Entreprises et acteurs-riche-s de l'ESS, organisations à but non lucratif, organismes publics, réseaux citoyens et médias, tous seront présents le 5 septembre 2023 à l'occasion de la 15^e édition du Forum Mondial 3ZÉRO. En 2023, à mi-chemin de l'Agenda 2030, le Forum Mondial maintient son cap : fournir à tou-te-s, citoyen-ne-s comme organisations, les moyens et les outils pour penser différemment et agir pour conjuguer justice sociale et transition écologique.

Ansuiffat ABOUBACAR

Assistante communication et production éditoriale

Convergences

Activer les impacts du faire alliance



Pour activer les 3 impacts du faire alliance – la Performance, l'Innovation et la Confiance – il faut plus que jamais de la méthode. En partenariat avec la Fondation des Territoires, le Fonds ODD 17 et la Fondation pour la Co-construction du bien commun, Le RAMEAU s'active pour accélérer chacun d'eux. La semaine du 12 juin en a incarné les synergies, et trois prochains événements nous invitent à nous mettre à l'écoute de la diversité des chemins pour révéler la valeur du 17^{ème} Objectif de Développement Durable de l'Agenda 2030. Faisons le point...

Durant 5 ans, les impacts du faire alliance ont été qualifiés, mesurés et illustrés (voir la [capitalisation des résultats](#) librement accessible sur la plateforme [odd17.org](#)). Chacun des trois peut être activé dans la mesure où nous nous donnons collectivement une méthode et une temporalité adaptées à chacun d'eux. Alors comment faire aujourd'hui ?

Nouveaux modèles d'affaires sociétaux

Premièrement, la Performance collective nous invite à nous attacher aux Projets de Territoire. Ils permettent de mobiliser toutes les énergies autour des fragilités communes et de notre capacité à faire émerger de nouveaux équilibres socio-économiques pour y répondre. Deuxièmement, l'Innovation sociétale nous invite à comprendre et valoriser la diversité des talents et des modèles, notamment ceux des « petits et moyens » acteurs souvent plus agiles dans leur capacité à s'adapter et à inventer des solutions résilientes. Enfin, la Confiance nécessite de prendre de la hauteur pour (re)trouver le Lien commun qui nous unit malgré nos différences. Cela permet à chacun de trouver sa juste place dans notre écosystème commun.

Pour accélérer l'activation de chacun de ces impacts, Le RAMEAU a mis en place une stratégie d'alliance adaptée aux besoins qui ont été qualifiés, et expérimente une démarche apprenante sur une temporalité différente. Le schéma ci-dessous en résume les fondements.

La triple stratégie d'activation des impacts du faire alliance



L'Art de la Performance collective, avec la Fondation des Territoires

La Fondation des Territoires a fêté la semaine dernière son premier anniversaire. Après 5 ans de préfiguration, elle a été créée de plein exercice le 14 juin 2022, sous l'égide de la Fondation de Lille (voir [note de lancement](#)). Depuis lors, elle s'est fixé une ambition qui se traduit par le [programme « Ensemble, accompagnons les Projets de Territoires »](#).

Pour **réussir la transformation systémique que nous vivons et l'articulation des transitions, nous devons être à l'écoute des Territoires**. Auditionnée lors de la Conférence contributive de la société civile à la Revue Nationale Volontaire des avancées de la France sur les 17 Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030, la Fondation des Territoires a rappelé que « [si tout est lié](#) » en matière d'Objectifs, « tout est dit » en matière de méthode pour activer l'ODD 17 en pratiques (voir [article « Agenda 2030 & Territoires »](#)).

Pour s'en convaincre, prenez connaissance du [message de Jean-Paul DELEVOYE](#) à l'occasion de l'anniversaire de la Fondation des Territoires...

... et pour Agir dès aujourd'hui, **Le RAMEAU et la Fondation des Territoires vous invitent le 4 juillet** à (re)découvrir la richesse de la mobilisation des énergies locales lors de la **9^{ème} Rencontre des pionniers des alliances en Territoire**, organisée par le [Réseau des Catalyseurs Territoriaux](#). Découvrez le [programme](#) et [inscrivez-vous](#) dès maintenant !

Nouveaux modèles d'affaires sociétaux

L'Art de l'Innovation sociétale, avec le Fonds ODD 17

A l'occasion de cette 9^{ème} Rencontre où les « catalyseurs territoires » nous feront part de leurs avancées pour accompagner les Projets de Territoire, [le Fonds ODD 17](#) partagera les résultats de la quadruple évaluation de son expérimentation 2020-2022.

Congruence du calendrier, le Comité de pilotage de la validation du nouveau plan triennal 2023-2025 a eu lieu le 14 juin, le jour anniversaire de la Fondation des Territoires dont il a financé la dotation initiale. Le Fonds ODD 17 est un dispositif de financement de l'ingénierie d'alliance au plus près des réalités de terrain. Il a investi durant 3 ans dans la connaissance, l'accompagnement et la consolidation des projets d'innovation territoriale. Au travers du [programme « \(Re\)Connaissance des modèles socio-économiques d'intérêt général »](#), il a donné accès à une pédagogie innovante de la diversité des impacts du faire alliance. Le Fonds ODD 17 a aussi investi dans la modélisation des résultats de 17 ans de recherche empirique sur l'économie de l'alliance afin d'en qualifier les méthodes pertinentes. Au travers d'une cinquantaine de projets territoriaux soutenus, il a aussi permis de (dé)montrer que la coopération d'intérêt générale est non seulement créatrice de valeur, mais aussi vecteur de frugalité.

Face à l'effet ciseau d'un accroissement des fragilités et d'une raréfaction des ressources, le faire alliance est devenu un levier stratégique prioritaire. Les 193 pays des Nations-Unies en avaient eu l'intuition dès 2015 en élaborant le 17^{ème} Objectif de Développement Durable. 7 ans plus tard, cette intuition a été qualifiée, mesurée et illustrée. Le Fonds ODD 17 a souhaité durant 3 ans en faire la démonstration de terrain. Le 5 septembre prochain, à l'occasion du 15^{ème} Forum Mondial Convergences, il dévoilera sa stratégie d'investissement pour les 3 prochaines années. Il l'illustrera au travers de la valeur de l'engagement territorial des entreprises, et en particulier des TPE-PME.

Pour s'en convaincre, écoutez le [Podcast sur l'ODD 17](#) du chroniqueur Patrick LONGCHAMPT dans la série « Comment vas-tu bien ma planète ! ». Ce reportage a été réalisé à l'occasion d'une rencontre territoriale des clubs et réseaux d'entreprise du Massif central à l'issue d'une expérimentation de « catalyse croisée » durant 3 ans ...

... et pour Agir dès aujourd'hui, [Le RAMEAU et le Fonds ODD 17 vous invitent à réserver votre 5 septembre](#) afin de (re)découvrir la richesse de la mobilisation territoriale des entreprises à l'occasion du [Forum Mondial 3Zéro](#), organisé par [Convergences](#). [Inscrivez-vous](#) dès maintenant !

L'Art de la Confiance, avec la Fondation pour la Co-construction du bien commun

Au moment où le Projet de loi sur le partage de la valeur vient d'être présenté en Conseil des ministres, il est important de souligner que ce partage ne se limite pas à « l'interne » de l'entreprise autour de son triptyque – actionnaire, client, salariés – qui en constitue le noyau central. Cette valeur doit aussi appréhender les liens avec l'écosystème de l'acteur économique au travers du partage de la valeur avec le Territoire (lire [article « le droit à l'alliance d'intérêt général à l'honneur »](#)). C'est cette valeur systémique autour d'un modèle socio-économique qui intègre la valeur des liens qui permet dès aujourd'hui d'inventer de nouveaux équilibres socio-économiques, ainsi que de nouveaux moteurs de développement durable. Nous conscientiser cette valeur intrinsèque d'ancrage encore trop souvent « sous les radars ».

Pour la valoriser, il devient urgent de faire émerger un [droit à l'alliance d'intérêt général](#) si nous voulons accélérer l'ODD 17 en pratiques. Des 21 mesures de la mission ministérielle 2019-2022 pour accélérer les alliances stratégiques entre associations, entreprises et collectivités territoriales, c'est la

Nouveaux modèles d'affaires sociétaux

seule qui reste à ce jour encore à activer. Le RAMEAU a pu en partager les enjeux vendredi avec le Cabinet de la Première Ministre qui s'est révélé très à l'écoute.

Les 20 autres mesures ont été mises en place, y compris celle de faire (Re)Connaitre la valeur du « jouer collectif ». Elle a pu être valorisée dans la Revue Volontaire Nationales de l'Agenda 2030 que la France remettra aux Nations Unies en juillet prochain. La place de la société civile y est reconnue, notamment grâce au remarquable travail de coordination qu'assure l'Institut Open Diplomacy. La 1^{ère} étude d'impact de l'ODD 17 en France, la position de la Fondation des Territoires et [la parole des jeunes](#) ont ainsi pu être mis en valeur à cette occasion.

Pour (re)donner Confiance, l'écoute de l'engagement des jeunes est une priorité dont s'est saisie Le RAMEAU dans son Projet stratégique « Yposchesi 2050 ». Là encore, la semaine dernière a été l'occasion d'une étape importante. La parole des jeunes a été mise à l'honneur dans le cadre de la [démarche « Intérêt général 2050 »](#), lancée le 6 octobre dernier à l'Assemblée Nationale. Elle le sera plus encore lors du colloque « Jeunes & Territoires 2050 » au cours duquel seront présentés les premiers résultats de la démarche prospective qui nous projette en 2050 pour mieux nous aider à identifier comment « Agir ensemble dès aujourd'hui ! ». C'est une contribution active pour réussir l'Agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable. Ces derniers incarnent le Cap, le Cadre et la Grammaire commune pour tous les acteurs, dans tous les domaines, sur tous les Territoires. Vaste sujet aurait dit certains... A l'occasion de ce colloque, la Fondation pour la Co-construction du bien commun publiera son 4^{ème} ouvrage de décryptage du bien commun. Après « L'Alchimie » en 2018, les « Exemples inspirants » en 2020, et le « Projet (Re)Naissance : de l'économie d'alliance à la (re)découverte de notre Lien commun » en 2021, ce 4^{ème} ouvrage décrira l'Art et la méthode d'un mouvement de co-construction qui nous concerne tous.

Pour s'en convaincre, prenez connaissance des résultats de [l'étude « la parole des jeunes en actions »](#), réalisée par Comisis & OpinionWay dans le cadre du nouveau plan quinquennal 2023-2027 de l'Observatoire des partenariats...

... et pour Agir dès aujourd'hui, **Le RAMEAU et la Fondation pour la Co-construction du bien commun vous invitent à réserver votre soirée du 5 octobre**. Vous y (re)découvrirez la richesse du temps long, la valeur systémique des Territoires et l'engagement pluriel des jeunes. Le **Colloque « Jeunes & Territoires 2050 »** est organisé par [la Fondation pour la Co-construction du bien commun](#). Pour vous en donner un aperçu dès maintenant, [\(re\)découvrez les 45 « éclaireurs 2030 »](#) des Promotions 2018, 2020 et 2022 !

Projets de Territoire, valorisation de nouveaux équilibres socio-économiques et place des jeunes... voilà un programme bien stimulant en cette fin de premier semestre 2023. En ce mois consacré au cycle « Ensemble, mobilisons toutes les énergies ! », Le RAMEAU s'active pour être à la hauteur de ses 17 ans de recherche empirique !

Nouveaux modèles d'affaires sociétaux

Cap 2030 vers l'ODD 7, l'énergie en pratiques !



Le cycle « Cap 2030 vers de nouveaux équilibres économiques » propose tous les 3èmes jeudis du mois une vision opérationnelle de nouvelles alliances territoriales, qui (ré)concilient économie et intérêt général, ainsi que d'outils et méthodes pour réussir l'Agenda 2030 des ODD. Focus en avril sur l'énergie.

Après avoir exposé l'éducation en mars, la quatrième escale avait pour thème : « *Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers l'ODD 7, l'énergie en pratiques !* ». Elle a réuni le 20 avril Stop à l'Exclusion Énergétique, le Secours Catholique, Paris Grand Est, le Réseau Eco Habitat, Leroy Merlin et Le RAMEAU.

Stop Exclusion Énergétique

Bernard SAINCY, Président de Stop à l'Exclusion Énergétique, a présenté la stratégie de ce collectif multi-acteurs, créé en 2020. Son ambition est d'éradiquer d'ici à 2030 la précarité énergétique, au travers d'une démarche systémique, de la vision stratégique, de plaidoyers, à des actions concrètes, mobilisant des expertises complémentaires par des coopérations innovantes. La précarité énergétique concerne 12 millions de Français avec des impacts multiples : emploi, santé, pouvoir d'achat et environnement.

Gilles BERHAULT, Délégué Général de cette association, a précisé le contexte de la précarité énergétique, les actions et le modèle socio-économique de cette structure.

Si la précarité concerne une situation de fragilité liée à une forte incertitude économique, on parle de précarité énergétique lorsque des personnes ne parviennent pas à chauffer suffisamment leur logement. Elle constitue une spirale de dégradation aux conséquences graves, risquant d'enfermer les individus dans un isolement progressif, comme l'a illustré [la vidéo](#) avec Emmanuelle BEART, ambassadeur de l'association.

De surcroît, les logements mal isolés ont un impact significatif sur le climat. En France, de nombreuses aides sont disponibles, pour aider les ménages à payer leurs factures ou à faire des travaux de rénovation. Mais des freins demeurent pour rénover les logements précaires, en particulier le reste à charge à financer et le besoin d'accompagnement renforcé.

C'est pour lever ces freins que l'association a développé avec ses partenaires (une diversité d'actions pour identifier les logements à rénover, former des acteurs, déployer des Territoires Zéro Exclusion Énergétiques ...

Le modèle socio-économique de cette alliance innovante repose sur 3 leviers - richesses humaines, finances et alliances :

Nouveaux modèles d'affaires sociétaux



Quelques chiffres sur notre modèle socioéconomique



Richesses Humaines

7 salariés dont 2 en mécénat de compétence, bientôt 25 salariés, 350 ensembleurs solidaires formés, 500 services civiques, 3 000 familles accompagnées...

Financement

Budget de 2 millions d'euros en 2022, 5 millions en 2023, dont 1,5 million / an pour financer le reste à charge, 5 millions par an sur le programme CEE

Alliances

+ 50 membres et partenaires multiacteurs, dont pour le public l'ANAH, leCéréma, l'AFPA, la DGEC, des villes, métropoles et départements...



Une association de plus de 50 membres et partenaires

Une vision croisée des parties prenantes au travers de 4 points cardinaux



Nouveaux modèles d'affaires sociétaux

Le dialogue a mis en lumière la valeur de Stop Exclusion Energétique perçue par 4 acteurs nationaux et territoriaux.

Hadrien LEGALLET, Chargé de projet Précarité Energétique de **Secours Catholique - Caritas France**, a exprimé la vision de **l'association de solidarité** : *quels impacts des actions de Stop à l'Exclusion Energétique auprès des personnes accompagnées ?* Pour agir sur les causes de la précarité énergétique, cette association développe un bénévolat "tiers de confiance", afin de repérer, d'informer et de soutenir des propriétaires précaires dans des opérations de rénovation énergétique. Cet accompagnement fraternel et humain est pivot dans un programme innovant comme "Ensemble solidaires". Le Secours Catholique partage le savoir-faire de « bénévolat tiers de confiance » auprès de Stop Exclusion Energétique et d'autres associations caritatives.

Florence PRESSON, Adjointe au Maire de Sceaux aux transitions et à l'économie circulaire et solidaire Coordinatrice du Parcours de Rénovation Energétique Performante à **Grand Paris Grand Est**, a présenté le regard de **la collectivité territoriale** : *quels apports de cette alliance à votre territoire qui let en œuvre des parcours de rénovation énergétique performante ?* Ce territoire de Seine Saint-Denis se mobilise pour agir contre les situations d'exclusion énergétique. Il a mis en œuvre un programme d'accompagnement renforcé - le parcours de rénovation énergétique performante, adapté aux besoins socio-économiques des publics les plus fragiles. C'est aussi l'un des territoires « Zéro Exclusion Energétique ».

Franck BILLEAU, Fondateur et Directeur Général du **Réseau Eco-Habitat** a partagé l'expérience d'un **opérateur** : *En quoi le changement d'échelle de Stop à l'Exclusion Energétique accélère le déploiement de nouvelles compétences, que vous accompagnez ?* Cette association a pour vocation d'agir contre l'habitat précaire. Elle a développé un savoir-faire d'« ensemble solidaire » dans le cadre d'un contrat à impact social sur la rénovation de logements de personnes précaires mené dans les Hauts-de-France. Un ensemble solidaire articule la détection de situations d'exclusion énergétique, sensibilise et développe les compétences d'opérateurs techniques et socio-financiers.

Nicolas CORDIER, Responsable du Business à Impact Social du groupe **Leroy Merlin**, a éclairé un **enjeu d'ancrage territorial** : *en quoi cette alliance est-elle source d'ancrage territorial et de mobilisation de vos parties prenantes pour un groupe de distribution tel que Leroy Merlin ?* Leroy Merlin s'engage dans le collectif Stop Exclusion Energétique pour construire des solutions durables face à la précarité énergétique. Cette entreprise agit via 3 leviers d'actions pour des coopérations menées localement : sensibiliser, faire connaître ; mobiliser des financements ; apporter des compétences.

Passons de l'Action aux Interactions pour inventer des modèles socio-économiques solides à horizon 2030 !

La mise en débat a souligné **les mots-clés** illustrant le mieux cette alliance territoriale innovante :

- *La diversité, la coopération, l'audace*
- *La confiance, la complémentarité, l'écosystème*

Un outil pour Agir ensemble : la boussole « L'ODD 17 en pratiques »

Le RAMEAU a présenté les atouts de cette boussole. Elle a été progressivement élaborée, de 2019 à 2022, pour répondre aux enjeux et aux besoins révélés par la mission ministérielle sur l'accélération des alliances stratégiques en France. Cet enjeu partagé est incarné par l'ODD 17 : comment agir ensemble ? Pour réussir à plusieurs ce qu'aucun ne peut faire seul.

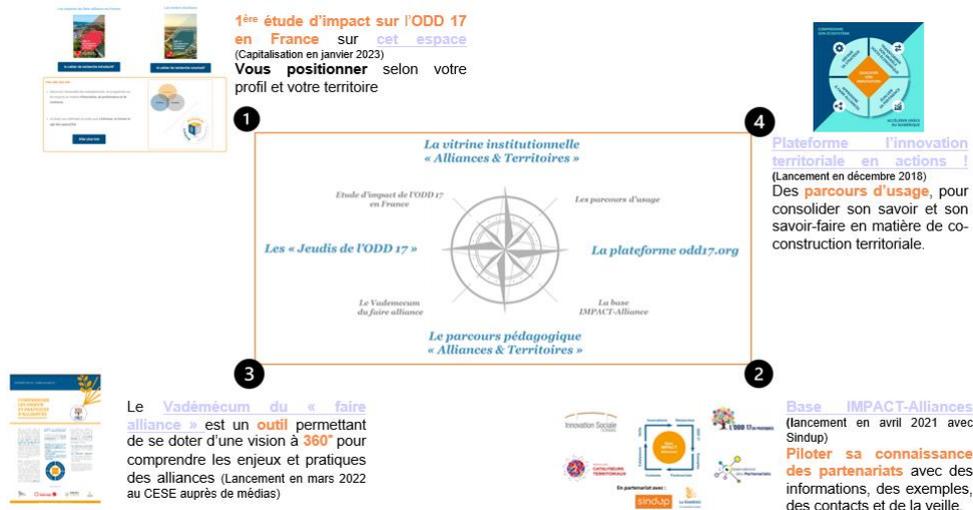
Cette boussole est constituée d'un ensemble d'outils pour s'informer, se former et agir.

Nouveaux modèles d'affaires sociétaux

Elle comprend 4 ressources complémentaires dans ses fondements.



Des démarches transversales viennent compléter ces apports.



Pour bénéficier de la richesse de ces échanges, nous vous invitons à [consulter en replay](#) le webinar « Cap 2030 vers l'ODD 7, l'énergie en pratiques ! ».

Retrouvez l'ensemble des ressources de ce programme sur [la page dédiée](#).

Nouveaux modèles d'affaires sociétaux

L'alliance de l'Agenda 2030 avec les Territoires !

Convaincue de l'opportunité de la Revue Nationale Volontaire des Objectifs de Développement Durable de la France pour valoriser la capacité des Territoires à incarner l'ODD 17 en pratiques, la Fondation des Territoires réaffirme ses convictions sur les priorités pour accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au plus près des réalités de terrain.

Créée en juin 2022 après 5 ans de préfiguration collective (cf. [Note de lancement](#)), la Fondation des Territoires s'est dotée [d'un programme 2023 ambitieux](#) pour accompagner les Projets de Territoires. Elle s'est associée avec des acteurs pionniers de la co-construction territoriale afin de contribuer significativement à l'émergence et au déploiement de solutions locales adaptées aux besoins et aux spécificités de chaque Territoire.

La Fondation a été auditionnée lors de la Conférence contributive de la société civile à la Revue Nationale Volontaire (RNV) des Objectifs de Développement Durable (ODD) de la France, organisée par l'Institut Open Diplomacy. En écho au rapport [« ODD, tout est lié ! »](#) de la députée Florence PROVENDIER remis au Gouvernement en 2022, elle a égayé sa conviction : **« ODD 17 : tout est dit ! »**.

L'état des lieux de l'ODD 17 en France

A l'écoute des résultats de l'étude d'impact de l'ODD 17 en France et dans ses 13 régions métropolitaines (cf. [cahier de recherche](#) et [l'espace de capitalisation](#)), la preuve est maintenant établie des effets du faire alliance. La performance des organisations publiques et privées, l'innovation territoriale et sociétale, ainsi que la confiance individuelle et collective sont directement impactées par la capacité à coopérer au plus près des réalités de terrain.

Réalisée dans le cadre d'un plan quinquennal 2018 - 2022, la première étude d'impact de l'ODD 17 à l'échelle de la France a révélé trois enseignements :

- Entre 2015 et 2022, la France est passée d'un « devoir d'alliance » à une « envie d'agir ensemble » (ré)affirmé par 74% des Français, 92% des Maires, 84% des dirigeants d'entreprise et 97% des responsables associatifs⁷... mais sans savoir « comment faire » pour coopérer alors que ce n'est pas (encore) dans notre culture commune.
- Les pratiques sont plus développées que conscientisées, à l'instar des 57% d'entreprises qui pratiquent des partenariats sociétaux, alors qu'elles n'étaient que 36% en 2015.
- Les territoires sont les lieux d'apprentissage de ces nouvelles alliances. 66% des acteurs économiques les pratiquent au niveau local, 44% régionalement, 19% au plan national, et 7% à l'international. Cette territorialité de l'action explique l'invisibilité des pratiques partenariales. Majoritairement empiriques, « elles se vivent plus qu'elles ne se disent », et ne sont pas encore intégrées dans nos systèmes de gestion.

Les Territoires jouent donc un rôle structurant dans la valorisation et le déploiement du « jouer collectif » en France. D'abord, ils incarnent « l'intérêt général à portée de main » ; autrement dit, la capacité à prendre le risque de dépasser « l'entre soi » pour expérimenter « l'entre tous ». Ensuite, c'est un espace commun où les Projets de Territoire peuvent créer la confiance en assurant à la fois

⁷ Voir les 21 études statistiques réalisées par Comisis OpinionWay entre 2018 et 2022 pour l'Observatoire des partenariats

Nouveaux modèles d'affaires sociétaux

la cohérence des actions et la cohésion des acteurs. Bien que conscients de la nécessité d'une approche systémique, les différents profils d'acteur ont en effet encore besoin d'en faire l'expérience avant de pouvoir conduire le changement nécessaire pour eux-mêmes. Enfin, les Territoires sont les lieux d'expérimentation par excellence. Ils sont à l'intérêt général ce que la paille est aux chercheurs. Ils permettent de tester en situation réelle de nouvelles solutions, et de prendre le temps d'en valider la pertinence.

Les Territoires, lieux de liens et lieux de vie, sont donc les meilleurs ambassadeurs de l'ODD 17 en pratique. Mais comment activer cette capacité à faire alliance ?

Les 4 leviers d'activation de l'ODD 17

Pour être en mesure d'activer un changement, il faut 4 conditions : un Cap clair, une Connaissance partagée des enjeux et des pratiques, une Capacité d'action au travers d'un modèle socio-économique équilibré, et un Cadre de gestion adapté à l'ambition et à la réalité de terrain. Passons en revue ces 4 conditions afin de (dé)montrer qu'elles sont aujourd'hui des leviers actionnables.

Un Cap clair : la [note de décryptage de l'ODD 17](#), co-construite sous l'impulsion du Comité 21, décline les 19 cibles d'action pour en comprendre leur opérationnalité. Pour bien en appréhender les modalités pratiques, il faut rappeler que durant 3 ans, de 2019 à 2021, la mission ministérielle « Accélérer les alliances stratégiques » a mobilisé plus d'une centaine de réseaux publics et privés, nationaux et territoriaux, afin de définir une feuille de route pour activer en France l'ODD 17 en pratiques. A fin 2022, sur les 21 mesures de la « feuille de route » ministérielle, 12 ont dépassé les objectifs, 7 les ont atteints, et 2 mesures sont encore en cours. C'est dire que le Cap a bien été posé, et que la mobilisation collective a permis de faire de réelles avancées en 3 ans.

Une Connaissance partagée des enjeux et des pratiques : grâce aux moyens mobilisés par le [Fonds ODD 17](#), une boussole de l'ODD17 en pratiques a été réalisée. De la vitrine institutionnelle « [Alliances & Territoires](#) » sur le site gouvernemental [associations.gouv.fr](#), à la plateforme de capitalisation partagée [odd17.org](#), en passant par l'animation hebdomadaire des « [Jeudis de l'ODD 17](#) », du [parcours pédagogique](#) « Alliances & Territoires » ou encore de la [base IMPACT-Alliances](#) recensant plus de 1.000 exemples inspirants, les données, outils et compétences nécessaires pour agir efficacement ont été rendus facilement et librement accessibles à tous.

Une Capacité d'action renforcée : en ces temps où l'équilibre socio-économique est au cœur des débats face à l'effet ciseau de l'accroissement des besoins sociétaux et de la raréfaction des ressources, les 3 piliers indispensables pour mettre en œuvre le déploiement du faire alliance en France ont fait l'objet d'innovations et d'investissement :

- **Richesses Humaines** : le Réseau des 350 catalyseurs territoriaux a été valorisé et soutenu pour accompagner en proximité les dynamiques de coopérations d'intérêt général. Il s'est activé pour développer les compétences partenariales en coopération avec des acteurs académiques tels que la Chaire InterActions d'AgroParisTech.
- **Ressources financières** : Le Fonds ODD17 a inventé de nouvelles formes de financement de l'ingénierie locale, et s'est engagé à une nouvelle étape en 2023.
- **Alliances stratégiques** : la Fondation des Territoires s'est donnée pour objectif de valoriser la diversité des contributions pour mettre en œuvre les Projets de Territoire.

Un Cadre adapté : de la « [Charte du faire alliance](#) », co-élaborée avec les Territoires sous le pilotage de la Fondation des Territoires, au cadre juridique de la [proposition de loi d'expérimentation du droit](#)

Nouveaux modèles d'affaires sociétaux

[d'alliance d'intérêt général](#), les conditions d'adaptation progressive de nos systèmes de gestion sont posées. Etayé par la pratique de 17 ans d'expérimentations, ce cadre a été institutionnellement reconnu... mais pas encore validé. Dans les deux mesures de la « feuille de route » ministérielle 2020-2022 restant à réaliser. Il y a d'une part la mise en valeur des coopérations dans l'Agenda politique ; ce que permet aujourd'hui la RNV de l'Agenda 2030. Il y a d'autre part la mise en place d'un cadre juridique *a minima* pour permettre le développement des alliances d'intérêt général qui sont encore très largement empêchées dans le cadre de la législation actuelle. Ce chantier fait l'objet de rencontres institutionnelles.

Maintenant, passons à l'Action !

Sans attendre d'autres avancées qui faciliteraient l'accélération du faire alliance en France, la Fondation des Territoires s'est engagée au travers de **4 chantiers** : le premier sur la sémantique des « Territoire(s) » avec la Chaire InterActions d'AgroParisTech, le deuxième sur l'animation des Territoires avec le Réseau des catalyseurs territoriaux, le troisième sur la montée en puissance des « Chefs de projet innovation territoriale » au sein des Collectivités locales & territoriales avec Le RAMEAU, et le quatrième sur l'analyse des Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) avec l'ANPP-Territoires de Projet.

Aujourd'hui, il n'y a pas un Territoire qui ne soit déjà engagé ! Souvent, comme Monsieur Jourdain faisait de la prose, ils font de la co-construction territoriale sans le savoir. Il est important de leur permettre de (se) révéler cette capacité à faire ensemble ce qu'aucun ne peut faire seul. C'est une des trois priorités pour accélérer le mouvement de faire alliance qui s'accélère en France. La seconde est de valoriser l'engagement des « petites et moyennes » organisations publiques & privées qui inventent de nouveaux modèles socio-économiques pour concrètement mettre en œuvre les transitions au plus près des besoins, des réalités de terrain et des spécificités locales. La troisième est de faire une place plus grande aux jeunes pour agir. Sachons être à leur écoute comme nous y invite la récente étude « la parole des jeunes en actions ! » de l'Observatoire des partenariats⁸, publiée à l'occasion de la Conférence contributive de la société civile à la RNV organisée par l'Institut Open Diplomacy.

Si vous aussi vous souhaitez contribuer à ce mouvement de co-construction territoriale qui incarne l'ODD 17 en pratique, alors **venez le 4 juillet** découvrir la richesse de la mobilisation des énergies en Territoires lors de la **9^{ème} Rencontre des pionniers des alliances en Territoire**, organisée par le Réseau des catalyseurs territoriaux.

A mi-chemin de l'Agenda 2030, après le rapport « ODD tout est lié ! » en 2022, et le témoignage de la Fondation « ODD 17, tout est dit ! » en 2023, gageons que nous pouvons nous engager collectivement le 4 juillet prochain pour que, d'ici 2030, « tout soit fait » !

Charles-Benoît HEIDSIECK, *Co-Fondateur de la Fondation des Territoires*

⁸ Etude « La parole des jeunes en Actions » du programme ECOSYSTEME de l'Observatoire des partenariats (Comisis-OpinionWay, mai 2023)

Nouveaux modèles d'affaires sociétaux

Cap 2030 vers l'ODD 9, l'industrie et l'innovation en pratiques !



Le cycle « Cap 2030 vers de nouveaux équilibres économiques » propose tous les 3èmes jeudis du mois une vision opérationnelle de nouvelles alliances territoriales, qui (ré)concilient économie et intérêt général, ainsi que d'outils et méthodes pour réussir l'Agenda 2030 des ODD. Focus en juin sur l'industrie et l'innovation.

Après les villes et communautés durables en mai, la sixième escale avait pour thème : « *Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers l'ODD 9, l'industrie et l'innovation en pratiques !* ». Elle a rassemblé le 15 juin IMS Luxembourg, la Région Hauts-de-France, REV3, la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, R3D, le Réseau Alliances et Le RAMEAU.

Eclairage international

Nancy THOMAS, Directrice générale d'**IMS Luxembourg**, réseau de référence sur la RSE depuis plus de 15 ans dans ce pays, est intervenue pour présenter **la démarche de 3e Révolution Industrielle (TIR) menée au Luxembourg**.

IMS (Inspiring More Sustainability) représente un quart de la masse salariale des entreprises luxembourgeoises, et mobilise une diversité de parties prenantes dans ses travaux. Des échanges réguliers avec la région Hauts-de-France et le Réseau Alliances ont nourri la réflexion et la mise en œuvre de la démarche de TIR, impulsée en 2015 par le Ministère de l'Économie, avec la CCI et IMS Luxembourg.

Cette [démarche](#) a mobilisé 300 personnes, Jérémy RIFKIN et une vingtaine de ses experts, et a défini une stratégie nationale de 49 mesures pour une économie plus durable, à horizon 2050. En 2022, Luxembourg Stratégie, rattachée au Ministère de l'Économie, a été créé pour piloter, en particulier, la mise en œuvre de cette stratégie nationale pour l'économie du Luxembourg en 2050.

Nouveaux modèles d'affaires sociétaux

Une vision croisée des parties prenantes au travers de 4 points cardinaux



Le dialogue a mis en lumière la valeur de REV3 perçue par 4 acteurs régionaux et territoriaux.

Frédéric MOTTE, Conseiller Régional, Président de la mission Rev3 et Délégué à la transformation économique de la **Région Hauts-de-France**, a exprimé la vision de l'**acteur public régional** avec **la présentation et l'analyse de la dynamique collective Rev3**. Rev3 incarne le développement durable et la marche vers la neutralité carbone en Hauts-de-France. Ce programme systémique, lancé en 2012 avec la CCI, est devenu le fil rouge de l'ensemble des politiques de la région des Hauts-de-France et mobilise territoires, entreprises, citoyens, associations et académiques.

Cette stratégie se déploie dans la [feuille de route 2022 – 2027](#), au travers de 5 orientations majeures :

- REV3 au cœur du fonctionnement de **l'institution**
- REV3 et **les territoires** : tous engagés !
- Promouvoir et accompagner des **formations** et une **recherche innovation** pour rev3
- REV3 – **citoyens** et initiatives citoyennes : tous mobilisés !
- Favoriser les **filières d'avenir** stratégiques, innovantes et créatrices de richesses et d'emplois

Les 6 filières économiques ciblées sont : l'énergie bas carbone ; la décarbonation ; la mobilité durable ; les bâtiments durables ; l'agriculture, la bioéconomie et la filière forêt-bois ; et l'économie circulaire.

Le programme Rev3 incarne la raison d'être de la Région : « *construire une région leader et exemplaire pour un avenir durable et solidaire au service des Hommes, des territoires et de la planète* ».

Jérôme BROSSIER, Directeur du Développement des Entreprises, à **l'Agglomération de Béthune-Bruay**, a témoigné sur la mise en place d'un **écosystème territorial de l'innovation** : **en quoi Rev3 a accéléré la structuration d'un écosystème territorial de l'innovation au service des industries ?** Ce territoire de 100 communes et de 280 000 habitants, est le plus industrialisé des Hauts-de-France : il inscrit sa politique de développement économique dans le cadre du projet de territoire « L'agglo 100% durable ». Depuis 2020, il est impacté par 3 actualités : la fermeture de l'usine Bridgestone de Béthune, qui employait 900 salariés, en mai 2021 ; l'ouverture le 30 mai dernier, de la 1^{ère} Gigafactory française ACC (co-détenue par Stellantis, Mercedes et la filiale Saft de TotalEnergies), et la dynamique industrielle sur le territoire.

Nouveaux modèles d'affaires sociétaux

Ce territoire résilient se réinvente et a structuré plusieurs dispositifs d'appui aux projets en déploiement, inscrits dans la logique Rev3, dont une école d'ingénieur créée en moins d'un an.

Patrick GASPARD, Dirigeant de l'**entreprise R3D**, implantée sur le parc d'activité de Barlin, a partagé son retour d'expérience : **en quoi Rev3 a eu un effet levier sur l'implantation de votre industrie innovante ?** R3D est un bureau d'étude spécialisé dans la fabrication additive, doté de la plus grande imprimante 3D d'Europe. Patrick GASPARD a suivi en 2020 le programme d'accompagnement de l'Accélérateur Rev3 de l'agglomération de Béthune-Bruay, afin de massifier l'utilisation de matières recyclées dans l'impression 3D. Cette imprimante 3D vise à proposer, en location, du mobilier urbain innovant aux collectivités locales.

Adrien HUC, Responsable du **Réseau Alliances**, a éclairé un **enjeu d'accompagnement de la transformation des entreprises** : **comment la dynamique de Rev3 a accéléré la transformation des pratiques des entreprises accompagnées ?** Depuis sa création en 1993, le Réseau Alliances, a pour enjeu de prouver que la performance des entreprises est liée à la maîtrise de leurs impacts sociaux et environnementaux, et à leur ancrage territorial. En 2012, la dynamique Rev3 est née au World Forum de l'Entreprise Responsable. Rev3 permet d'aider à la résistance au changement, de multiplier des événements et des outils pour les chefs d'entreprises, afin de les sensibiliser à l'enjeu et aux atouts de se transformer. Rev3 constitue aussi un levier pour mobiliser les collaborateurs, les entreprises et ses parties prenantes, en particulier les territoires.

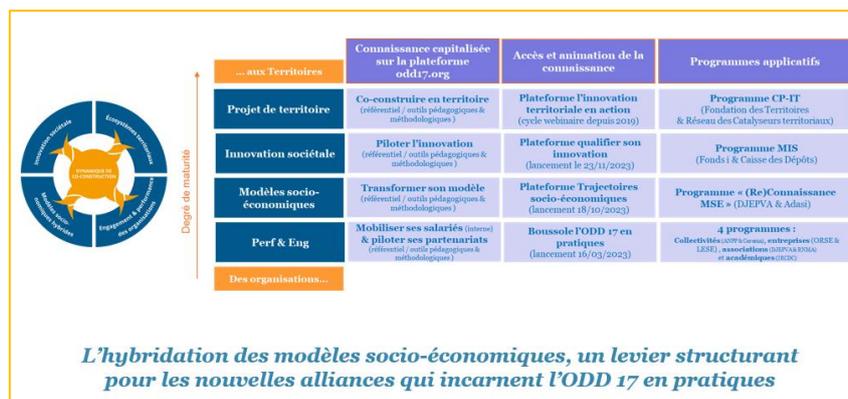
Passons de l'Action aux Interactions pour inventer des modèles socio-économiques solides à horizon 2030 !

La mise en débat a souligné **le mot qualifiant** le mieux selon les intervenants l'alliance territoriale :

- *La transparence et la collaboration*
- *L'audace et la pédagogie*
- *La coopération*
- *La famille, la communauté*
- *Le mimétisme*
- *Le pari de la confiance*

Un outil pour Agir ensemble : les différents accès à la connaissance

Le RAMEAU a présenté l'enjeu de la connaissance sur les modèles socio-économiques d'intérêt général. Elle est à relier avec la maturité de son organisation (cf. schéma ci-dessous) :



Nouveaux modèles d'affaires sociétaux

En 2023, 4 chantiers menés en parallèle ont pour enjeu de passer de la capitalisation des connaissances à l'animation d'une montée en compétences, pour permettre à chacun de se les approprier (cf. schéma ci-après).



L'appropriation des connaissances s'opère notamment par le pilotage de sa propre trajectoire socio-économique, favorisée par la consultation des outils et méthodes capitalisés sur [la plateforme ODD17.org](https://la.plateforme.odd17.org), pour mener des démarches de partenariat, et en s'inscrivant à [la base IMPACT-Alliances](https://la.base.impact-alliances.org), pour piloter au quotidien sa connaissance des partenariats. En complément, vous pouvez vous informer régulièrement, depuis les « [Jeudis de l'ODD 17](https://jeudis.odd17.org) », chaque semaine, jusqu'au dossier annuel de [JURIS Associations](https://jurisassociations.org).

Le prochain dossier sera publié dès le 1^{er} juillet : n'hésitez pas à le commander !



Pour bénéficier de la richesse de ces échanges, nous vous invitons à consulter [en replay](https://replay.webinar.com) le webinaire « Cap 2030 vers l'ODD 9, l'industrie et l'innovation en pratiques ! ».

Retrouvez l'ensemble des ressources de ce programme sur [la page dédiée](#).

Nouveaux modèles d'affaires sociétaux

8 axes de marché en développement actuel et à venir

La sécurité, le bien-être, l'accomplissement de soi... Avec les crises sanitaire, géopolitique et énergétique, retour aux grands fondamentaux.

S'adapter aux changements climatiques

Le dérèglement climatique touche aussi nos vies. Sécheresses, canicules, tempêtes, inondations, crues ou submersions se concrétisent sous nos yeux à un rythme soutenu. Les start-up en capacité d'innovation sont attendues dans cette urgence à l'adaptation : la rénovation thermique des bâtiments, la renaturation des villes avec des espèces d'arbres peu consommatrices d'eau ou la végétalisation des bâtiments.

Des opportunités : la création de zones d'expansion des crues, une agriculture mieux adaptée aux conditions climatiques à la transformation du tourisme de montagne ou à une meilleure détection météorologique des événements extrêmes, la reforestation, le recours aux énergies vertes dans l'industrie, la mobilité, une meilleure efficacité énergétique ou la réduction des sources de gaz à effet de serre.

Le virtuel au service de la réalité

Les domaines de la formation, du médical, de la culture, de la maintenance industrielle, du loisir et même de l'organisation du travail sont concernés. Encore balbutiant, le métavers s'impose comme une accentuation de cette tendance, et ouvre de nouvelles perspectives attractives. D'après une étude d'Ernst and Young pour le KIF, il pourrait peser dans les 1.500Md€ de chiffre d'affaires d'ici 2030.

La chasse au gaspillage

Depuis plusieurs années, des start-up se dament le pion pour remporter la bataille contre le gaspillage alimentaire dans l'énergie, le prêt-à-porter, l'ameublement, la tech, le compost ; la chasse au gaspillage s'étend à tous les secteurs, confortée par une réglementation de plus en plus incitative. Le double objectif de ces jeunes pousses anti-gaspillage : réduire les déchets et proposer des produits et services à l'impact environnemental le plus faible possible, en préférant le réemploi de matières. Rendre circulaires l'ensemble des secteurs d'activité permet de s'attaquer à 45% des émissions globales de gaz à effet de serre, soit près de la moitié du combat pour atteindre collectivement la neutralité carbone, et de consommer les ressources planétaires au moins à leur rythme de renouvellement .

Repenser le contrat social de l'entreprise

Démotivation , lassitude, recherche de sens dans son travail et d'un meilleur partage de la valeur, préférence pour le télétravail... Sur fond de crises, sanitaire, écologique ou de pouvoir d'achat, le rapport au travail en entreprise est bouleversé. Une enquête de la Fondation Jean Jaurès et de l'Ifop de novembre 2022 fait figurer un record des taux de démissions en France, portées à 520.000 par trimestre entre fin 2021 et début 2022 ; d'ailleurs, en 1990, 60% des sondés disaient que le travail était 'très important' dans leur vie vs 24% aujourd'hui.

En partenariat avec André Letowski :



Nouveaux modèles d'affaires sociétaux

Les directions des ressources humaines s'activent en tous sens car la question de la fidélisation des talents devient centrale. Veiller à la sécurité psychologique des collaborateurs, à leur bien-être, à l'équité dans les rémunérations, pratiquer un management bienveillant et inclusif, laisser aux salariés une flexibilité dans le choix de leur mode de travail, donner de la reconnaissance, développer la marque employeur.

La sécurité avant tout

Dans la vie réelle ou sur internet, la sécurité reste un sujet de préoccupation de taille : en matière de cybersécurité, des attaques en hausse de 37% entre 2020 et 2021 et un marché annoncé à 4,2Md€ en France d'ici 2025.

Vivre ensemble

Deux années de restrictions sanitaires et de confinements à répétition ont mis à mal le moral des Français. Dans cette morosité ambiante, le besoin de se retrouver autour de moments conviviaux pour échapper au quotidien se fait pressant.

Objectif Pouvoir d'achat

Près de 64% des Français ont déjà adapté leurs dépenses pour faire face à la hausse des prix, selon un sondage OpinionWay. Dans un contexte d'inflation, les achats malins et bons plans ont de beaux jours devant eux (retour en force du low cost, économie d'usage plutôt qu'économie de propriété)

Prendre soin de soi

L'impact du Covid se traduit par une prise de conscience aiguë des moyens de protéger sa santé. Le lien entre l'alimentation, l'activité physique, le sport et la santé est acté. L'usage du Nutri-Score ou de l'application Yuka accélère cette prise en main. Des produits sains ou bio, une alimentation moins carnée, des compléments alimentaires pour renforcer son système immunitaire, des cosmétiques naturels, bons pour la peau et la planète, répondent aux aspirations des consommateurs.

Le confinement a aussi donné envie de pousser les murs avec le retour en force des cours de danse ou de l'expression corporelle. L'hygiène de vie passe aussi par l'esprit, apaisé par des applications de méditation, de sophrologie ou d'accompagnement psychologique.⁹

⁹ D'après :

"Entreprendre : 8 tendances pour créer en 2023", Les Echos Entrepreneurs, janvier 2023

<https://letowski.fr/8-axes-de-marche-en-developpement-actuel-et-a-venir/>

La Colombie 1^{er} bénéficiaire du Climate Investment Funds pour l'intégration des énergies renouvelables

La Colombie devrait être le premier pays à bénéficier d'un nouveau fonds destiné à favoriser le déploiement des énergies renouvelables dans le monde. Le Renewable Energy Integration fund (REI) prêtera à la Colombie 70 millions de dollars à un faible taux d'intérêt afin qu'elle puisse investir dans sa transition vers une énergie propre.

Les fonds sont destinés aux infrastructures énergétiques, notamment les batteries pour stocker l'électricité renouvelable, les lignes de transport pour l'acheminer et les installations pour fabriquer de l'hydrogène vert avec cette électricité.

L'argent provient d'une enveloppe de 300 millions de dollars constituée de dons ponctuels des gouvernements du Royaume-Uni, des Pays-Bas et de la Suisse. Le REI vise à aider les pays à revenu faible et intermédiaire à développer des systèmes énergétiques plus flexibles et plus résilients grâce à des solutions qui peuvent accélérer l'adoption des meilleures combinaisons technologiques pour conduire la transition énergétique. La Colombie a été l'un des cinq pays choisis pour participer à la première phase du programme parmi les 54 candidats qui ont exprimé leur intérêt en 2021 et est le premier à recevoir l'approbation de son plan d'investissement par le Climate Investments Fund.

Le Kenya, le Mali, les Fidji et l'Ukraine devraient également bénéficier d'un montant pouvant atteindre 70 millions de dollars chacun. Si les pays développés abondent le fonds davantage, les prochains pays en développement sur la liste prioritaire sont le Brésil, l'Inde, l'Indonésie, la Turquie et le Costa Rica.

Le gouvernement colombien espère que les 70 millions de dollars permettront de mobiliser 280 millions de dollars supplémentaires auprès des banques multilatérales de développement et des marchés de financement du carbone.

Il prévoit que ces dépenses permettront d'éviter l'émission de 1,6 million de tonnes de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Cela représente environ 1 % des gaz à effet de serre produits chaque année par la Colombie.

La Colombie tire environ les trois quarts de son électricité de barrages hydroélectriques, une source d'énergie sans carbone. Le reste provient essentiellement de combustibles fossiles.

Le gouvernement affirme que les retards dans l'obtention des permis environnementaux pourraient menacer la réussite de certains projets, en particulier après l'approbation par le gouvernement de l'accord d'Escazu qui protège les défenseurs de l'environnement, les permis nécessaires à la construction de lignes de transmission sont presque impossibles à obtenir rapidement.

Les installations d'hydrogène vert sont souvent plus faciles à mettre en place que les lignes de transmission, car elles ne couvrent qu'une petite zone et une seule communauté doit donc être consultée.

Nouveaux modèles d'affaires sociétaux

L'instabilité politique constitue un autre risque, comme le reconnaît le plan du gouvernement. Les présidents colombiens n'ayant qu'un seul mandat de quatre ans, le président écologiste de gauche Gustavo Petro quittera ses fonctions en 2026.

Le Fonds d'investissement climatique a été créé en 2008 et a reçu 11 milliards de dollars de la part de 14 pays. Il a récemment consacré 500 millions de dollars à la transition énergétique de l'Indonésie. Le nouveau programme REI offre des possibilités de créer des conditions favorables pour faciliter l'intégration de la nouvelle production d'énergie renouvelable prévue pour les années à venir. Il créera également des opportunités d'emploi en mettant l'accent sur l'inclusion et la diversité des genres et en aidant ceux qui doivent quitter des emplois qui seront remplacés par ceux liés aux nouvelles technologies qui font partie de la transition énergétique. Plus important encore, il aide le pays à respecter ses engagements en matière d'atténuation du changement climatique dans le cadre de sa NDC.¹⁰

L'UE s'accorde sur un objectif d'énergies renouvelables à 42.5% d'ici 2030

L'accord sur la directive européenne sur les énergies renouvelables (RED) met un terme à un processus de 18 mois visant à moderniser les politiques climatiques de l'Union et à atteindre une réduction nette de 55 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.

Les eurodéputés sont parvenus à un accord sur la loi relative aux énergies renouvelables jeudi 30 mars à Bruxelles, après une longue nuit de négociations. L'accord politique conclu par le Parlement européen, la Commission et les États membres de l'UE comprend un objectif juridiquement contraignant visant à « *porter la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique globale de l'UE à 42,5 % d'ici 2030* », selon une déclaration publiée à l'issue des négociations.

Les États membres qui le souhaitent peuvent compléter cet objectif par « *un supplément indicatif de 2,5 % qui permettrait d'atteindre 45 %* », ajoute le communiqué.

« *Cet accord historique marque un tournant décisif pour l'Europe dans la lutte contre le changement climatique* » a déclaré Christophe Grudler, rapporteur du groupe (Renew) dans les négociations sur la directive.

« *Nous allons non seulement augmenter la part des énergies renouvelables à 42,5 %, mais aussi accélérer considérablement les processus d'autorisation et d'octroi de permis pour les installations d'énergie renouvelable. C'est un bon jour pour la transition énergétique de l'Europe* », a ajouté Markus Pieper, eurodéputé conservateur (Parti populaire européen – PPE) allemand qui a dirigé la délégation parlementaire lors des négociations.

L'accord conclut les négociations sur les principaux éléments du paquet climatique de l'UE « Fit for 55 », présenté en juillet 2021, qui vise à réduire de 55 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.

¹⁰ La Colombie 1^{er} bénéficiaire du Climate Investment Funds pour l'intégration des énergies renouvelables – pour en savoir plus :

- <https://www.climatechangenews.com/2023/02/03/colombia-gets-70m-from-new-global-renewable-integration-fund/>
- <https://www.cif.org/>
- <https://blogs.iadb.org/sostenibilidad/en/colombia-launches-the-climate-investment-funds-renewable-energy-integration-program-in-latin-america/>

Nouveaux modèles d'affaires sociétaux

Avant d'avoir force de loi, l'accord politique doit encore être officiellement ratifié par les deux colégislateurs de l'UE, à savoir le Parlement européen et le Conseil de l'UE, qui représentent les 27 États membres. Il s'agit généralement d'une formalité.

Les négociateurs de l'UE étaient en désaccord sur le niveau d'ambition à atteindre. Après l'invasion de l'Ukraine par la Russie l'année dernière, la Commission a proposé d'augmenter l'objectif de l'UE en matière d'énergies renouvelables pour 2030 de 40 à 45 %, une position que le Parlement a soutenue à une écrasante majorité lors d'un vote en septembre.

Accélérer le déploiement des énergies renouvelables est « *un élément clé de notre programme visant à abandonner progressivement les combustibles fossiles russes* » et à isoler Moscou, avait déclaré Kadri Simson, commissaire européenne à l'Énergie, aux 27 ministres de l'Énergie de l'Union en décembre.

Mais les États membres de l'UE n'ont pas été convaincus et n'ont pu trouver qu'une majorité pour soutenir l'objectif de 40 % proposé par Bruxelles l'année précédente. Soutenue par d'autres États membres d'Europe centrale et orientale, la Pologne a demandé à l'UE de s'en tenir à l'objectif de 40 %. D'autres pays, comme le Danemark, l'Allemagne et l'Espagne, ont soutenu l'objectif de 45 % et ont rallié huit États membres à leur cause.

Un différend sur le rôle de l'énergie nucléaire dans la réalisation des objectifs de décarbonation de l'UE a également menacé de faire sérieusement dérailler les négociations avant même que les législateurs n'entrent en scène mercredi.

Dans les faits, quelques heures avant leur réunion, les États membres étaient toujours en désaccord sur la reconnaissance de l'hydrogène produit à partir d'énergie nucléaire à faible teneur en carbone dans le cadre des objectifs européens en matière de carburants renouvelables pour les transports et l'industrie.

La France, soutenue par au moins huit autres États membres, militait pour que l'« hydrogène à faible teneur en carbone » soit déduit des objectifs de l'UE en matière d'énergies renouvelables, ce à quoi s'opposait fermement un groupe rival composé d'au moins neuf autres pays de l'UE, dont l'Allemagne.

Au final, l'accord provisoire donne aux États membres la possibilité de choisir entre deux objectifs en matière de carburants renouvelables pour les transports :

- un objectif contraignant de réduction de 14,5 % de l'intensité des gaz à effet de serre dans les transports grâce à l'utilisation des renouvelables d'ici 2030 ;
- un objectif contraignant d'une part d'au moins 29 % de renouvelables dans la consommation finale d'énergie dans le secteur des transports d'ici 2030.

L'objectif de réduction de l'intensité des gaz à effet de serre est une concession à des pays comme la France, qui dispose déjà d'un bouquet électrique à faible teneur en carbone grâce au nucléaire.

Selon Pascal Canfin, l'accord politique « *reconnait le rôle spécifique de l'énergie nucléaire, qui n'est ni verte ni un combustible fossile* ».

Nouveaux modèles d'affaires sociétaux

Pour l'industrie, l'accord prévoit une augmentation annuelle de 1,6 % de l'utilisation des énergies renouvelables d'ici à 2030. En outre, 42 % de l'utilisation de l'hydrogène par l'industrie devrait provenir de combustibles renouvelables d'ici 2030 et 60 % d'ici 2035, avec des dérogations possibles prévues pour les États membres qui atteignent déjà leurs objectifs de décarbonation — une autre victoire pour la France et son bouquet électrique à faible teneur en carbone.¹¹

L'IFC va cesser d'apporter son soutien financier au développement de projet charbonnier

La Société financière internationale (SFI, ou IFC en anglais), la branche de la Banque mondiale dédiée au secteur privé, va cesser de soutenir les nouveaux projets liés au charbon, une décision que les militants qualifient de bienvenue mais qui n'a que trop tardé.

Une mise à jour de la politique d'équité verte de l'organisation, qui s'adresse aux clients intermédiaires tels que les banques commerciales, stipule explicitement que les investissements de la SFI ne soutiendront plus de nouveaux projets liés au charbon. Cette faille a permis aux clients financiers de la SFI de soutenir un certain nombre de nouveaux projets charbonniers importants au cours des cinq dernières années.

Auparavant, la politique ne demandait aux clients financiers que de réduire leur exposition de moitié d'ici à 2025, et de la ramener à zéro d'ici à 2030.

Les intermédiaires financiers représentent plus de la moitié des investissements de la SFI et ont reçu près de 40 milliards de dollars de soutien de sa part depuis mai 2019.

La Hana Bank en Indonésie, par exemple, a financé une centrale électrique au charbon de 2 GW en Indonésie en 2019. Cette centrale devrait rejeter 10 millions de tonnes de CO₂ par an, soit une quantité similaire à celle de l'ensemble de la Jamaïque, pendant 25 ans.

PVI Holdings, un autre client de la SFI, a fourni une assurance à la centrale électrique au charbon de Vung Ang II au Viêt Nam en 2021.

Kate Geary, codirectrice de l'organisme de surveillance de la finance durable Recourse, a déclaré que le changement de politique envoyait un signal à l'ensemble de la communauté des investisseurs : *"l'ère du charbon est révolue"* et a demandé à la SFI d'étendre l'exclusion aux investissements dans le pétrole et le gaz. *« Il s'agit d'une étape bienvenue, mais qui a été longuement attendue. »*

Pour les ONG, la SFI devrait appliquer la nouvelle politique à ses clients intermédiaires financiers existants, tels que la Postal Savings Bank of China, qui compte parmi les principaux financiers du charbon en Asie. Toutefois, un rapport publié aujourd'hui par Global Energy Monitor révèle que, si

¹¹ L'UE s'accorde sur un objectif d'énergies renouvelables à 42.5% d'ici 2030 – pour en savoir plus :

- <https://www.euractiv.fr/section/energie/news/lue-saccorde-sur-un-objectif-de-425-de-renouvelables-dici-2030/>
- <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2023/03/30/council-and-parliament-reach-provisional-deal-on-renewable-energy-directive/>

Nouveaux modèles d'affaires sociétaux

les financements publics internationaux en faveur du charbon se sont pratiquement taris, les projets nouveaux et étendus continuent d'être soutenus par des fonds privés.

Sur les 99 institutions financières privées qui ont adopté des politiques nouvelles ou actualisées en matière de charbon en 2022, le rapport constate que la plupart d'entre elles sont « *insuffisantes pour aligner les banques, les assureurs et les investisseurs sur la science du climat* ». Seules 12 de ces politiques ont été jugées suffisamment solides pour mettre un terme au soutien accordé aux promoteurs de nouvelles mines de charbon et centrales électriques ou pour fixer des délais afin de mettre fin à tout financement lié à l'énergie au charbon dans les délais requis.

Le médiateur du conseiller en conformité a reçu plusieurs plaintes concernant les impacts environnementaux et sociaux du soutien de la SFI au charbon. Le Centre for Financial Accountability a déposé la première plainte de ce type en 2011 concernant le soutien d'un projet de charbon dans l'État indien d'Odisha, que le médiateur continue de surveiller. Joe Athialy, directeur exécutif du centre, a fait remarquer qu'il avait fallu plus d'une décennie pour que la SFI mette enfin fin à son soutien aux nouvelles mines de charbon. « *Pendant ce temps, les communautés ont été dispersées, leurs moyens de subsistance ont été volés et la crise climatique s'est aggravée, sans que personne ne soit tenu pour responsable de tout cela, et plus encore. Nous ne pouvons qu'espérer qu'elle agisse plus rapidement pour cesser de financer le pétrole et le gaz.* »

Outre les combustibles fossiles, la SFI a participé à d'autres projets controversés, tels qu'un projet hydroélectrique qui menace de déplacer des milliers de personnes au Mozambique.¹²

Les sources « non-fossiles » ont atteint 39% de l'électricité mondiale en 2022

L'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, la fermeture progressive des gazoducs de Moscou et la flambée des prix qui s'est ensuivie ont poussé des gouvernements à repenser leur politique énergétique, pour accélérer la mise en place des énergies décarbonées.

Selon un rapport du think tank Ember, combinées ensemble, « *toutes les sources d'électricité propres [renouvelable et nucléaire] ont atteint 39 % de l'électricité mondiale, un nouveau record* ». Le reste étant couvert par les énergies fossiles (gaz, pétrole, charbon), soulignent les auteurs du rapport.

Pour son quatrième rapport annuel « Global Electricity Review », Ember s'est appuyé sur des données ouvertes du secteur de l'électricité dans 78 pays représentant 93 % de la demande électrique mondiale.

En 2022, les énergies éoliennes et solaires ont tiré leur épingle du jeu, en atteignant « un record de 12 % de l'électricité mondiale », détaille le texte. C'était 5 % en 2015. Plus de 60 pays en tirent plus de 10 % de leur courant désormais. L'Union européenne mène la danse, avec 22 % d'électricité

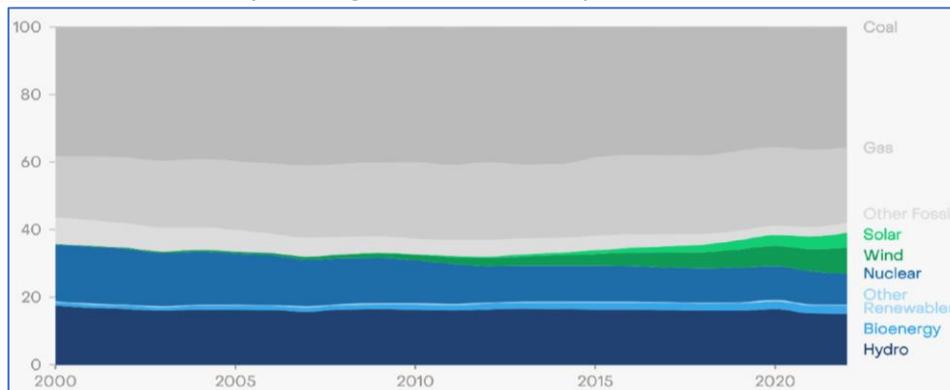
¹² L'IFC va cesser d'apporter son soutien financier au développement de projet charbonnier – pour en savoir plus :

- https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/industry_ext_content/ifc_external_corporate_site/financial-institutions/resources/greening-equity-investments-in-financial-institutions
- <https://www.climatechangenews.com/2023/04/06/world-banks-private-sector-arm-to-stop-supporting-new-coal/>
- <https://globalenergymonitor.org/report/boom-and-bust-coal-2023/>

Nouveaux modèles d'affaires sociétaux

d'origine renouvelable et une croissance de 24 % du solaire par rapport à l'année précédente. Cette percée a permis de limiter le recours au charbon, qui a cependant augmenté de 1,1 %, la demande d'électricité continuant de croître.

Figure : part des différents moyens de génération dans la production mondiale d'électricité (%)



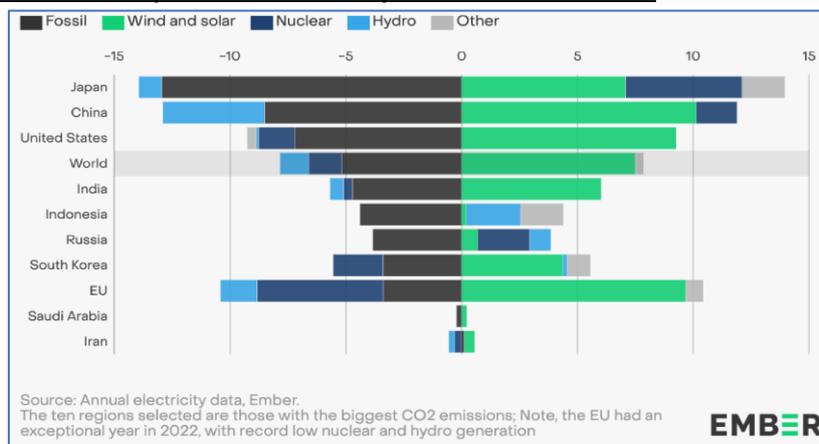
Source : Ember.

« Malgré ces progrès, le charbon est resté la plus grande source d'électricité au monde, produisant 36 % de l'électricité mondiale en 2022 », souligne le rapport.

La persistance du recours au gaz et au charbon pour répondre à la demande d'électricité a eu pour corollaire de faire « grimper les émissions de gaz à effet de serre à un nouveau record », de 12 milliards de tonnes d'équivalent CO₂ en 2022 (+ 1,3 %).

Les experts du rapport considèrent malgré tout que l'année 2022 pourrait être celle du « pic des émissions liées au secteur électrique et la dernière année de croissance de l'énergie fossile » dans ce secteur. Pour 2023, ils anticipent « une faible baisse de la production fossile (-0,3 %), avec des baisses plus importantes les années suivantes à mesure que le déploiement éolien et solaire s'accélélera ».

Figure : variation du mix de production électrique entre 2015 et 2022



Source : Ember.

« *En cette décennie décisive pour le climat, c'est le début de la fin de l'âge fossile* », estime l'analyste et coauteure du rapport, Malgorzata Wiatros-Motyka, citée dans le communiqué.¹³

Transports bas-carbone : l'abonnement illimité au train rencontre un large succès en Allemagne

Depuis le 3 avril, les usagers du train en Allemagne peuvent acheter un Deutschlandticket, aussi appelé D-Ticket, qui leur permet de voyager sans limites sur l'ensemble du réseau de transport urbain et régional. À partir du 1er mai prochain, les détenteurs de ce nouvel abonnement, lancé au prix de 49 euros par mois et résiliable à tout moment, pourront prendre le bus, le métro, le tramway et le train autant de fois qu'ils le souhaitent. Seuls les trains de longue distance, équivalents des TGV français, ne sont pas compris dans l'offre.

Le lancement de cette initiative semble déjà prometteur. En seulement trois jours, 250 000 abonnements ont été vendus, ce qui témoigne d'une forte demande, comme l'a confirmé Evelyn Palla, directrice du trafic régional de la compagnie ferroviaire Deutsche Bahn, dans une interview accordée au journal allemand Bild am Sonntag. Selon elle, environ six millions de personnes devraient souscrire pour la première fois à un abonnement de transport en commun avec le Deutschlandticket, ce qui s'ajouterait aux 11 millions d'utilisateurs actuels qui pourront également en bénéficier. Cela signifie qu'un habitant sur cinq pourrait être concerné.

Le D-Ticket, qui a été annoncé à la fin de l'année 2022, remplace le forfait mensuel de 9 euros qui avait été introduit durant trois mois l'été dernier pour aider les citoyens à faire face à l'inflation. Cette initiative avait permis de vendre près de 52 millions d'abonnements et d'éviter l'émission de 1,8 million de tonnes de CO₂ en incitant les voyageurs à utiliser les transports en commun plutôt que leur voiture, selon une étude menée par la Fédération allemande des sociétés de transports (VDV). Les conclusions de l'étude ont également montré qu'un passager sur cinq avait utilisé le réseau de transport local pour la première fois.

Aujourd'hui, le Deutschlandticket poursuit les mêmes objectifs en étant accessible à tous les habitants sans distinction, ainsi qu'aux touristes. Cette nouvelle initiative devrait soulager financièrement les usagers alors qu'un abonnement aux transports en commun coûte en moyenne 70 euros par mois en Allemagne et que le pays continue de subir la hausse des prix de l'énergie.

Si le prix de 49 euros est attractif, il pourra être amené à évoluer à partir de 2024 selon la situation économique, l'État fédéral ayant annoncé une participation à hauteur de 1,5 milliard d'euros par an pour financer le dispositif. En outre, le D-Ticket est un moyen efficace de rendre les transports en

¹³ Les sources « non-fossiles » ont atteint 39% de l'électricité mondiale en 2022 – pour en savoir plus :

- <https://ember-climate.org/insights/research/global-electricity-review-2023/>
- https://www.lemonde.fr/planete/article/2023/04/12/les-sources-d-electricite-propres-ont-atteint-39-de-l-electricite-mondiale-en-2022-un-record_6169131_3244.html
- <https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/energie-les-motifs-despoir-dun-rapport-sur-la-production-mondiale-delectricite-1933976>
- <https://www.connaissancedesenergies.org/mix-electrique-de-lue-ember-prevoit-un-recul-massif-des-energies-fossiles-en-2023-230223>

Nouveaux modèles d'affaires sociétaux

commun plus attractifs, ce qui devrait contribuer à réduire les émissions de carbone du pays. L'expérience menée à l'été 2022 avec le ticket à 9 euros a donné un aperçu encourageant de cet objectif. La Deutsche Bahn espère cette fois-ci doubler le nombre de voyageurs d'ici 2030.

Un dispositif dont pourrait s'inspirer la France, dont les émissions de GES liées au transport ne baissent plus depuis plusieurs années. ¹⁴

¹⁴ Transports bas-carbone : l'abonnement illimité au train rencontre un large succès en Allemagne – pour en savoir plus :

- <https://www.lefigaro.fr/conso/transport-l-allemande-mise-sur-un-ticket-mensuel-a-49-euros-valable-sur-l-ensemble-des-transports-en-commun-locaux-20230317>
- <https://www.novethic.fr/actualite/energie/mobilite-durable/isr-rse/l-allemande-lance-un-abonnement-illimite-a-petit-prix-pour-encourager-le-train-dans-tout-le-pays-151453.html>



L'ESS en mouvement

VERS UNE APPROCHE INCLUSIVE DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE.....	42
TRANSITION ECOLOGIQUE : UNE ETUDE SOULIGNE LE ROLE DE L'ESS DANS LES QUARTIERS POPULAIRES.....	43
LE LABEL RSEI FETE SES 3 ANS !.....	44
CREDIT MUTUEL CONCRETISE SON PREMIER DIVIDENDE SOCIETAL EN SOUTENANT LES RESTOS DU CŒUR.....	46
ETUDE UNCCAS : LES ATTENTES DES FRANÇAIS EN MATIERE D'ACTION SOCIALE	47
LES EFFETS DU MECENAT DE COMPETENCES SUR LE MONDE ASSOCIATIF.....	49

Vers une approche inclusive des Objectifs de Développement Durable

Peut-on espérer un futur proche sans inégalités de genre ? Selon le dernier rapport d'ONU Femmes¹⁵, il ne sera atteint que dans 300 ans. À sept ans de l'échéance de l'Agenda 2030 l'égalité femme-homme et l'autonomisation des femmes, constituant le 5^e Objectif de Développement Durable (ODD), se heurtent toujours à des obstacles majeurs. Pourtant l'ODD 5 se caractérise par son interdépendance avec les autres enjeux de notre génération, tant les femmes sont touchées par les inégalités d'un point de vue social, économique et même environnemental. Lorsque la lutte contre ces inégalités n'est pas intégrée dans les stratégies de financement des autres objectifs, les disparités tendent à se renforcer. Il est donc impératif qu'elles soient placées au cœur de tous les programmes de l'Agenda 2030, dans une démarche inclusive de l'ensemble des ODD.

En partenariat avec Convergences :



BAROMÈTRE DES SOLUTIONS DURABLES

L'ÉGALITÉ DE GENRE DANS LE MONDE
diversité des voies, transformation des perceptions



En partenariat avec :



Toutefois, certains Etats ne semblent pas prendre la mesure de cette interdépendance, ni de la nécessité de traiter la question des inégalités de genre dans leur agenda politique. En conséquence, 80 % des femmes interrogées par le Haut Conseil de l'Égalité¹⁶ déclarent avoir déjà été moins bien traitées du fait de leur genre. En France, les violences conjugales ont augmenté de 21% entre 2020 et 2021. Quarante pour cent des filles et des femmes vivent dans des pays où les discriminations sont élevées. Autant de données indiquant une stagnation, voire un recul, de l'équité entre les genres et de la sécurité des femmes. En cause, les multiples crises sanitaires, humanitaires et environnementales qu'a connue l'humanité ces dernières années. Le traitement de ces crises ne prend que très rarement en compte la condition des femmes. Il arrive même que leur sort soit totalement occulté, comme ce fut le cas lors de l'épidémie d'Ebola, où les nombreuses fermetures de cliniques ont mené à une hausse de 70% de la mortalité maternelle en Afrique de l'Ouest.

Le [Baromètre des Solutions Durables](#), publié le 6 juin 2023 par Convergences et intitulé « *L'Égalité de genre dans le monde : diversité des voies, transformation des perceptions* », fait état de la situation des droits des femmes dans le monde et présente les solutions d'acteurs et d'actrices du développement durable au service de la collectivité. Cette publication soulève plusieurs problématiques liées à la question du genre et permet d'identifier les leviers à enclencher pour bâtir des sociétés plus équitables. Comment financer la lutte pour l'égalité de genre ? Comment valoriser

¹⁵ UN Women (2022). Progress on the sustainable development goals: The gender snapshot 2022.

¹⁶ Haut Conseil de l'Égalité, Rapport annuel 2023 sur l'état du sexisme en France

le travail des femmes dans les pays en développement, ou dans ceux où les discriminations liées au genre sont les plus fréquentes ? Quel lien existe-t-il entre le genre et l'environnement ? Comment impliquer les individus dans la lutte pour l'égalité de genre ? C'est à toutes ces questions que tente de répondre la 6^e édition du Baromètre des Solutions Durables.

Ansuiffat ABOUBACAR

Assistante Communication et production éditoriale, *Convergences*

Transition écologique : une étude souligne le rôle de l'ESS dans les quartiers populaires

Le 16 mai dernier, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a publié [une étude](#), qui appelle à développer les synergies entre l'économie sociale et solidaire, la transition écologique et les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Dans trois filières - la cyclologistique, l'alimentation durable et le réemploi de matériel informatique -, les efforts d'entreprises de l'ESS pour œuvrer à une transition écologique juste sont mis en avant.



"ESS + transition écologique + quartiers prioritaires = transition écologique juste ?" Au terme d'une recherche-action démarrée en 2021, l'ANCT a récemment publié l'étude intitulée "Agir pour une transition écologique juste avec l'ESS", réalisée par l'agence de conseil Les petites rivières. À partir d'études de cas, les auteurs se sont intéressés aux apports de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans la vie des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et à "la valeur sociale, économique et environnementale" créée par ces activités dans les QPV et au-delà.

L'insertion et la lutte contre l'exclusion au cœur des modèles économiques

L'équipe de recherche a analysé en particulier "trois filières et métiers de la transition écologique, dans lesquels les acteurs de l'ESS en QPV sont particulièrement moteurs" : la cyclologistique, l'alimentation durable et le réemploi dans le domaine informatique. Les acteurs de l'ESS permettent-ils à ces filières de "créer des chaînes de valeur territoriales vertueuses (coopérations entre entreprises classiques et ESS, participation aux politiques publiques, etc.)" ? L'ESS a-t-elle "une valeur ajoutée pour concilier le développement économique à la performance sociale" ? C'est ce que les auteurs sont allés vérifier, estimant a priori que les acteurs de l'ESS "proposent des modes de faire alternatifs, qui corrigent les inégalités sociales et économiques tout en fixant la valeur créée sur leur territoire d'implantation".

Pour chacune de ces filières, l'étude propose une analyse de trois structures de l'ESS implantées dans des QPV, en France métropolitaine et en Outre-Mer, et développant des activités à impact social et environnemental (études de cas à retrouver depuis [ce lien](#)). Les spécificités des démarches de l'ESS par rapport à l'économie classique sont mises en avant. Ainsi, en matière de réemploi de matériel informatique, il s'agit de lutter contre l'exclusion numérique en s'appuyant sur des reconditionneurs locaux et en redistribuant des équipements (don ou bas prix), plutôt que de maximiser les profits sur ce marché d'occasion. Autre exemple dans un secteur où les conditions de travail sont difficiles : les entreprises de l'ESS cherchent à sécuriser les métiers de livreur et de cyclologiste par l'accès aux droits du régime salarial. Quant aux traiteurs, ceux de l'ESS aspirent à développer des "bright kitchens", avec des pratiques responsables, des cuisines partagées et des programmes d'incubation, par opposition aux "dark kitchens" aux pratiques souvent peu favorables aux travailleurs.

Des leviers : accès au foncier, montée en compétence des habitants et commande publique

Issus d'ateliers d'intelligence collective organisés dans le cadre de cette étude, des enseignements sur les atouts des acteurs de l'ESS dans ces secteurs sont mis en lumière : la création d'emploi dans les quartiers, la "dissémination" des pratiques vertueuses des projets d'alimentation durable via de nombreux partenariats et des activités de sensibilisation, ou encore la relocalisation d'activités. Cette partie recense également les freins rencontrés par ces acteurs (la concurrence du privé lucratif, l'accès au foncier, l'impact de l'inflation sur le modèle économique...) et des bonnes pratiques.

Des "leviers d'action" sont identifiés pour développer les synergies entre politique de la ville, ESS et transition écologique. Les auteurs appellent notamment à développer des programmes d'accompagnement des entreprises de l'ESS avec une approche par "filière clé de la transition écologique". Autres recommandations : faciliter l'accès au foncier des acteurs de l'ESS impliqués sur ces sujets, "définir des gisements de déchets et de produits usagés en biens communs locaux" au bénéfice des acteurs de l'ESS et en lien avec les éco-organismes, ou encore accélérer la formation des habitants des QPV sur les métiers de la transition écologique. Enfin, un appel à développer la commande publique responsable est lancé ; cela passerait notamment par l'ouverture d'un dialogue au niveau européen sur la définition d'un critère local, pour favoriser les entreprises de ces secteurs situées dans des territoires fragiles. ¹⁷

Le label RSEi fête ses 3 ans !

Créé par la fédération des entreprises d'insertion, en partenariat avec l'AFNOR, le label RSEi (Responsabilité sociétale des entreprises inclusives) a fêté le 12 avril dernier son troisième anniversaire. Ce label RSE des entreprises inclusives récompense toutes celles qui inscrivent leurs activités dans une démarche de transformation vertueuse et globale.

¹⁷ Article « Une étude sur la transition écologique souligne le rôle de l'ESS dans les quartiers populaires » d'après :

https://www.banquedesterritoires.fr/transition-ecologique-une-etude-met-en-lumiere-le-role-de-leconomie-sociale-et-solidaire-dans-les?pk_campaign=newsletter_hebdo&pk_kwd=2023-06-23&pk_source=Actualit%C3%A9s_Localtis&pk_medium=newsletter_hebdo

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/agir-pour-une-transition-ecologique-juste-avec-less-1130>

Le label qui associe RSE et inclusion

Le label RSEi, lancé en 2020, s'appuie sur la norme internationale de la responsabilité sociale ISO 26 000, en l'adaptant aux entreprises inclusives. Il vise à récompenser l'excellence sociale, au travers de l'expertise en matière d'inclusion, les bonnes pratiques de gouvernance ou encore l'empreinte positive sur les territoires. Composé de quatre degrés de maturité (initial, engagé, confirmé, exemplaire), ce label est décerné aux entreprises candidates au terme d'un parcours de labellisation de douze à dix-huit mois, après un audit sur site dans l'entreprise, réalisé par un auditeur d'Afnor Certification.

En trois ans, la **fédération des entreprises d'insertion a accompagné plus de 200 entreprises sur cette voie, 133 entreprises ont été labellisées par l'AFNOR et 78 sont en cours de labellisation.** En 2022 une vingtaine d'entreprises ont obtenu ce sésame exigeant, unique en son genre, qui met en avant les résultats sociaux de l'entreprise à travers la mission d'inclusion.



Un anniversaire sous le signe de la transition écologique

Pour célébrer ce beau succès, la fédération des entreprises d'insertion a organisé une cérémonie de remise des labels aux entreprises qui sont rentrées dans ce parcours, en présence du président de la fédération, Luc de Gardelle, et d'Alain Jounot, responsable du département RSE de l'AFNOR.

22 entreprises ont été récompensées. C'est notamment le cas de l'entreprise d'insertion Groupe Demain, groupe coopératif de Bourgogne-Franche-Comté opérant dans différents secteurs (économie circulaire, écoconstruction, textile et travail temporaire), labellisée exemplaire. La directrice des Ressources Humaines, Géraldine Aymonier, s'est exprimée : « Pour notre groupe, s'engager dans une démarche de labellisation RSEi était une suite logique aux actions préalablement engagées visant à améliorer, de manière continue, nos pratiques. La labellisation RSEi est engageante et structurante. Elle interroge toutes les dimensions de l'entreprise, son projet social, sa relation à son

territoire, son impact environnemental, sa gouvernance, sa relation à ses parties prenantes... Elle est un formidable outil de mobilisation des équipes autour d'un projet partagé pour un avenir commun. » Les entreprises labellisées ou en cours de labellisation ont ensuite travaillé sur un des axes forts du label : la transition écologique. Après une conférence de Benoit Lebot, de l'association Néga Watt, les entreprises ont identifié des pistes d'action concrètes pour améliorer leur impact écologique. Une journée marquée par la volonté de faire toujours plus et mieux au service de l'inclusion et de l'écologie. « *Le label RSEi est un outil aux services de toutes les entreprises qui ont l'inclusion à cœur pour qu'elles ne cessent de s'améliorer dans ce domaine. Mais au-delà, en traitant les sujets de gouvernance, d'égalité femmes-hommes ou d'environnement, il pousse les entreprises à devenir de véritables modèles pour la société* » a déclaré Luc de Gardelle, président de la fédération des entreprises d'insertion.¹⁸

Crédit Mutuel concrétise son premier dividende sociétal en soutenant les Restos du Cœur

Depuis le début de l'hiver, les Restos du Cœur font face à une hausse sans précédent de leur fréquentation. Une hausse provoquée par l'inflation, notamment dans l'alimentaire et la crise énergétique. Sur les seuls trois premiers mois de campagne, les Restos ont enregistré +22 % de personnes accueillies, +25 % de contacts sur leurs activités de rue, et +16 % de bébés, par rapport à la même période l'année dernière. Les Français semblent avoir été sensibles à cette situation difficile, en répondant présent lors de la Collecte nationale des 3, 4 et 5 mars derniers. Alors que la conjoncture faisait craindre une baisse des denrées et des produits d'hygiène, cette collecte en magasins devrait être proche, voire légèrement supérieure aux 8 700 tonnes réalisées en 2022. S'il faut saluer cette générosité, la situation reste exceptionnellement préoccupante.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale a décidé de répondre à cette crise sans précédent à travers un versement exceptionnel de 5 millions d'euros, attribué par la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Une amplification permise grâce au nouveau dispositif de Dividende sociétal qui permet un meilleur partage de la valeur des entreprises.

Dans le détail, Crédit Mutuel Alliance Fédérale, via sa Fondation, a décidé de débloquer :

- 3 millions d'euros pour faire face à l'urgence liée à la conjoncture économique et permettre aux Restos de poursuivre leur soutien auprès des plus démunis sans renoncer à la transition engagée vers une aide alimentaire durable ;
- 2 millions d'euros ciblés sur l'aide prioritaire à la petite enfance, et notamment sur les besoins alimentaires et hygiéniques de plus de 110 000 bébés de 0 à 3 ans accueillis par les bénévoles et les centres des Restos du Cœur. Pour éviter que les enfants d'aujourd'hui ne deviennent les personnes accueillies de demain, la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale

¹⁸ Source : <http://www.lesentreprisesdinsertion.org/presse/label-rsei-fete-ses-3-ans>

souhaite accompagner les Restos sur ce projet stratégique pour la petite enfance sur le long terme.

Partout en France, près de 2 000 centres d'activités et 400 espaces petite enfance des Restos du Cœur bénéficieront de cette aide exceptionnelle dans leur mission d'accompagnement des plus précaires.

Pour être au rendez-vous de la solidarité et ouvrir une nouvelle étape du mutualisme de la preuve, Crédit Mutuel Alliance Fédérale a annoncé en début d'année la création du Dividende sociétal, mesure consistant à affecter chaque année 15 % de son résultat net au financement de projets de transformation environnementale et solidaire. Sur la base des résultats de 2021, soit 3,5 milliards d'euros, c'est bien la somme de 500 millions d'euros qui sera dégagée si les résultats pour 2022 sont équivalents. Cette mesure va être mise en œuvre dès 2023.

Très concrètement, ce dividende sociétal du Crédit mutuel ira chaque année, et de façon contrôlée par le comité de mission de la banque, à trois types d'actions. La moitié sera dédiée à un « fonds de révolution environnementale et solidaire ». Une dizaine de personnes vont travailler pour ce fonds qui prendra des participations dans des entreprises qui n'ont pas nécessairement un objectif de rentabilité immédiate, mais un impact positif sur l'environnement et l'inclusion.

Ensuite, 35 % de la somme dégagée sera dédiée à financer des services bancaires et d'assurance inclusifs, comme des prêts éco-rénovation à taux zéro pour les publics fragiles. Enfin, 15 % du dividende sociétal ira à renforcer le mécénat de la banque, à travers les actions de la Fondation Crédit mutuel. Le don annoncé aujourd'hui marque la première mise en œuvre concrète de ce dispositif.¹⁹

Etude UNCCAS : les attentes des Français en matière d'action sociale

En cette période de forte mobilisation, dans quelle mesure les Français sont-ils attachés à l'action sociale, qui représente aujourd'hui 10% des dépenses de protection sociale ? Timothée Duverger, co-directeur de l'Observatoire de l'expérimentation et de l'innovation locales de la Fondation Jean Jaurès, tire les principaux enseignements d'une enquête d'opinion de l'UNCCAS, du point de vue des risques pour la cohésion sociale et de l'émergence de nouveaux problèmes publics.

Quel rapport les Français entretiennent-ils à l'action sociale ? Alors que la crise du travail social ou plus largement de la cohésion sociale est souvent avancée, l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCCAS) a mené une étude d'opinion, en partenariat avec l'Ifop, pour faire le point.

Qu'est-ce que l'action sociale, tout d'abord ? La loi du 2 janvier 2002 visant à la rénover indique qu'elle « *tend à promouvoir [...] l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale,*

¹⁹ Crédit Mutuel concrétise son premier dividende sociétal en soutenant les Restos du Cœur – pour en savoir plus :

- <https://presse.creditmutuelalliancefederale.fr/credit-mutuel-alliance-federale-restos-du-coeur/>
- <https://www.la-croix.com/Economie/Le-Credit-mutuel-cree-dividende-societal-2023-01-05-1201249400>
- <https://www.ess-et-societe.net/Aide-d-urgence-Credit-Mutuel-Alliance-Federale-consacre-une-aide-exceptionnelle-de-5-millions-d-euros-aux-Restos-du-Coeur-premiere-concretisation-de-son-dividende-societal>

l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets. Elle repose sur une évaluation continue des besoins et des attentes des membres de tous les groupes sociaux, en particulier des personnes handicapées et des personnes âgées, des personnes et des familles vulnérables, en situation de précarité ou de pauvreté, et sur la mise à disposition de prestations en espèces ou en nature ».

L'aide et l'action sociales pèsent aujourd'hui 10% des dépenses de protection sociale. Les départements en sont le chef de file, auxquels l'État a confié les quatre grands blocs de compétences : l'autonomie, le handicap, la protection de l'enfance et l'insertion. Les politiques publiques se structurent ensuite autour de trois composantes : des allocations, des services et des établissements.

Les communes n'ont pas de compétence en matière d'aide sociale, mais elles ont des obligations sur l'action sociale comme l'instruction des demandes d'aide sociale, la domiciliation des demandeurs d'aide sociale ou la réalisation d'une analyse des besoins sociaux de la population communale. Ces missions sont assurées par les centres communaux d'action sociale (CCAS) quand ils existent.

L'étude de l'UNCCAS s'intéresse à la fois à la perception et à la mise en œuvre de l'action sociale. Nous pouvons en tirer trois enseignements portant sur les risques pour la cohésion sociale et l'émergence de nouveaux problèmes publics.

Il est remarquable d'abord de constater le niveau d'insatisfaction relatif à l'action sociale. 62% des personnes interrogées ne la jugent pas satisfaisante. Parmi celles-ci, on retrouve un consensus chez les personnes de catégorie pauvre qui sont jusqu'à 70% à la considérer pas satisfaisante et même 25% pas du tout satisfaisante.

Cela démontre des attentes fortes à destination de l'action sociale, alors que le montant du RSA a par exemple décroché. S'il atteignait 49% du montant du smic lors de la création du RMI en 1988, il ne représentait plus que 39% du smic augmenté de la prime d'activité en 2019. En cause : le référentiel d'activation des politiques sociales qui vise à inciter le retour à l'emploi des allocataires au moyen d'incitations financières.

Dans le même temps, le consentement à la solidarité reste très faible. À la question de savoir si elles seraient prêtes à payer plus d'impôts pour développer l'action sociale, les personnes répondent très majoritairement par la négative : 69%, dont près de la moitié, opposent un refus net. Les préférences politiques jouent, comme en témoignent les résultats très élevés chez les proches des Républicains (75%) ou du Rassemblement national (80%).

Si l'on considère les domaines d'action sociale jugés prioritaires, la santé ressort très clairement en tête avec 87% des mentions. La pandémie de Covid-19 est passée par-là, revoyant l'échelle des priorités et mettant à l'agenda les questions de santé, alors que la crise de l'hôpital public ou les déserts médicaux ont été très largement commentés.

L'alimentation et l'énergie apparaissent aussi très haut, avec réciproquement 74% et 72% des personnes qui les estiment prioritaires. Au-delà des tensions inflationnistes dues à la conjoncture, cela témoigne de la préoccupation croissante autour des conséquences de la transition écologique sur les questions sociales. Le Conseil national de lutte contre les exclusions (CNLE) vient ainsi de lancer des travaux sur « l'impact social de l'écologie ».

Du point de vue des publics, ce sont les personnes vulnérables qui apparaissent en tête des priorités avec 40% des citations en premier ou en second. On peut y voir le signe d'une inquiétude concernant la montée de la pauvreté après la pandémie et face à l'inflation.

Les jeunes (enfance, étudiants, jeunes actifs et lycéens) qui cumulent 35% des citations viennent s'y ajouter, alors que leur taux de pauvreté monétaire est très supérieur à la moyenne nationale. En 2019, alors que le taux de pauvreté était de 14,6% en France, il atteignait 20,2% chez les moins de dix-huit ans et 19% chez les 18-29 ans.

Plus paradoxal, les personnes âgées obtiennent 33% des citations, alors que la dépendance est l'un des domaines d'action sociale qui apparaît le moins prioritaire, avec seulement 44% de réponses (contre 87% pour la santé, rappelons-le).

Sans surprise, en revanche, les répondants ont considéré à 73% que le service public est le mieux placé pour assurer la mise en œuvre de l'action sociale en France. La solidarité reste d'abord une responsabilité collective, même si l'on a pu relever ailleurs la forte croissance des fondations d'entreprise ces dernières années.

Surtout, ce sont les collectivités territoriales qui sont plébiscitées pour mettre en œuvre une action sociale efficace. À l'heure de la recentralisation du RSA, c'est une demande de proximité qui s'exprime pour 61% des répondants. La commune arrive en tête avec 21% des réponses, mais de peu par rapport aux autres niveaux de collectivité, ce qui s'explique par la faible lisibilité pour le citoyen de la décentralisation en France.

Quoi qu'il en soit, si l'on peut supposer que la solidarité redistributive reste l'affaire de l'État, l'action sociale est d'abord un enjeu local, à l'échelle de la construction du lien social. Les attentes des Français sont fortes, alors que la question sociale se renouvelle sous l'influence des questions sanitaires ou écologiques.

Si elle doit se concentrer sur les plus fragiles, l'action sociale forme néanmoins un continuum, les objectifs de réduction des inégalités et d'accompagnement des plus vulnérables apparaissant au même niveau (75% citent en premier ou en second la réduction des inégalités, 73% l'accompagnement des plus vulnérables).²⁰

Les effets du mécénat de compétences sur le monde associatif

Le 31 mai dernier nous avons eu la chance d'assister à un dialogue exclusif autour des effets du mécénat de compétences sur le monde associatif et deux études d'impact très complémentaires : l'étude réalisée par Kimso pour l'Alliance pour le Mécénat de compétences

En partenariat avec Pro Bono Lab :



²⁰ Etude UNCCAS : les attentes des Français en matière d'action sociale – pour en savoir plus :

- <https://www.ifop.com/publication/le-regard-des-francais-sur-laction-sociale/>
- <https://www.jean-jaures.org/publication/laction-sociale-entre-attentes-fortes-des-francais-et-besoin-de-proximite/>
- <https://www.lagazettedescommunes.com/859920/action-sociale-ce-que-les-francais-demandent/>
- <https://www.banquedesterritoires.fr/selon-le-barometre-lance-par-lunccas-laction-sociale-reste-un-objet-mal-identifie>

et de la recherche action menée l'Institut National de la Jeunesse de l'Education Populaire. Ces travaux ont été effectués en collaboration avec Pro Bono Lab.

Pourquoi s'intéresser aux effets du mécénat de compétences sur les associations ?

Pour inaugurer cet événement, Isabelle Million, Déléguée générale à l'Alliance pour le mécénat de compétences nous alerte sur le fait que **peu de recherches sont venues vérifier que le mécénat de compétences répond à son objectif premier : celui d'apporter des compétences à l'intérêt général et de répondre aux besoins des associations.** Un vide qu'il était important de combler.

Samia Cordelle, directrice conseil chez Kimso, nous rappelle que le mécénat de compétences consiste à mettre à disposition des compétences des salarié.es sur leur temps de travail au service d'associations d'intérêt général. **La démarche évaluative de l'étude réalisée par Kimso pour l'Alliance est centrée sur les associations afin de comprendre et mesurer l'impact du mécénat de compétences sur leur projet.** Ainsi, une première phase qualitative a été menée en février et mars 2022, elle comporte dix entretiens individuels conduits auprès des associations et deux focus groups de salariés engagés. Un questionnaire en ligne (phase quantitative) a ensuite été diffusé auprès de 161 associations répondantes.

De son côté, l'INJEP a souhaité répondre à **plusieurs grandes interrogations en menant cette recherche action : qui sont les associations ayant recours au mécénat de compétences ? Quels sont leurs besoins, le mécénat de compétences y répond-t-il ? Quels sont les effets de ce dispositif sur les associations ?** Le travail a débuté en janvier 2022 par une première phase d'entretiens avec des représentants institutionnels du monde associatif. Une enquête qualitative par entretiens et observations a ensuite été réalisée auprès de 17 structures associatives dans 8 régions de France pendant plusieurs mois. Enfin, un questionnaire destiné à l'ensemble des associations françaises a été diffusé et a permis de récolter 135 réponses d'associations qui mobilisent le mécénat de compétences et 677 réponses d'associations qui n'y recourent pas.

Le mécénat de compétences : un dispositif accessible à toutes les associations ?

« Les éléments issus de la recherche viennent poser la question de l'accessibilité et du coût d'entrée pour les associations au mécénat de compétences. Toutes les associations ne recourent pas au mécénat de compétences avec les mêmes facilités » souligne Mathilde Renault Tinacci, chargée de recherche à l'INJEP.

Les structures d'intérêt général qui ont le plus souvent recours à ce dispositif sont des associations issus des secteurs de l'éducation, de la formation et de l'insertion et de la Santé, de l'action sociale et de l'humanitaire—; des entreprises associatives gestionnaires, c'est-à-dire employeuses ; des associations basées en métropole ; des associations qui ont des modèles organisationnels inspirés du monde de l'entreprise ; des associations avec des gouvernances dites « classiques ».

Ces éléments convergent avec les données de l'étude réalisée par Kimso : « Les associations répondantes sont majoritairement de grande taille, bien structurées avec des têtes de réseau et un mode gestion de projet déjà bien identifié. Elles interviennent dans le champ de l'action sociale, l'humanitaire ou le caritatif » énumère Samia. **Le mécénat de compétences est une expérience initiée dans le cadre de partenariats préexistants pour le plus grand nombre : 41% des associations entretiennent déjà une relation avec l'entreprise ou son salarié avant la mise en place du mécénat de compétences.**



Des effets satisfaisants en termes d'accès aux ressources et de professionnalisation

Le mécénat de compétences est une pratique courante pour les associations interrogées par Kimso puisque 81% d'entre elles l'ont expérimenté à plusieurs reprises. Il vient surtout répondre à un besoin de ressources additionnelles. « Un tiers des associations déclarent que le mécénat de compétences est décisif et pas juste utile. C'est déjà une grande victoire. » assure Samia Cordelle, Directrice conseil, Kimso.

Les effets prioritaires vont de l'accès à des ressources additionnelles (relevé par 93% des associations répondantes), au gain de temps (89%), à l'appui d'un regard critique et extérieur (89%), ou encore à la montée en compétences (86%). Les effets sur la notoriété, la visibilité, et les effets de levier pour le développement de la structure sont des impacts bien réels, mais à venir consolider pour que les associations tirent au mieux parti du dispositif.

« On observe une relative satisfaction des associations sur le terrain, notamment en termes de professionnalisation gestionnaire. » complète Constance Cheynel, chargée de recherche associée à l'INJEP et à l'IRISSO CNRS. Peu importe le degré de contribution gestionnaire des salariés volontaires, leur arrivée participe à la spécialisation des tâches et à la recherche de la performance. Les associations sont souvent satisfaites de cette ressource humaine supplémentaire. Constance prend l'exemple de l'association « Pour l'engagement de tous » qui a témoigné d'une véritable « montée en puissance » et du lancement d'un projet, grâce à la gestion administrative et du collectif bénévole de la salariée volontaire de l'association.

Une relation asymétrique entre associations et entreprises

Cette satisfaction doit toutefois être nuancée. **Il existe une dynamique de relation relativement asymétrique : les besoins des entreprises dictent l'offre de missions en mécénat de compétences dont peuvent disposer les associations.** De plus, le bon déroulement des missions repose sur l'engagement moral des salariés et leur accompagnement par les associations. Or, « les associations interrogées n'ont pas toujours la possibilité de choisir le/les salariés qui les rejoignent en mécénat de compétences » constate Constance.

Les associations qui le peuvent viennent rééquilibrer cette relation en rationalisant le recours au mécénat de compétences, en organisant par exemple des entretiens d'embauche, de manière à servir leurs intérêts plus directement. Constance nous rappelle que la rencontre entre le monde associatif et le monde de l'entreprise peut s'avérer complexe. **Il ne faut pas négliger le choc des cultures entre l'entreprise et le monde associatif**. Pour cela vérifier la motivation des salariés volontaires, leur bonne compréhension de la mission de l'association est essentiel et peut éviter certaines déconvenues.

Enfin, les associations ne doivent pas **sous-estimer les apprentissages nécessaires aux salariés volontaires en termes d'outils et de cause défendue**. « Le temps et le coût nécessaire aux associations pour former et accompagner les salariés volontaires ne sont pas appréhendés et laissés à la charge des associations. Pourtant le transfert des compétences des salariés volontaires n'a rien d'automatique. » remarque Constance Cheynel.

Les points de vigilance identifiés par la recherche

La professionnalisation gestionnaire mise à l'œuvre engendre plusieurs risques : **une dangereuse hiérarchie des compétences peut se mettre à l'œuvre, avec l'idée que certaines activités ne demandent pas de compétences particulières** (tris de denrées, travaux manuels, etc.). Les compétences organisationnelles et les conditions de travail en équipes lors des journées de la solidarité jouent pourtant un rôle crucial dans le succès de ces missions. **La professionnalisation gestionnaire peut également participer de la déstabilisation de certains groupes professionnels, déjà en cours, comme cela est le cas avec les métiers du travail social ou encore de l'animation socio-culturelle et socio-éducative – historiquement pris en charge par des travailleurs sociaux de niveau 5 de qualification (DEUG, BTS, DUT, DEUST)**. Les qualifications à Bac+5 des salariés volontaires et leurs compétences en gestion de projet sont appréciées dans le cadre de l'animation des bénéficiaires ou des bénévoles malgré leur non-connaissance préalable des publics. Ils sont pourtant recrutés, dans certaines associations, pour conserver des activités d'animation menacées de disparaître.

Le dispositif vient également soulever plusieurs questions sur le plan des ressources humaines : comment assurer la pérennité de ces missions ? comment faire pour remplacer les salariés volontaires après leur départ ? Le statut de salarié volontaire (ni bénévole, ni salarié) vient-il concurrencer l'emploi ?

Du point de vue des modèles socio-économiques des associations, l'impact du mécénat de compétences peut s'avérer limité. S'il participe d'une diversification des ressources – en négociant avec les entreprises rencontrées des partenariats financiers –, les modèles socio-économiques des associations ne sont cependant pas stabilisés ni approfondis par ce seul biais. La recherche souligne également **les apports conséquents en termes de capital social et relationnel via les salariés volontaires en mécénat de compétences (ouverture à leurs réseaux professionnels, personnels mais aussi institutionnels et politiques), avec pour limite que ces ressources et ces compétences en « réseautage » et « gestion financière » dépendent des individus qui les possèdent et sont rarement pérennisées de ce fait.**

« Enfin, le mécénat de compétence, par le choc des cultures et les exigences qu'il engendre peut **venir mettre en tension certains projets et certaines causes portées par les associations.** » met en garde Constance.

Quels facteurs clés de succès pour un mécénat de compétences à impact ?

Mais alors, comment maximiser l'impact du mécénat de compétences sur les associations ? Pour Samia Cordelle, plusieurs éléments peuvent venir assurer les bienfaits du dispositif.

Pour plus de la moitié des associations, l'indisponibilité du collaborateur en mécénat de compétences représente le principal risque d'échec. **L'implication et la disponibilité du salarié volontaire est donc un premier facteur clé de succès.**

De plus, « Il faut systématiser le diagnostic des besoins au préalable et mettre en place une logique de parcours pour accompagner les associations de façon ciblée, mais aussi savoir renoncer et accepter que parfois le mécénat de compétences n'est pas une réponse aux enjeux de l'association. » **Par leur capacité à diagnostiquer leurs besoins, les associations plus matures sont donc les plus susceptibles de réaliser un mécénat de compétences à fort impact.**

En outre, les associations identifient l'organisation et le temps comme des freins potentiels à l'accueil d'un salarié en mécénat de compétences, **l'aspect chronophage du dispositif** (phase amont de cadrage, accueil, encadrement) **peut être décourageant.** Ces structures **peuvent faire appel à des acteurs intermédiaires pour les accompagner dans leur démarche et maximiser leur impact.**

Christophe Vernier, secrétaire général à la Fondation du Crédit Coopératif est venu clôturer la table ronde et réagir aux propos énoncés précédemment : « Ce qui est clair c'est qu'il y a un angle mort peu adressé jusqu'à maintenant, c'est le point de vue associatif et les effets du dispositif sur leur organisation courante. Il y a tout un travail à faire d'écoute, et de sensibilisation pour que les associations puissent en tirer tous les bénéfices et pour permettre aux salarié.es volontaires de s'épanouir. ».

Manon Philippe, Chargée de communication et de prospective, *Pro Bono Lab*

Merci à la Fondation Crédit Coopératif, à la Fondation Somfy et à Chanel qui soutiennent Pro Bono Lab dans sa dynamique de mesure d'impact du mécénat de compétences sur les associations.



RSE et engagement des entreprises

DECOUVREZ 5 MANIERES DE VOUS ENGAGER POUR LA CITE !	55
CLASSEMENT GLOBAL RISK PROFILE : LES CRITERES ESG COMME BOUSSOLE	56
LA COMMISSION EUROPEENNE VEUT REGULER LE « GREENWASHING »	57
DAVANTAGE DE CONGES POUR PERMETTRE AUX SALARIES DE CHOISIR DES MODES DE TRANSPORTS RESPONSABLES.....	58
LE SEUIL DES 1000 ENTREPRISES A MISSION FRANCHI	59

RSE et engagement des entreprises

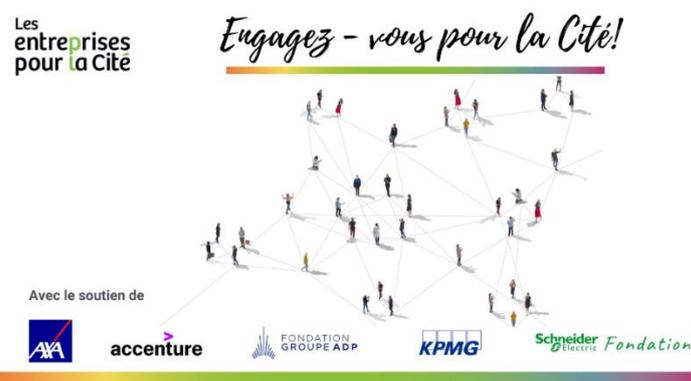
Découvrez 5 manières de vous engager pour la Cité !

On entend de plus en plus parler de l'engagement sociétal des entreprises. Mais qu'est-ce que cela recouvre ?

Au sein du réseau Les entreprises pour la Cité, nous sommes convaincus que les entreprises peuvent contribuer à résoudre les défis sociaux et environnementaux actuels. Il ne s'agit pas d'un devoir moral ou de charité, mais d'investir sur le long terme pour prendre part à des initiatives vertueuses et créatrices de valeur partagée qui répondront aux enjeux des entreprises et de leurs parties-prenantes.

En partenariat avec :

Les
entreprises
pour la Cité



A travers une série de 5 webinaires et de 5 dossiers écrits, accessibles à tous, Les entreprises pour la Cité vous propose de découvrir 5 manières de vous engager, témoignages d'entreprises à l'appui. On y parlera de mécénat, de mobilisation des collaborateurs ou encore de collaboration avec des entrepreneurs sociaux. Nous inviterons des experts et des entreprises pour partager connaissances et bonnes pratiques. Ce cycle vise à inspirer le plus grand nombre d'entreprises, grandes comme petites, à promouvoir la voie de l'engagement.

C'est une véritable incitation au passage à l'action !

Le contenu de ce cycle a été consolidé grâce au soutien de la Fondation Accenture France, la Fondation Groupe ADP, Axa France, KPMG et la Fondation Schneider Electric.

Chaque webinaire est accompagné d'un dossier mis à la disposition de tous sur notre site internet.

- 14 mars – Agir avec les organismes d'intérêt général : [Replay](#) / [Dossier PDF](#)
- 16 mai – Impliquer ses collaborateurs dans sa stratégie d'engagement : [Replay](#) / [Dossier PDF](#)
- 6 juillet – Fédérer son écosystème pour développer votre engagement sociétal : [lien d'inscription](#)
- 28 septembre – Développer des offres à impact en coopérant avec des entrepreneurs sociaux : [lien d'inscription](#)
- 23 novembre – Intégrer l'engagement sociétal dans sa gouvernance et sa stratégie : [lien d'inscription](#)

Oriane HOSTIN

Responsable de projets Mécénat & Engagements Citoyens, *Les entreprises pour la Cité*

RSE et engagement des entreprises

Classement Global Risk Profile : les critères ESG comme boussole

Global Risk Profile (GRP), une entreprise suisse spécialisée dans l'évaluation et la gestion des risques tiers, propose dans une nouvelle étude publiée le 8 mars que les pays soient également notés en fonction de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Sonia Thurnherr, responsable du pôle recherche et développement de GRP, explique que *"la loi sur le devoir de vigilance, qui oblige les grandes entreprises à prévenir les risques ESG sur l'ensemble de leur chaîne de valeur, suggère de faire une analyse exogène par pays"*.

Pour la cinquième édition de leur rapport, les auteurs constatent que les performances mondiales en matière de durabilité sont en baisse, malgré l'importance croissante accordée aux thématiques RSE et aux objectifs de durabilité, ainsi que l'adoption de mesures contraignantes dans le monde entier. Les critères d'évaluation comprennent l'environnement, les droits humains et la santé/sécurité des personnes, et les deux derniers critères restent relativement stables, mais c'est le premier critère, l'environnement, qui est le plus en difficulté.

La principale raison de la baisse des scores environnementaux est la reprise économique post-confinement, qui a entraîné une augmentation des émissions de gaz à effet de serre après une période de baisse. La France est particulièrement mal classée dans ce domaine, occupant la 42^{ème} place sur un total de 190 pays évalués. Selon Sonia Thurnherr, *"on constate des efforts pour réduire les émissions, mais la consommation de produits et services n'est pas prise en compte. La production de ces biens en Asie, en particulier en Chine, ainsi que la pollution liée aux transports, ont un impact considérable mais ne sont pas pris en compte."* Selon GRP, *"ces émissions importées sont ignorées en Europe en général. Nos modes de consommation ne sont pas adaptés à la protection de l'environnement"*. En outre, la France est classée au 80^{ème} rang des plus grands émetteurs par habitant au monde.

Malgré un score environnemental médiocre, la France parvient à se classer 17^{ème} dans le classement ESG grâce à d'excellents résultats en matière de santé et sécurité des personnes (5^{ème} place). Elle est devancée par la Belgique et les Pays-Bas. Les trois premières places sont occupées par des pays nordiques : la Finlande, l'Islande et la Norvège, comme les années précédentes. En Asie, la Chine et l'Inde ont toutes deux reculé dans le classement, occupant respectivement la 118^{ème} et la 145^{ème} place. La Mongolie a subi la plus forte baisse, chutant de 27 places. Selon les auteurs, *"la mise en place de mesures pour contrôler la propagation de la Covid-19 en Mongolie a révélé des défis majeurs en matière de droits, notamment la liberté d'expression, la liberté de réunion pacifique et le traitement des travailleurs de la santé"*.

Pour créer ce classement, Global Risk Profile, a utilisé 65 bases de données provenant d'environ 20 entités internationalement reconnues telles que la Banque mondiale, le Forum économique mondial ou encore l'Organisation mondiale de la santé. De manière générale, l'Europe se place en tête du classement, devant l'Amérique du Sud et l'Amérique du Nord.²¹

²¹ Classement Global Risk Profile : les critères ESG comme boussole – pour en savoir plus :

- <https://globalriskprofile.com/global-risk-profile-releases-indexes-on-corruption-esg-risks/>
- <https://risk-indexes.com/fr/indice-esg-2022-les-performances-mondiales-en-matiere-de-durabilite-en-nette-baisse/>

RSE et engagement des entreprises

La Commission Européenne veut réguler le « Greenwashing »

La Commission européenne a publié une proposition de directive pour limiter la prolifération du greenwashing. Avec ce texte, les entreprises devront justifier leurs allégations environnementales par des arguments scientifiques reconnus. Cependant, l'affirmation de neutralité carbone reste acceptée avec peu de garde-fous malgré l'inefficacité de la compensation carbone et les controverses autour des crédits carbone.

"T-shirt à base de plastique recyclé", "Livraison neutre en CO₂", "Crème solaire respectueuse de l'océan"... Ces formules chocs se multiplient dans les rayons européens. Mais comment s'y retrouver entre démarches sincères et labels fantaisistes ? Sur les 150 allégations vertes inscrites sur des emballages et des publicités examinées par la Commission européenne en 2020, la moitié (53%) contenait "des informations vagues, trompeuses ou infondées".

Le 22 mars 2023, la Commission a présenté un projet de directive appelé "Green Claims" pour lutter contre l'écoblanchiment en réglementant les allégations environnementales sur les étiquettes. Selon cette directive, toutes les affirmations environnementales doivent être appuyées par des preuves scientifiques qui peuvent être consultées via un QR Code renvoyant vers un site internet. Bien que les organisations environnementales aient salué cette avancée, elles ont souligné certaines limites du projet, notamment l'absence d'interdiction de l'allégation de neutralité carbone qui pose des problèmes.

Selon Virginijus Sinkevicius, le commissaire à l'Environnement, les États devront garantir que les allégations environnementales concernant les produits et les entreprises soient étayées par des preuves scientifiques largement reconnues, et que les impacts significatifs sur l'environnement soient identifiés. Les entreprises devront faire vérifier la validité de leurs allégations par des vérificateurs indépendants accrédités, et en cas de non-respect, elles risqueraient de se voir infliger des sanctions effectives, proportionnées et dissuasives. Ce projet de directive s'ajoute à celui adopté en 2022 qui vise à interdire les allégations environnementales trop vagues, telles que "produit vert" ou "éco-responsable".

Néanmoins, les entreprises auront une certaine liberté dans le choix des méthodes pour étayer leurs allégations. De plus, le projet de directive n'interdit pas les allégations de neutralité carbone, bien que la compensation carbone utilisée pour atteindre cet objectif soit de plus en plus controversée. Une enquête de The Guardian et de Die Zeit publiée au début de l'année a révélé que plus de 90 % de ces crédits sont probablement des "crédits fantômes" et "ne représentent pas de réductions réelles des émissions".

La Commission a l'intention de se baser sur une sélection de labels de confiance pour les autres allégations environnementales. Une étude menée sur les quelque 230 "labels écologiques" existant dans l'UE a montré que la moitié d'entre eux étaient attribués sans vérifications ou avec des vérifications peu fiables. Afin d'éviter leur multiplication, la création de nouveaux labels privés ne

-
- <https://www.novethic.fr/actualite/economie/isr-rse/durabilite-decouvrez-le-classement-des-pays-les-mieux-notes-sur-des-criteres-esg-151391.html>

RSE et engagement des entreprises

serait autorisée que s'ils garantissent "un niveau d'ambition environnementale supérieur aux systèmes existants".²²

Davantage de congés pour permettre aux salariés de choisir des modes de transports responsables

Ubiq, une entreprise française, a lancé un nouveau dispositif appelé "TTR" ou "Temps de trajet responsable" pour encourager et récompenser les employés qui choisissent des modes de transport plus durables. Les employés peuvent prendre deux journées par an pour voyager de manière plus responsable et réduire leur empreinte carbone. Ils peuvent répartir ces deux jours en demi-journées s'ils le souhaitent.

Concrètement, si un employé choisit un mode de transport plus responsable, il bénéficie d'une journée "semi-off" pour son trajet. Pendant cette journée, l'employé est invité à travailler uniquement si cela est possible et s'il le souhaite, avec une connexion limitée pour répondre à quelques e-mails, lire une étude ou réfléchir à un sujet de fond. Cette initiative vise à encourager les employés à faire des choix plus respectueux de l'environnement lorsqu'ils voyagent pour des raisons professionnelles ou personnelles.

Dimitri Chevalier, un employé d'Ubiq, a choisi de prendre le train de nuit pour se rendre à Vienne, plutôt que l'avion, afin de réduire son empreinte carbone. Bien que le trajet ait pris 16 heures, il a pu utiliser les demi-journées offertes par le dispositif TTR pour compenser le temps de trajet. Pour un week-end à Barcelone, par exemple, un employé peut prendre une demi-journée TTR le vendredi après-midi pour prendre un train de sept heures, puis faire de même le lundi pour arriver dans l'après-midi.

Le DG de Ubiq, Mehdi Dziri, affirme que cette initiative a été proposée par les employés et qu'elle contribue à la marque employeur de l'entreprise. Pour ces deux jours supplémentaires de congés, Ubiq estime le coût entre 600 et 700 euros par employé par an, mais le DG souligne qu'il s'agit d'une initiative plus large axée sur le temps de travail, la flexibilité et les attentes des salariés, plutôt que sur la RSE économique.

Plusieurs membres du milieu écologique associatif, dont Eva Morel, co-fondatrice du collectif Quota Climat : « *cette mesure est l'une des nombreuses façons dont les entreprises peuvent aider leurs employés à modifier leurs habitudes de consommation en faveur de la transition écologique.* » Elle souligne que, parmi les impacts environnementaux indirects des entreprises (scope 3), se trouve également leur pouvoir de prescrire les comportements.

Si Ubiq espère que les TTR vont inspirer d'autres entreprises, l'entreprise pointe aussi la nécessité de développer le train pour qu'il soit plus accessible. "Alors qu'un Paris-Milan se fait facilement depuis la

²² La Commission Européenne veut réguler le « Greenwashing » - pour en savoir plus :

- <https://www.novethic.fr/actualite/economie/isr-rse/la-commission-europeenne-dit-stop-au-greenwashing-151419.html>
- https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_23_1692
- <https://www.euractiv.fr/section/climat/news/greenwashing-lue-ninterdit-pas-les-compensations-carbone-mais-demande-plus-de-transparence/>
- <https://www.linfordurable.fr/partenaires/ecofi/la-commission-europeenne-avance-pour-limiter-le-greenwashing-38026>

RSE et engagement des entreprises

Gare de Lyon en direct en 6h45 à un tarif raisonné, il faut prévoir 16h pour un Paris-Vienne avec un passage par Munich en train couchette. De même, Lisbonne n'est clairement pas accessible à moins de prévoir une trentaine d'heures de voyages et deux moyens de transports différents", note Margaux Beaunez, directrice de la communication chez Ubiq.

En France, l'initiative d'Ubiq fait parler d'elle, mais ne semble pas avoir encore rencontrée d'écho dans d'autres entreprises. Au Royaume-Uni, la campagne "Climate Perks" encourage de la même façon les entreprises à accorder aux salariés deux jours de congés par an pour leurs voyages personnels responsables. 70 entreprises s'étaient engagées avant la crise du Covid, qui a ralenti son développement. Aujourd'hui au moins quatre employeurs ont sauté le pas. Une façon de mettre concrètement la RSE au service des salariés et de l'environnement.²³

Le seuil des 1000 entreprises à mission franchi

En 2020, il n'y avait qu'un petit nombre d'entreprises à mission, mais maintenant on en compte plus de 1000 ! C'est un pas symbolique important pour ces entreprises qui ont une mission sociale et environnementale. La directrice générale de la communauté des entreprises à mission, Anne Mollet, est heureuse de voir que le monde économique commence à s'intéresser à elles. Elle affirme que ces entreprises ont compris que la performance financière est liée à leur engagement social et environnemental. Depuis trois ans, depuis que la loi Pacte a été mise en application, il y a de plus en plus d'entreprises à mission qui s'engagent à respecter des objectifs environnementaux et sociaux, inscrits dans leurs statuts et dont elles sont responsables devant leurs parties prenantes. Cela donne un sens à leur existence.

Chaque semaine, de nouvelles entreprises rejoignent la communauté des entreprises à mission. Le 30 janvier, la licorne française Doctolib a rejoint le club en ayant comme raison d'être "*œuvrer pour un monde en meilleure santé*". Avant cela, le club de rugby de Niort était le premier club français à rejoindre cette communauté. Emery Jacquillat, président de la Communauté des entreprises à mission, explique que cela intéresse également les associations de voir comment ce cadre, initialement conçu pour les entreprises, peut s'appliquer à elles.

Dans quelques semaines, l'observatoire révélera le profil des 1000 entreprises à mission, mais déjà certaines tendances se dessinent. Certains secteurs sont particulièrement représentés, tels que la finance (banque et assurance) et la technologie. Bien que les grandes entreprises commencent peu à peu à adopter ce statut, comme la Banque postale, EDF, Decathlon ou KMPG, ce sont les petites et moyennes entreprises qui sont les plus dynamiques. Anne Mollet, la directrice générale de la communauté des entreprises à mission, explique que 40% de ces entreprises sont créées avec cette mission dès leur création, ce qui leur donne une opposabilité juridique importante.

²³ Davantage de congés pour permettre aux salariés de choisir des modes de transports responsables – pour en savoir plus :

- <https://www.novethic.fr/actualite/energie/mobilite-durable/isr-rse/apres-les-rtt-voici-les-ttr-temps-de-trajet-responsable-pour-eviter-l-avion-151380.html>
- <https://www.geo.fr/voyage/cette-entreprise-francaise-a-mis-en-place-le-ttr-le-temps-de-trajet-responsable-voici-en-quoi-cela-consiste-213845>
- <https://www.linfordurable.fr/entreprises/temps-de-trajet-responsable-des-jours-de-conges-pour-voyager-bas-carbone-37530>

RSE et engagement des entreprises

La définition de ce cap et des objectifs nécessaires pour y parvenir permet aux entreprises de mieux réussir leur transition. Selon Tristan de Witte, président fondateur de Rivalen, présenté comme un collectif d'industries françaises, les entreprises à mission sont choisies pour deux raisons : d'une part, pour être transparent sur ce qu'elles font et pour faire ce qu'elles disent, et d'autre part pour impliquer tous les collaborateurs dans le projet en leur donnant une force. Selon Anne Mollet, directrice générale de la communauté des entreprises à mission, ce statut est une "machine anti-greenwashing".

Cependant, le statut d'entreprise à mission ne garantit pas l'absence de controverses. Danone est un exemple emblématique, étant la première entreprise à mission du CAC40, mais cela n'a pas empêché les actionnaires d'évincer le PDG Emmanuel Faber en raison de la rentabilité jugée insuffisante. Yves Rocher, également membre de ce club, est resté en Russie malgré le départ de plusieurs autres entreprises à cause de la guerre en Ukraine et est actuellement attaqué en justice pour manque de vigilance.

De plus, certains spécialistes ont exprimé des préoccupations quant au risque de "missionwashing" dès le lancement des entreprises à mission, c'est-à-dire que certaines entreprises pourraient utiliser leur mission de manière commerciale sans véritablement y répondre. *"C'est une réalité, pour certaines, c'est vraiment un enjeu marketing"*, admet Tristan de Witte. *"Le statut aujourd'hui n'est pas assez contraignant"*.

Afin d'éviter les abus, le décret d'application stipule qu'un organisme tiers indépendant sera chargé de surveiller le respect des objectifs fixés par l'entreprise à mission. Si cet organisme constate que les objectifs ne sont pas atteints, il peut demander le retrait du statut d'entreprise à mission et saisir le tribunal de commerce. Anne Mollet souligne qu'il est important de maintenir un niveau élevé d'exigence pour éviter que ce statut ne devienne un simple effet de mode, et qu'il préfère avoir 1000 entreprises à mission de qualité plutôt que 100 000 qui ne respectent pas les critères.²⁴

²⁴ Le seuil des 1000 entreprises à mission franchi – pour en savoir plus :

- <https://www.novethic.fr/actualite/economie/isr-rse/la-barre-symbolique-des-1000-entreprises-a-mission-vient-d-etre-franchie-151352.html>
- <https://www.orse.org/nos-travaux/guide-orse-c3d-loi-pacte-raison-detre-et-si-on-passait-a-la-pratique>
- <https://www.observatoiredeassociesamission.com/>

Transformation digitale



Transformation digitale

PERSPECTIVES 2023 POUR LES E COMMERÇANTS	62
L'ELYSEE VEUT UNE REGULATION DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE FAVORABLE A L'INNOVATION.....	63
SYNOPIA INTERROGE LES IMPACTS DE LA REVOLUTION NUMERIQUE SUR LA COHESION	64
UN INVENTAIRE DES RESSOURCES SUR LES ENJEUX DE LA DATA POUR LES COLLECTIVITES ...	66

Perspectives 2023 pour les e commerçants

"Le moral des e-commerçants & et perspectives 2023", Fevad, Opinion Way, mars 2023

Méthodologie : interrogation de 106 dirigeants de site e-commerce par questionnaire auto-administré en ligne entre le 26 janvier et le 22 février 2023.

47% des interviewés ont au moins 50 salariés ; 86% exercent dans le B to C et 38% dans le B to B.

En partenariat avec André Letowski :



Les e-commerçants de sites importants sont optimistes pour leur évolution en 2023 ; ils rencontrent des difficultés pour recruter, mais se donnent les moyens pour attirer leurs futurs salariés.

⇒ Les évolutions attendues pour 2023

◆ **39% sont plus optimistes pour 2023 qu'en 2022, 32% à l'identique** et 29% moins optimistes. 61% estiment que leur chiffre d'affaires sera en croissance, dont 10% en forte croissance ; 49% pensent que leur performance financière sera en progrès, et 34% stable.

62% des sites vendent à l'international ; 39% y réalisent entre 5 et 20% de leur chiffre d'affaires ; 33% sont présents dans plus de 10 pays. 49% estiment que leurs ventes dans les 2 ans vont croître fortement à l'international.

◆ **Les évolutions sur le marché de l'e-commerce** : 89% estiment que le marché de la seconde main va davantage croître en 2023 ; 71% estiment qu'il y aura des concentrations sur ce marché, avec des fermetures de site e-commerce (60%) et une montée en puissance d'acteurs étrangers (37%).

◆ **Les investissements jugés prioritaires** : la RSE (52% en hausse et 39% identique), l'informatique (51% et 38), l'international (39% et 30), le marketing et la publicité (35% et 43), la logistique (32% et 52), la R&D (29% et 48), la relation client (27% et 67), les RH (26% et 54).

⇒ Comment font-ils face à la hausse actuelle des coûts ?

◆ **Ce qui les inquiète** le plus sont les coûts de transport et livraison, la baisse de la consommation des ménages, la hausse du coût des approvisionnements et de l'énergie, et de façon plus modeste la réglementation de l'e-commerce, les risques de mouvements sociaux, la limitation des flux logistiques en zone urbaine.

◆ **Les économies réalisées** : si 83% ont augmenté leurs prix de vente, 53% ont réduit leurs marges ; 49% ont réduit ou reporté des investissements, 36% ont modifié leur gestion des stocks ; par ailleurs 26% ont changé de fournisseurs, 26% ont diminué leur masse salariale, 14% réduit leur offre de produits.

⇒ Les recrutements

◆ **En ce qui concerne les difficultés de recrutement**, celles-ci sont notamment en direction de l'informatique (36% la data, 35% les supports informatiques), avant de se situer dans le marketing (26%) ou la logistique (19%). Noter que 31% disent n'avoir rencontré aucune difficulté de recrutement.

◆ **Pour attirer les talents**, 82% (mais pour 62% c'est en cours depuis longtemps) ont renforcé leurs engagements sociétaux, 78% dont 43 ont renforcé les engagements pour la protection de l'environnement, 73% dont 34 ont développé la communication externe et interne, 72% dont 47 ont amélioré la qualité de vie (aménagement de locaux...), 68% dont 47 ont modifié l'organisation du travail, 63% dont 29 ont revu leur politique salariale pour améliorer les salaires.

En conclusion

25% ne se verraient pas travailler dans d'autres secteurs que l'e-commerce, alors que 68% sont attachés au secteur de l'e-commerce sans fermer les portes en direction d'autres modalités d'exercice ; seuls 7% souhaiteraient quitter absolument ce secteur, pour un prochain poste.²⁵

L'Élysée veut une régulation de l'intelligence artificielle favorable à l'innovation

À Vivatech, rendez-vous annuel consacré à l'innovation technologique et aux start-up qui se tient du 14 au 17 juin 2023 à Paris, le président de la République a annoncé une rallonge de 500 millions d'euros pour soutenir le secteur de l'intelligence artificielle. Il a aussi fait part de son souhait de doter l'Europe d'une régulation favorable à l'innovation au moment où le Parlement européen votait un encadrement renforcé de l'IA.

Le plan gouvernemental sur l'intelligence artificielle (doté en 2021 de 1,5 milliard d'euros) va être abondé de 500 millions d'euros pour faire émerger sur le territoire français "cinq à dix clusters" dont "deux ou trois pôles d'excellence de niveau mondial", a annoncé Emmanuel Macron à Vivatech le 14 juin 2023. Il s'est aussi donné pour objectif de "doubler" le nombre de formations en IA. Ce plan doit permettre à la France de contrer l'offensive des Big Tech américaines sur l'IA générative (Chat GPT, Bard, Midjourney...) et de combler le retard français sur les calculateurs géants, indispensables à l'entraînement des IA de nouvelle génération. Emmanuel Macron souhaite aussi que l'État tire mieux parti de l'IA, citant l'exemple de l'Estonie qui l'utilise pour accélérer le traitement "des petits contentieux civils" ou encore l'immigration, où l'IA permettrait de traiter "plus vite" les flux de données avec moins de personnel.

²⁵ Article « Perspectives 2023 pour les e commerçants » : <https://letowski.fr/perspectives-2023-pour-les-e-commerçants/>
Pour en savoir davantage : <https://www.fevad.com/12eme-edition-de-lenquete-sur-le-moral-des-e-commerçants-francais/>

Trop tôt pour réguler

Le président de la République a aussi partagé sa vision de la régulation de l'IA. "Le pire scénario serait une Europe qui investit beaucoup moins que les Américains et les Chinois, et qui commencerait par créer de la régulation. Ce scénario est possible, ce ne serait pas celui que je soutiendrai", a-t-il déclaré. Car le 14 juin, le Parlement européen a adopté à une large majorité un texte sur l'IA plus contraignant que la version de la Commission. Le Parlement de Strasbourg, qui a repris à son compte les ajustements adoptés lors des travaux, souhaite ainsi interdire les systèmes automatiques de reconnaissance faciale dans l'espace public et intégrer les IA génératives au champ des IA à "risques", soumises à des obligations renforcées. L'Élysée a critiqué un rythme de régulation européen "inadapté", défavorable à l'innovation qui pourrait se traduire par des bâtons dans les roues des entreprises européennes sans pour autant véritablement affecter les Big Tech.

Créer un champion français de l'IA générative

À mille lieux de la pause souhaitée par certains sur l'IA, le président de la République veut qu'on "accélère" et développe des modèles d'IA générative européens, basé sur l'open source et des données françaises. BPI France a du reste lancé à l'occasion de Vivatech, via un fonds doté de 50 millions d'euros, une aide à l'amorçage destinée aux entreprises tricolores souhaitant se lancer sur l'IA générative. Quant au cadre européen, la France n'a pas dit son dernier mot puisque le texte est entré dans la phase de négociation tripartite durant laquelle le Parlement, la Commission et le Conseil de l'Union européenne doivent s'accorder sur la rédaction définitive.²⁶

Synopia interroge les impacts de la révolution numérique sur la cohésion

Le jeudi 22 juin dernier, c'est à l'École du numérique, à Lille, que s'est tenue la 1ère édition du Forum du numérique, organisé par le think tank Synopia et ses partenaires.

Ce Forum a porté sur l'impact de la révolution numérique et ses effets sur la cohésion, autour d'une question centrale :

« COMMENT LA REVOLUTION NUMERIQUE PEUT-ELLE FABRIQUER DE LA COHESION ? »

Les réflexions menées autour du numérique partent d'un constat : l'ambivalence des impacts de la révolution numérique est unanimement admise.

Beaucoup sont bien sûr positifs. Les outils numériques et leur développement permettent de mieux relier les individus entre eux ; de multiplier les moyens de communication ; de diversifier les modes

²⁶ Article : « L'Élysée veut une régulation de l'intelligence artificielle favorable à l'innovation » d'après :

<https://www.banquedesterritoires.fr/elysee-veut-une-regulation-de-lintelligence-artificielle-favorable-linnovation>

<https://www.banquedesterritoires.fr/le-parlement-europeen-pousse-linterdiction-de-lintelligences-artificielle-utilisant-la-biometrie>

<https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appele-a-projets-communs-numeriques-pour-lintelligence-artificielle-generative>

de travail en commun ; de simplifier des processus souvent lourds et chronophages ; de permettre un accès à l'information bien plus large qu'auparavant, etc.

Toutefois, des impacts négatifs ont aussi vu le jour ces dernières années, notamment du fait de l'accélération des transformations numériques, qui a multiplié l'apparition de nouveaux défis (souveraineté, manipulation de l'information, dépendance croissante vis-à-vis des outils, illectronisme, etc.).

Lors de cette journée, une diversité d'acteurs, territoriaux et nationaux, issus d'univers différents (public, académique, entreprise, association) a pu partager ses réflexions, ses travaux, et ses expériences.

Ces interventions ont été structurés autour de 4 tables rondes :

- Numérique et Cohésion : panorama des risques et des opportunités
- Investissement et développement du numérique au service de la cohésion des territoires
- La transformation du travail par l'intelligence artificielle générative : rupture ou continuité ?
- La révolution numérique : accélérateur de connexions

Cette journée²⁷ a notamment permis de partager des idées majeures :

Il importe de prendre le temps de la réflexion pour agir en profondeur. Des questions aussi structurantes, que la place de l'IA (et des 43 autres innovations de rupture) ne peuvent pas se régler dans notre société dans l'émotion, le court-terme ou le registre de la croyance.

L'éthique a une place privilégiée dans les laboratoires où s'inventent les nouvelles solutions. Après, c'est presque déjà trop tard.

La machine ne peut réfléchir comme l'homme : elle n'a pas de corps!

Au sein de chaque organisation, tous les acteurs ont intérêt à prendre conscience de la vitesse et de la profondeur des changements à venir, en s'informant et en se formant. Cette révolution numérique est aussi l'occasion de mettre en place des outils pour construire un futur apaisé, et recentrer des métiers sur leur valeur ajoutée, à l'instar des conseillers clientèles pouvant déléguer le tri de leurs courriels grâce à des IA.

²⁷ Pour en savoir plus : <https://www.synopia.fr/22-juin-2023-forum-du-numerique-lille/>

Un inventaire des ressources sur les enjeux de la data pour les collectivités

En partenariat avec André Letowski :



OpenDataFrance et la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) ont présenté le 18 avril 2023 un inventaire des ressources sur les enjeux liés à la production, l'exploitation et la valorisation des données. Un travail mené dans le cadre du [programme Transformation numérique des territoires](#) (TNT) animé par la direction interministérielle du numérique (Dimum) visant à aider les collectivités petites et moyennes à se saisir de ces sujets. Compte tenu de l'abondant corpus de contenus existants, les deux associations ont privilégié la réalisation d'un inventaire dynamique.

"Il ne s'agit pas d'un inventaire exhaustif mais d'une sélection des contenus les plus pertinents qui peut être facilement enrichie", précise Jean-Marie Bourgogne délégué général d'OpenDataFrance. Sont répertoriés tous les guides et rapports récents, les outils pour "apprendre en faisant", les vidéos et autres webinaires, les programmes de soutien locaux ou nationaux dans le domaine de la donnée, les kits de médiation, les inventaires et répertoires et, enfin, les forums existants. Le catalogue de ces ressources peut être téléchargé en vue de sa réutilisation ou de son adaptation.

Parallèlement est proposée une cartographie des enjeux politiques de la donnée : transparence, réglementation, transformation, confiance, souveraineté, gouvernance... Cette cartographie sera bientôt complétée par une liste "d'enjeux opérationnels" traduisant les enjeux politiques en actions.²⁸

²⁸ Article d'après : https://www.banquedesterritoires.fr/un-inventaire-des-ressources-pour-aider-les-collectivites-apprehender-les-enjeux-de-la-data?pk_campaign=newsletter_hebdo&pk_kwd=2023-04-21&pk_source=Actualit%C3%A9s_Localtis&pk_medium=newsletter_hebdo



Mutations du travail & des compétences

FRANCE TRAVAIL : LES GRANDS AXES DU FUTUR SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI	68
SEMINAIRE SUR LA TRANSFORMATION POSTMODERNE DES ORGANISATIONS – LE DEFI DE LA TRANSFORMATION PERMANENTE DES ENTREPRISES	70
UNE ECOLE DU RECYCLAGE INAUGUREE DANS LE NORD	73
ETUDE BRAVO : LES METIERS A IMPACT 2023	74
LE GOUVERNEMENT CANADIEN EN FAIT-IL SUFFISAMMENT POUR LEVER LES BARRIERES A L'ENTREPRENEURIAT FEMININ ?	76

Mutations du travail & des compétences

France Travail : les grands axes du futur service public de l'emploi

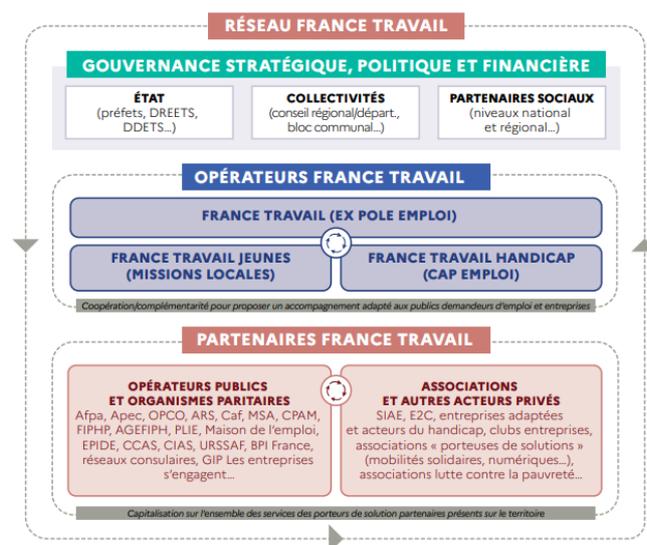
Thibaut Guilluy, haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises (HC3E) a remis le 19 avril dernier à Olivier Dussopt, ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, le rapport de la mission de préfiguration de France travail. La mise en œuvre a été précisée dans le cadre du projet de loi pour le plein emploi présenté le 7 juin au Conseil des Ministres par Olivier Dussopt, Jean-Christophe Combe, ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, et Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, chargée des Personnes handicapées.

Intitulé France Travail, une transformation profonde de notre action collective pour atteindre le plein emploi et permettre ainsi l'accès de tous à l'autonomie et la dignité par le travail, il synthétise les échanges menés à l'occasion de la concertation lancée en septembre 2022 et élabore des propositions concrètes pour dessiner les contours de cette réforme en profondeur du service public de l'emploi, à laquelle s'est engagé le président de la République.

Pourquoi France Travail ?

Le chômage a significativement baissé et le taux d'emploi a retrouvé en France un niveau jamais atteint depuis les années 1970. Pourtant, les entreprises, quelle que soit leur taille, leur territoire ou leur secteur d'activité, sont de plus en plus nombreuses à rencontrer des **difficultés importantes de recrutement** et de **très nombreuses personnes dépourvues d'emploi peinent à retrouver un travail**.

Malgré l'engagement de tous les acteurs au service de la cause de l'inclusion et de l'emploi (État, régions, départements, communes, opérateurs publics, acteurs associatifs et privés), la **complexité du système** engendre son lot d'écueils, pour les demandeurs d'emploi comme pour les entreprises et les professionnels de l'accompagnement : trous dans la raquette, doublons, ruptures de parcours...



Les propositions formulées par la mission autour de **France Travail** visent à organiser les conditions de la collaboration et de l'efficacité collective, dans le cadre d'une gouvernance d'ensemble assurée par l'État, les collectivités et les partenaires sociaux. Ce choix est celui d'une **meilleure coopération entre les acteurs**, privilégié à une **recentralisation**, peu adaptée à la diversité des situations et au besoin de proximité, ou à une **nouvelle décentralisation**, qui ne ferait qu'empirer l'émiettement des compétences et la dispersion des efforts.

Source : Ministère du Travail – Rapport France Travail

Mutations du travail & des compétences

Le choix est aussi celui d'un **investissement social** grâce à une amélioration significative de l'offre de service en direction des personnes, notamment les plus éloignées de l'emploi, par des parcours d'accompagnement personnalisés et plus intensifs, et en direction des entreprises, visant à **une réduction drastique des emplois non pourvus** faute de candidats.

Une concertation nationale

Afin de mener ce chantier prioritaire, le 13 septembre 2022, le ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion **Olivier Dussopt** a chargé **Thibaut Guilluy** de mener une large mission de préfiguration²⁹. Un **comité des parties prenantes** a été constitué, présidé par le ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion et associant l'ensemble des acteurs : partenaires sociaux, représentants des collectivités, parlementaires, réseaux associatifs et opérateurs du service public (emploi, santé, famille).

La mission s'est attachée à **multiplier les modalités d'échange avec les différentes parties prenantes** autour de thématiques telles que la communication et *l'aller vers*, le diagnostic et l'orientation, l'accompagnement des personnes, la formation, les droits et devoirs des bénéficiaires, les services aux employeurs et aux conseillers, la gouvernance et le pilotage, les outils numériques... Elle a pris la forme de **rencontres de terrain** (visites apprenantes et ateliers), d'**échanges bilatéraux**, de **contributions écrites** et **enquêtes**, de **wébinaires d'information**.

La remise du rapport, fruit d'une concertation approfondie avec l'ensemble des acteurs concernés, constitue une étape importante dans la mise en œuvre de la réforme.

Pour aller plus loin : consulter [le rapport](#) et [la synthèse](#) de la préfiguration de France Travail³⁰

²⁹ France Travail est l'un des 8 chantiers stratégiques annoncé le 12 septembre 2022 par le Ministre Olivier Dussopt aux côtés de : Réformer l'accompagnement des **bénéficiaires du RSA** et mieux insérer les **publics les plus éloignés de l'emploi** ; Poursuivre le déploiement du **Contrat d'engagement jeune (CEJ)** ; Faire évoluer l'**assurance chômage** ; Amplifier la **dynamique de l'apprentissage** ; Préparer les actifs aux **compétences de demain** ; Soutenir l'**emploi des seniors** et garantir l'avenir de notre **système de retraites** ; **Travailler mieux**.

³⁰ Source : <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/france-travail#:~:text=T%C3%A9l%C3%A9charger%20le%20rapport>

Mutations du travail & des compétences

Séminaire sur la transformation postmoderne des organisations – Le défi de la transformation permanente des entreprises

En partenariat avec Human & Co :



Née de l'effondrement des idéologies, et des grandes ruptures économiques et technologiques de la fin du vingtième siècle, la post-modernité se déploie dans toute la vie politique et sociale. Produit emblématique de la modernité industrielle, émergent à la fin du XIX^{ème} siècle, le modèle de l'entreprise, et plus globalement des organisations, n'y échappe pas. Son rythme est désormais celui d'une transformation permanente, dont le sens se dilue dans un mouvement sans fin. S'agit-il d'une impasse ou d'une invitation à considérer l'organisation autrement ?

Ce texte réunit, sous une forme très condensée, les éléments d'introduction de la première session du séminaire sur la transformation, présenté dans le numéro précédent (N° 57) de ce bulletin.

Qu'est ce que la modernité ?

La postmodernité, comme son nom l'indique, succède à la modernité. Elle se définit donc par rapport à elle. De quoi s'agit-il exactement ?

La modernité désigne fondamentalement deux choses :

- L'idée d'un avant et d'un après, et donc de l'inscription de l'action dans le temps.
- L'idée du projet, c'est dire la possibilité de choisir un avenir.

La modernité, « mouvement désiré » est donc étroitement liée à celle du progrès, et s'oppose au conservatisme.

Jusqu'à la Renaissance³¹, ces deux principes – temporalité et projet – ne vont pas de soi. Jusqu'alors en effet l'action des hommes s'inscrit dans le cadre de valeurs spirituelles intemporelles, qui surplombent les choix de société et les comportements humains. L'œuvre de Machiavel marque la rupture avec cette représentation du monde et de la place de l'humanité. Elle développe la possibilité d'un projet politique choisi, et qui n'est plus que la simple déclinaison de valeurs immuables.

³¹ L'origine de la modernité est discutée. Certains la situent dès l'Antiquité. **Charles-Benoît Heidsieck** nous apporte sur cette question historique l'éclairage suivant : « Je ne partage pas l'avis que la notion de Projet n'apparait qu'à la Renaissance. Certes celle de projet individualisé, associé à la notion de Progrès, est bien l'apanage de cette époque, mais il serait présomptueux de dire que la notion de Projet n'existait pas auparavant. Il était collectif – certes - mais aucunement statique ! Bien au contraire, dès le 3^{ème} millénaire avant notre ère les Projets successivement de conquête des territoires, d'inspiration religieuse puis de structuration politique avaient tous comme fondement d'offrir un « Avenir commun » pour lequel il était utile de se mobiliser collectivement. Chacun - non différencié du tout - trouvait son Sens dans celui du(des) collectif(s) au(x)quel(s) il appartenait. Le début de l'introduction du « je » au côté du « nous » date du XII-XIII^{ème} avec l'apparition de la notion de bien commun dans sa double acception matérielle avec les enclosures en Angleterre et spirituelle avec Saint Thomas d'Aquin... avant que la Renaissance aille encore plus loin dans la (re)connaissance de l'individu puis de la personne, et de son rôle dans le Projet commun.

Mutations du travail & des compétences

La modernité consacre donc l'autodétermination de l'homme, capable de définir ses propres normes.

Le terme prospère et, très articulé avec l'innovation, connaît son apogée lors des révolutions industrielles et de la période de progrès fulgurant. Il est bien sûr, sur le plan philosophique, porté par le courant émancipateur des Lumières.

Qu'est-ce que la postmodernité ?

La postmodernité, qui lui succède donc à la fin du 20^{ème} siècle, est défini par le Larousse comme un « *concept utilisé pour caractériser l'état actuel de la civilisation occidentale, dans la mesure où elle aurait perdu confiance dans les valeurs de la modernité (progrès, émancipation) qui ont prévalu depuis le 18^{ème} siècle* ».

Elle traduit deux grandes idées.

- Celle d'une certaine forme d'accomplissement des besoins fondamentaux, ou d'une limite structurelle à la poursuite du progrès.
- La faillite des idéologies et des théories dominantes aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles.

Elle résulte aussi du sentiment d'impuissance politique que la dérégulation et la mondialisation installent progressivement mais puissamment.

L'avènement de la postmodernité ouvre la voie à la société des individus, c'est-à-dire d'un ordre social imprégné par la promotion des droits de l'homme, qui valorise l'expression de la singularité, et tend à y soumettre la dimension collective. Au risque d'une dérive narcissique qui trouve dans les réseaux sociaux un support privilégié d'expression. Elle suscite une crise institutionnelle, avec un affaiblissement de la démocratie représentative et de la démocratie sociale, et une perte de confiance dans l'action publique.

Pour autant la postmodernité ne signifie aucunement une pause dans la croissance économique, ou dans le désir de croissance, même si se diffuse de façon de plus en plus forte la peur d'un effondrement de nature écologique. Au contraire, issue des grandes évolutions économiques et technologiques de la fin du XX^{ème} siècle – digitalisation, mondialisation, financiarisation - elle consacre la recherche d'une performance sans limites

La postmodernité n'est donc pas un « arrêt sur image » ou une installation dans un confort acquis. La globalisation, et la digitalisation ont au contraire intensifié la compétition économique, en étendant le désir de consommation à une classe moyenne de dimension mondiale.

Il en résulte le sentiment diffus d'un « surplace agité », avec d'un côté un épuisement des projets collectifs, et donc un immobilisme politique, et de l'autre une activité vibrante, ou triomphe l'universalité du modèle occidental de la société de consommation.

Mutations du travail & des compétences

Jacques Le Goff

- *Le management postmoderniste est un mode de gestion qui se développe à la fin des Trente Glorieuses. Il traduit « la fin des grands récits historiques et du progrès », l'épuisement des grands projets de modernisation économique et sociale remplacés par une rhétorique qui présente le « changement » comme un but en soi, un « langage désarticulé » fait de « formules chocs réversibles (« le changement au cœur du projet », « le projet au cœur du changement ») qui font violence à la raison ».*
- *Ce discours caractérisé par une « obsession du quantitatif et du chiffre », tourné vers l'effet d'annonce, permet au manager de se glorifier de ses résultats à court terme au détriment de la stabilité souhaitée par ses employés : « les discours de la « motivation », de la « mobilisation » pour le « changement » ne cessent de s'étendre dans tous les domaines d'activité dans le moment même où les thèmes de la « souffrance » et du « mal-être » au travail n'ont jamais été si prégnants »*

En quoi la postmodernité concerne-t-elle l'entreprise ?

L'entreprise est le miroir ou le réceptacle des évolutions sociétales. Comme pour la société la postmodernité a trois effets majeurs, la transformation continue, un fonctionnement hybride s'inscrivant dans la complexité, et la valorisation des individus au détriment des projets collectifs.

Pour l'entreprise, la postmodernité est celle d'une « modernisation sans modernité » [Bernard Stiegler] c'est-à-dire de la recherche sans relâche d'une performance accrue, par le moyen d'une **transformation continue** qui n'est plus portée par un projet socio-économique, ou le franchissement d'une étape désirée de progrès collectif.

Il s'agit donc d'une transformation sans fin au double sens du terme (terme et but), autoportée, c'est-à-dire constituant une fin en soi.

Dans cette optique, le chemin devient plus important que la destination. L'idée s'impose que le mouvement possède en lui-même une vertu développante [organisation apprenante]. Le projet stratégique ou le discours stratégique est plus difficile à porter.

Répondant à la double injonction d'une innovation accrue, par le moyen d'un recours à l'intelligence collective, et d'une performance accrue, par la massification des flux, l'entreprise opère un double mouvement de décentralisation et de recentralisation. Elle évolue ainsi de plus en plus dans un **cadre hybride**, vertical et horizontal, avec des interactions très nombreuses souvent en tension qui installent son fonctionnement dans la complexité.

L'entreprise tend à se définir comme **une entreprise d'individus**, revendiquant la prise en compte de leur singularité, cultivant une relation transactionnelle ou consumériste avec l'organisation, recherchant un travail porteur d'épanouissement personnel.

Ce mouvement va de pair avec l'affaiblissement de la démocratie sociale, intermédiée, le développement d'une démocratie d'opinion, portée par des réseaux sociaux qui bousculent les canaux traditionnels et la démonétisation des projets collectifs. Il pose la question des conditions de fonctionnement de l'entreprise en tant que communauté humaine et sociale.

Mutations du travail & des compétences

Au total, la postmodernité peut être perçue comme une errance ou une impasse. Elle peut aussi être considérée comme un indice d'une vitalité nouvelle, et d'une évolution vers un fonctionnement biologique.

Ce débat nous invite fondamentalement à reconsidérer la notion de projet collectif. Au projet linéaire, porté par le haut succède peu à peu l'idée d'un projet évolutif et systémique porté par l'organisation tout entière, dans un fonctionnement *matriciel* générateur d'une fécondité collective.

Transformation de type industriel ou moderne	Transformation continue de type postmoderne
<ul style="list-style-type: none">• Création d'un nouveau site industriel• Création d'une filiale• Fusion• Déménagement du siège social• Installation de nouveaux équipements industriels• Plan social	<ul style="list-style-type: none">• Processus d'amélioration continue• Optimisation périodique des organisations et des effectifs• Adaptation permanente de l'offre de produits ou de services• Évolution périodique de l'implantation d'un réseau de vente
<ul style="list-style-type: none">• Transformation réactive• Méthode séquentielle de conduite du changement• Accompagnement selon protocole négocié avec dimension indemnitaire	<ul style="list-style-type: none">• Transformation positive• Accompagnement personnalisé et en proximité des salariés concernés• Gestion du changement par un réseau d'acteurs multidisciplinaires en proximité

Dominique BAILLY, Président-Fondateur de Human & Co

Une école du recyclage inaugurée dans le Nord

Considérés comme essentiels pendant le Covid, les métiers du recyclage font face à des besoins croissants en emplois et compétences. Près de Lille, une école spécialisée vient d'ouvrir ses portes, première d'une série qui maillera tout le territoire.

Début avril, l'École nationale du recyclage et de la ressource (EN2R) a été inaugurée à Lomme dans le Nord. Serge Ponton, président de la Commission sociale et formation de la Fédération des entreprises du recyclage (Federec), a à cette occasion confirmé l'ouverture prochaine d'un second établissement dans la Drôme, et ainsi l'ambition de déployer partout sur le territoire une offre de formation pour des métiers en tension et en évolution constante.

D'abord à la maille régionale, puis à celle des départements, tout un réseau d'établissements devrait ainsi voir le jour entre 2023 et 2024. L'idée est de capitaliser sur le site de Lomme, où se trouve un

Mutations du travail & des compétences

très gros centre de l'Afpa et de « dupliquer » progressivement le modèle nordiste sur d'autres antennes de l'Agence nationale. L'objectif recherché est de territorialiser le plus possible des formations s'adressant à un secteur industriel qui, en 2021, a créé plus de 30000 emplois non délocalisables dans l'Hexagone. Selon une étude prospective réalisée en 2020 par Federec, 40 % des entreprises du recyclage anticipaient à l'époque une croissance de la plupart de leurs métiers dans les trois à cinq ans, une tendance valant en particulier pour les métiers suivants : chauffeur, opérateur polyvalent, agent de dépollution, conducteur d'engins, ingénieur et responsable QHSE, les fonctions commerciales, souffrant d'une pénurie de main-d'œuvre n'étant pas en reste.

À terme, en rythme de croisière, l'EN2R ambitionne de former entre 2 000 et 2 500 personnes par an. Soit en tout quelque 16 000 personnes à l'horizon 2030, dont une moitié en formation continue, et le reste en formation initiale. Surtout, il s'agit de diplômé les stagiaires, pour valoriser des compétences et des savoir-faire réutilisables dans le secteur du recyclage, mais aussi en dehors – c'est le cas des formations qui débouchent sur l'obtention de permis poids lourds ou de Caces (cariste et conducteur d'engin).

Composée de sept personnes, la première promotion de stagiaires a entamé, lundi 3 avril, une session d'une semaine consacrée à la découverte des métiers du recyclage, en particulier celui d'opérateur de tri. Le début de leur formation a coïncidé avec l'inauguration du site « vitrine » de l'EN2R, au cœur du Village des solutions de l'Afpa Lille-Lomme, en présence de nombreux officiels. Couronnant « *un an et demi de travail* » avec les entreprises du recyclage, rappelle Pascale d'Artois, directrice générale de l'Afpa, ce projet est né à la suite de l'AMI (appel à manifestation d'intérêt) « Compétences et métiers d'avenir » auquel avaient répondu Federec et l'Afpa, avec le soutien d'autres partenaires (Région Hauts-de-France, l'opérateur de compétences OPCO2i, l'université du Mans et deux Campus des métiers et des qualifications d'excellence (CMQE) en Hauts-de-France).³²

Etude Brawo : les métiers à impact 2023

Lorsque nous pensons aux métiers ayant un impact, des postes tels que responsable de l'économie circulaire, juriste en RSE et responsable ESG viennent souvent à l'esprit. Cependant, selon une étude récente de Birdeo, les métiers les plus recherchés au premier trimestre 2023 ne se limitent pas à ces fonctions populaires.

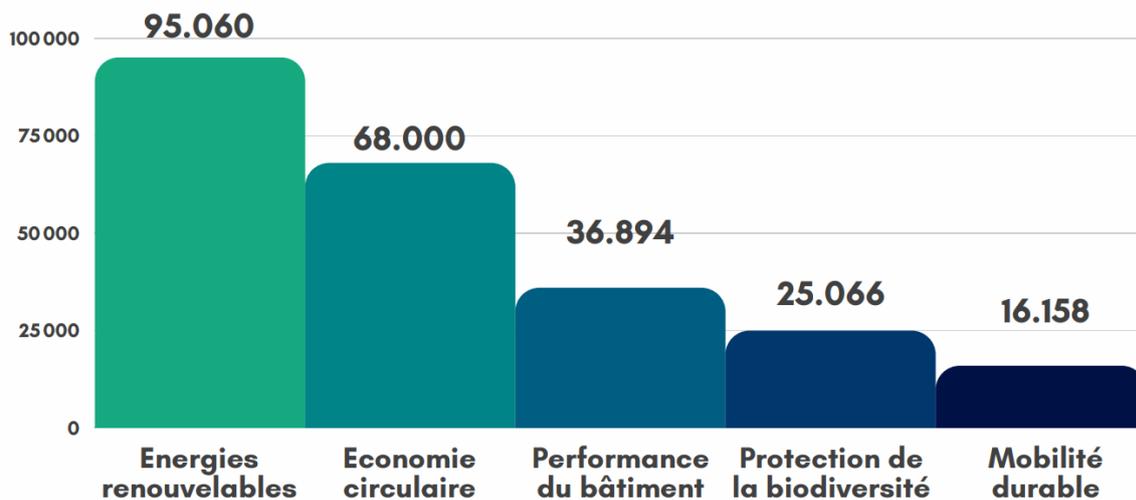
Pour Brawo, une agence de recrutement spécialisée dans les métiers à impact, la tendance actuelle n'est pas axée sur les "Impact officers" travaillant à La Défense, mais plutôt sur des postes tels que ingénieur commercial, technicien de maintenance, chef de projet, technico-commercial, électricien plombier chauffagiste, ouvrier entretien espaces verts, cariste, technicien de maintenance CVC et conseiller clientèle, qui sont très demandés dans des secteurs tels que les énergies renouvelables, l'économie circulaire, la performance du bâtiment, la protection de la biodiversité et la mobilité durable.

³² Une école du recyclage inaugurée dans le Nord – pour en savoir plus :

- <https://www.actu-environnement.com/ae/news/inauguration-premiere-ecole-recyclage-nord-41515.php4>
- <https://www.emploi-environnement.com/news/filiere-recyclage-ouverture-ecole-nationale-rentree-609.html>
- <https://dechets-infos.com/len2r-un-centre-de-formation-sur-le-recyclage-en-2023-4928555.html>

Mutations du travail & des compétences

Figure : secteurs d'activité portant le développement des emplois à impact (en nombre d'offres disponible sur le T1-2023)



Source : Brawo Impact.

Selon Kaelig Sadaune, fondateur de Brawo, il n'y avait pas de vision systémique des métiers à impact auparavant. Les métiers à impact concernent tout le monde, du responsable foncier qui cherche des terrains pour installer des éoliennes au technicien chargé de leur maintenance. Pour établir son classement, Brawo a utilisé l'outil Jobfeed pour rechercher des offres d'emploi contenant 600 mots clés liés aux métiers à impact.

Le nombre d'offres d'emploi a augmenté de 8% entre le premier trimestre 2022 et le premier trimestre 2023. Cette tendance avait déjà été observée par Birdeo en janvier 2022, qui avait noté une augmentation de 25% des postes liés aux métiers à impact. Les deux études concluent que ce sont les petites et moyennes entreprises qui créent le plus de postes.

Selon Brawo, près de la moitié des offres d'emploi proviennent de PME, 35,4% d'entreprises de taille intermédiaire et 14,3% de grandes entreprises. Les emplois proposés sont principalement des contrats à durée indéterminée (63%), suivis de contrats intérimaires (16%) et de contrats à durée déterminée (8%).

Les offres d'emploi sont stimulées par les réglementations, telles que l'interdiction de louer des logements classés comme des "passoires thermiques" à partir de 2025, qui entraîne une forte demande de rénovation énergétique des bâtiments et crée de nombreux emplois verts. En effet, selon l'Agence de la transition écologique, jusqu'à 340 000 emplois verts pourraient être créés d'ici 2035 malgré la baisse des emplois liés aux énergies fossiles.³³

³³ Etude Brawo : les métiers à impact 2023 – pour en savoir plus :

- <https://brawo-impact.fr/barometre-des-offres-d-emploi-a-impact.pdf>
- <https://www.novethic.fr/actualite/economie/isr-rse/les-10-metiers-a-impacts-qui-recrutent-ne-sont-pas-ceux-que-vous-croyez-151469.html>

Le gouvernement canadien en fait-il suffisamment pour lever les barrières à l'entrepreneuriat féminin ?

Manque de modèles, inégalité d'accès au financement, stéréotypes sur les femmes dans l'entreprise, difficultés liées à la prise en charge des personnes dépendantes, longs délais d'attente pour les services de santé.

Ces obstacles ont toujours existé pour les femmes qui dirigent leur propre entreprise, bien avant le COVID-19, en particulier pour les femmes qui ont une petite entreprise ou qui travaillent à leur compte. Mais la pandémie les a exacerbés.

Une enquête récente menée par le PARO Centre for Women's Enterprise, organisme à but non lucratif, auprès de 147 femmes chefs d'entreprise en Ontario (Canada), montre que la pandémie a alourdi le fardeau des femmes chefs d'entreprise, en ralentissant la croissance de leur entreprise et en nuisant à leur santé mentale.

Outre les restrictions liées à la pandémie, les pénuries de personnel, les problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement et les pressions inflationnistes que connaissent la plupart des entreprises, les femmes entrepreneurs ont dû faire face à des obstacles supplémentaires. Il s'agit notamment des préjugés sexistes lorsqu'il s'agit d'obtenir un soutien financier pour leur entreprise, d'avoir moins de mentors et d'opportunités de réseautage que les entrepreneurs masculins, d'une pénurie d'options abordables en matière de garde d'enfants et de soins aux personnes âgées, qui retombe souvent sur les épaules des femmes, et d'un manque d'accès aux services de santé mentale.

Les difficultés rencontrées par les femmes entrepreneurs dans les zones rurales et reculées sont encore plus grandes en raison de l'isolement, du manque d'infrastructures appropriées, du manque de fiabilité de l'internet et de l'absence d'accès à tous les services de soins de santé.

Trouver des solutions à ces problèmes n'est pas seulement important pour les femmes entrepreneurs, c'est aussi essentiel pour la croissance économique du pays. Des études montrent que les entreprises détenues par des femmes contribuent pour plus de 150 milliards de dollars à l'économie canadienne et emploient plus de 1,5 million de personnes. La création d'un climat dans lequel les femmes entrepreneurs peuvent participer plus pleinement à l'économie et prospérer profite à tous.

Pour favoriser cet environnement, les gouvernements à tous les niveaux doivent éliminer les préjugés systémiques fondés sur le sexe qui sont ancrés dans leurs politiques et leurs pratiques, en particulier en ce qui concerne le soutien financier aux petites entreprises. L'enquête de PARO a révélé que la pandémie a empêché près de 30 % des femmes entrepreneurs interrogées de faire face à leurs obligations financières. Environ 5 % d'entre elles ont déclaré avoir complètement perdu leur entreprise.

Bien que le gouvernement fédéral ait fourni des aides financières aux entreprises au cours des deux premières années de la pandémie, de nombreuses femmes entrepreneurs n'étaient pas éligibles à ces aides ou étaient réticentes à s'engager dans des programmes de prêts qui les endetteraient davantage.

Mutations du travail & des compétences

Le gouvernement fédéral a également mis en place des programmes de soutien spécifiquement destinés aux femmes chefs d'entreprise, ce qui constitue un premier pas important. Cependant, de nombreuses femmes entrepreneurs sont exclues de ces programmes parce qu'ils n'incluent pas les micro-entreprises (celles qui comptent moins de 20 employés) ou les solo-preneurs (travailleurs indépendants), qui sont les principaux modèles d'entreprise des femmes entrepreneurs.

Le gouvernement fédéral doit concevoir des programmes de soutien qui ciblent spécifiquement les micro-entreprises et les entrepreneurs individuels, afin de permettre aux femmes entrepreneurs d'obtenir plus facilement des financements. Les gouvernements doivent également soutenir les organisations centrées sur les femmes qui encadrent les femmes entrepreneurs, leur offrent des possibilités de réseautage et les encouragent à se lancer dans l'aventure de la création d'entreprise.

Les femmes entrepreneurs se heurtent souvent à des obstacles systémiques lorsqu'elles demandent des prêts ou des subventions auprès des établissements de crédit traditionnels, qui considèrent encore parfois les entreprises détenues par des femmes comme un "passe-temps" ou une "activité secondaire", et qui rejettent la demande d'une femme ou assortissent le financement de conditions trop strictes.

Les changements de politique gouvernementale doivent également s'attaquer aux obstacles spécifiques auxquels sont confrontées les femmes entrepreneurs autochtones.

Au Canada, les autochtones créent des entreprises à un rythme neuf fois plus élevé que les non-autochtones, les femmes étant à l'origine de la majeure partie de cette croissance. Cependant, les femmes autochtones sont confrontées à des obstacles importants, notamment le racisme, la pauvreté, la violence et le manque d'infrastructures, de soins de santé adéquats et de possibilités d'éducation.

Il est essentiel de mettre en place des politiques et des programmes visant à résoudre ces problèmes, ainsi qu'un meilleur accès aux subventions et aux prêts non remboursables, au mentorat, à la formation et aux possibilités de mise en réseau conçues pour les femmes autochtones.

Les coûts élevés et les listes d'attente pour la garde d'enfants restent également un obstacle majeur pour les femmes entrepreneurs, malgré l'introduction de politiques de garde d'enfants à 10 dollars par jour. Les gouvernements doivent encourager davantage de centres de garde d'enfants à s'inscrire dans le cadre de ces programmes, ce qui permettra d'augmenter le nombre de places de garde à des prix abordables.

L'accès aux services de santé mentale est également essentiel. De nombreuses femmes ayant répondu à l'enquête de PARO ont déclaré avoir souffert d'anxiété et de dépression pendant la pandémie en raison du stress financier, de l'isolement, de la prise en charge des enfants et/ou des membres âgés de la famille, et de l'inquiétude quant à la façon dont elles allaient maintenir leur activité.

Mutations du travail & des compétences

Le gouvernement fédéral doit collaborer avec les autorités municipales et provinciales pour veiller à ce que tous les Canadiens aient accès en temps voulu à des services de santé mentale, en particulier ceux qui vivent dans des communautés rurales, éloignées et nordiques, où les services sont souvent rares.³⁴

³⁴ Le gouvernement canadien en fait-il suffisamment pour lever les barrières à l'entrepreneuriat féminin ? – pour en savoir plus :

- <https://paro.ca/news-and-media/>
- https://wekh.ca/wp-content/uploads/2022/03/WEKH_State_of_Womens_Entrepreneurship_in_Canada_2022.pdf
- <https://www.corporateknights.com/leadership/are-governments-doing-enough-to-end-obstacles-for-women-entrepreneurs/>



Territoires innovants

FRANCE TRAVAIL : LES GRANDS AXES DU FUTUR SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI.....	68
SEMINAIRE SUR LA TRANSFORMATION POSTMODERNE DES ORGANISATIONS – LE DEFI DE LA TRANSFORMATION PERMANENTE DES ENTREPRISES	70
UNE ECOLE DU RECYCLAGE INAUGUREE DANS LE NORD	73
ETUDE BRAWO : LES METIERS A IMPACT 2023	74
LE GOUVERNEMENT CANADIEN EN FAIT-IL SUFFISAMMENT POUR LEVER LES BARRIERES A L'ENTREPRENEURIAT FEMININ ?	76

ODD : la France présentera son bilan à l'ONU en intégrant les idées et initiatives rassemblées par l'Institut Open Diplomacy

L'Institut Open Diplomacy a organisé, le 22 mai dernier, une Conférence Contributive pour permettre aux acteurs non-étatiques de contribuer activement à la Revue Nationale Volontaire (RNV) présentée par la France en juillet à l'ONU pour dresser le bilan de son action relative aux Objectifs de Développement Durable. La Commission 2030 chargée d'animer ce processus contributif a retenu 23 recommandations ambitieuses et 5 initiatives exemplaires pour enrichir la RNV.



Comme l'ont annoncé les ministres Béchu et Zacharopoulou en ouverture des Rencontres du Développement Durable 2022, la France présentera en juillet prochain une *Revue Nationale Volontaire* (RNV) au Forum politique de haut niveau des Nations unies pour le Développement durable, faisant le point sur les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU qui traversent l'ensemble des politiques publiques.

Fort de son expertise unique en matière de « diplomatie participative » et son travail historique sur l'Agenda 2030, l'Institut Open Diplomacy a donc initié et organisé, le 22 mai dernier, une Conférence contributive pour enrichir le rapport français des initiatives et projets portés par la société civile engagée en matière de développement durable.

Plus de 200 dirigeants experts du développement durable ont pris part aux réflexions, et 90 projets, issus de plus de 30 départements, ont été présentés pour illustrer la mobilisation de la société française au service des ODD.

À l'issue de ce rendez-vous inédit, la Commission 2030, créée par l'Institut Open Diplomacy, a identifié 23 recommandations fortes pour amplifier et accélérer la mise en œuvre des ODD en France et sélectionné 5 initiatives exemplaires pour illustrer l'engagement des Françaises et des Français dans la transition.

« A l'heure où 80% des indicateurs des Objectifs de Développement Durable stagnent ou régressent, comme en atteste le dernier rapport du Secrétaire général des Nations unies, la société française se montre mobilisée pour accélérer la mise en oeuvre des ODD, tant par de nouvelles suggestions politiques que par des exemples inspirants issus des quatre coins du pays », précise **Thomas Friang**, le **Fondateur et Directeur général de l'Institut Open Diplomacy**, qui a présidé la Commission 2030.

« Les idées discutées ont abouti à 23 propositions très claires que le Commissariat général au Développement durable a pu intégrer directement comme contribution à la [Revue Nationale Volontaire](#) que la France présentera aux Nations unies en juillet prochain. C'est l'ensemble de la société civile française qui est mobilisée. Cet ensemble d'idées forment un corpus utile pour se projeter plus avant dans la décennie de l'action », déclare **Christophe Béchu**, **Ministre de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires**.

→ **23 RECOMMANDATIONS POUR UNE FRANCE PLUS DURABLE**

- Systématiser la notion d'évaluation d'impact fondée sur les ODD
- Traiter les inégalités de patrimoine comme un facteur déterminant de la transition juste
- Engager un effort massif pour renforcer l'accès aux droits de tous, en particulier des populations les plus vulnérables
- Développer une politique de sanctions exemplaires contre toutes les formes de discrimination
- Élever le droit à l'accès à une eau potable comme un droit fondamental
- Engager, par un reporting systématique, la responsabilité de toutes les formes d'organisations dans la transformation des modèles
- Mener à bien une Convention citoyenne sur la fin du consumérisme
- Renforcer les mesures ciblées sur les secteurs critiques pour accélérer la transition
- Recenser, fédérer et visibiliser les initiatives pédagogiques existantes qui contribuent activement à l'éducation au développement durable en France
- Initier des Revues Locales Volontaires au sein des Conseils municipaux des jeunes
- Approfondir la place des ODD dans la formation initiale et continue en général et pour les élus locaux en particulier
- Aligner notre politique agricole avec nos objectifs en matière de développement durable
- Transformer nos modes d'alimentation en profondeur
- Améliorer l'efficacité des dispositifs de lutte contre les publicités nocives
- Enrichir et déployer rapidement le 4e Plan National Santé Environnement
- Consolider le système de soins français par de nouvelles mesures transformatrices
- À l'heure de la planification écologique, employer les ODD comme référence dans tout processus de gouvernance multiscalaire
- Encourager la conception de projets de territoires en se fondant sur les ODD
- Renforcer les dispositifs existants de centralisation et diffusion des outils et bonnes pratiques pour les acteurs engagés
- Poursuivre et amplifier les efforts diplomatiques engagés pour une gouvernance économique mondiale plus favorable aux Objectifs de Développement Durable
- Mobiliser toutes les ressources diplomatiques nécessaires pour défendre une approche européenne de la comptabilité extra-financière fondée sur la double-matérialité
- Adapter la politique d'aide publique au développement (APD) pour mieux tenir compte des particularités locales des bénéficiaires finaux dans l'esprit partenarial de l'Agenda 2030
- Renforcer le pilotage politico-statistique de l'Agenda 2030 grâce aux bonnes pratiques internationales existantes

→ 5 PROJETS PHARES POUR UNE FRANCE PLUS DURABLE

- ODD 6 - Accès à l'eau et assainissement - **Calydial (Isère et Rhône)** est le premier établissement en France à avoir installé un traitement d'eau de dernière génération couplé à un système de fabrication sur place des concentrés acides pour les séances de dialyse. Économie de 40 % de l'eau consommée, soit l'équivalent d'une piscine olympique par an pour le dernier site équipé fin 2022.
- ODD 7 - Énergies propres et à coût abordable - La **Mairie de Castelnau-le-Lez (Hérault)** a créé une centrale photovoltaïque avec l'office HLM de la métropole de Montpellier. Cette centrale composée de 2500M2 d'ombrières produit 500 kWc soit 660 MWh/an permettant d'alimenter les écoles et les bâtiments administratifs de la ville en électricité à bas coûts en utilisant le réseau public d'électricité, cela représentent 1/3 de l'électricité de la mairie contractualisé pour 30 ans.
- ODD 9 - Investissements, Innovation et infrastructures - Les **équipes d'ingénieurs de Farm3 (Doubs)** sont les premières au monde à développer une ferme verticale pour la sylviculture : le **projet FarmTree** ! Une pépinière d'arbres 4.0 qui permet de produire localement des essences plus tolérantes à la sécheresse avec moins d'eau et aucun pesticide. Plus de 5000 super arbres poussent dans 20m2, sans abîmer les sols et la biodiversité.
- ODD 11 - Villes et communautés durables - Le projet « **Territoires zéro chômeur de longue durée** » vise à permettre à tous l'accès à un emploi décent en créant autant d'emplois utiles que de besoins, en respect des humains et de l'environnement. Conçu par des personnes exclues de l'emploi et d'autres engagées avec elles, porté par **ATD Quart Monde** et rejoint par de nombreux acteurs, il s'appuie sur la mobilisation de territoires en associant les habitants, privés d'emploi ou non, les acteurs économiques, sociaux et les institutions. 3000 emplois créés sur 60 territoires actifs.
- ODD 17 - Partenariats pour réaliser les ODD - Les **Maisons 3 ZÉRO**, conçues par **Convergences et Acted (Paris)** sont des espaces de collaboration pour multiplier et accélérer les partenariats, les innovations et les solutions dans un pays par les acteurs locaux. La première Maison 3 ZÉRO a été inaugurée en 2019 à Manille où des dizaines d'entrepreneurs et d'organismes de la société civile sont accompagnés dans leur développement. Une deuxième Maison a ouvert au Tadjikistan et d'autres sont en cours de développement dans 10 pays. Le déploiement de ces Maisons se fait aussi en France et dans ces territoires en démarrant à Compiègne dans l'Oise en partenariat avec l'Hermitage, un tiers-lieu d'innovations rurales et citoyennes.³⁵

→ **Rapport de la Conférence Contributive à découvrir** [ici](#)

→ **Rapport de la France déposé aux Nations unies à découvrir** [ici](#)

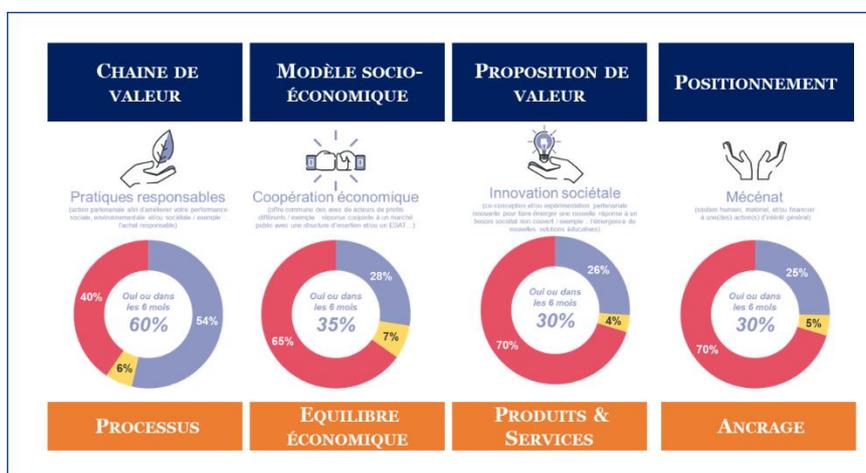
→ **Site de la Conférence Contributive**

³⁵ Article : « ODD : la France présentera son bilan à l'ONU en intégrant les idées et initiatives rassemblées par l'Institut Open Diplomacy »

<https://www.open-diplomacy.eu/9-6-resultats-rnv>

Territoires innovants

Entreprises & Territoires : mobilisons les énergies !



Le mois de juin de « l'ODD 17 en pratique » est consacré au thème : mobilisons toutes les énergies ! Rappelons la nécessité de valoriser l'engagement territorial des acteurs économiques, et notamment des plus petits d'entre eux.

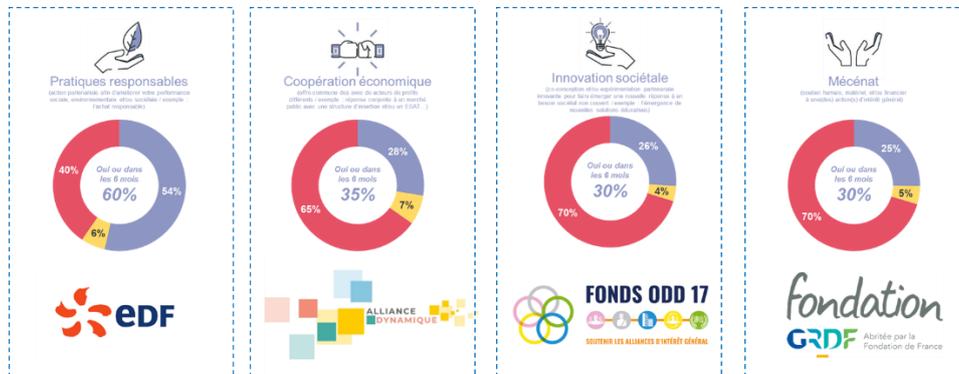
Le podcast [« Comment vas-tu bien ma planète ? »](#) sur l'ODD 17 en pratiques publié mercredi 30 mai éclaire parfaitement la valeur de l'action territoriale des entreprises. Elle mérite d'être mieux comprise et plus valorisée.

En une décennie, la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est devenue systémique et s'est territorialisée. C'est ce que l'ORSE et Le RAMEAU ont mis en exergue lors du petit déjeuner du 30 mai qui venait rendre compte des enseignements du programme « Entreprise & Territoires ». Ce programme a été lancé en septembre 2021, après la publication de l'étude [IMPACT- Entreprises & Territoires](#), afin d'illustrer la diversité des pratiques partenariales au plus près des réalités et des spécificités territoriales.

Après le rappel des chiffres clés, et celui du « carré magique des objectifs » qui explique les raisons objectives de ce développement des pratiques partenariales des entreprises, chacune des 4 catégories de partenariat qui (ré)concilient économie et intérêt général a été décryptée au travers d'un exemple inspirant. EDF a ainsi décrit un exemple de pratiques responsables (cf. [vidéo](#)), le Groupe La Poste celui de la coopération économique (cf. [vidéo](#)), le Fonds ODD 17 celui d'un partenariat d'innovation sociétale (cf. [vidéo](#)) et la Fondation GRDF le renouveau du mécénat (cf. [vidéo](#)).

Territoires innovants

4 exemples inspirants de pratiques partenariales



Les lecteurs attentifs noteront que ce sont 2 entreprises qui ont décrit les deux premières pratiques, et 2 fondations 2 suivantes. Ce n'est pas un hasard ! **L'engagement sociétal des entreprises est de plus en plus stratégique, et concerne donc toutes les fonctions de l'entreprise.** Les « pionniers » mêlent avec talent l'art d'une RSE stratégique, d'une R&D prospective et d'un mécénat « défricheur de l'intérêt général ». L'enjeu : être en mesure d'agir en cohérence et d'assurer une cohésion des acteurs à la fois en interne avec ses équipes et en externe avec son écosystème.

C'est cette double exigence de cohérence et de cohésion qui caractérise l'ODD 17 en pratiques. C'est un art qui associe une vision partagée, une action collective transformatrice et un système de gestion intégrant la valeur du « jouer collectif » comme condition de l'innovation et de la pérennité pour toute organisation. Il permet à la fois de réduire les fragilités et de faire émerger de nouveaux équilibres économiques durables.

Vaste sujet aurait dit certains ! Certes, et ce n'est donc pas un hasard si les 193 pays des Nations Unies ont unanimement conclu en 2015 qu'il faudrait 15 ans pour atteindre ces nouveaux équilibres socio-économiques ... Alors à mi-chemin de l'Agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable, ne soyons pas naïfs en croyant pouvoir aller plus vite ! Comme le rappelle le Président-Fondateur du RAMEAU, Charles-Benoît HEIDSIECK, en conclusion du petit déjeuner, il faut savoir relire notre histoire, la relier à nos défis d'aujourd'hui afin de réinventer nos modèles. A ce titre le cheminement des entreprises depuis une décennie est exemplaire.

15 ans, c'est beaucoup à l'échelle humaine, mais pas à celle d'une transformation systémique. Alors, sachons capter « le verre à moitié plein » dans la Revue Nationale Volontaire que l'Etat Français remettra à l'ONU en juillet prochain, pour mieux nous mobiliser collectivement sur « le verre à moitié vide » qu'il nous reste à remplir d'ici 2030. **C'est une lecture objective qui nous donnera l'énergie nécessaire pour agir ensemble au plus près des besoins, et en priorité des Territoires et des personnes les plus fragiles.**

Territoires innovants

ODD 17 : bonne nouvelle, les médias en parlent !



Sommes-nous réellement condamnés à ne lire et n’entendre que des mauvaises nouvelles ? Heureusement non ! Nous avons eu – le 31 mai dernier - deux exemples d’informations au cœur des réalités quotidiennes qui incarnent l’ODD 17 en pratiques...

Côté presse écrite, l’avez-vous vu ? Vos kiosques étaient nourris d’une Presse Quotidienne Régionale (PQR) sous le signe « *En quête de demain* ! ». Pour sa 4^{ème} édition, **à l’initiative de Sparknews, En quête de demain a réuni 51 des plus grands titres de la presse quotidienne régionale** pour une **publication commune** racontant la transition écologique et sociale en cours au sein de nos territoires. La mise en lumière des initiatives innovantes de nos territoires et des regards d’experts ont permis de diffuser un récit optimiste, inspirant et crédible pour un monde plus solidaire et plus durable.

Les thématiques abordées ont été les suivantes :

-  alimentation, agriculture, pêche
-  production, économie circulaire, consommation, gaspillage
-  habitat, aménagement, mobilité, énergie
-  biodiversité, climat, océan, forêts
-  nouveaux modes de gouvernance, santé, solidarité, inclusion

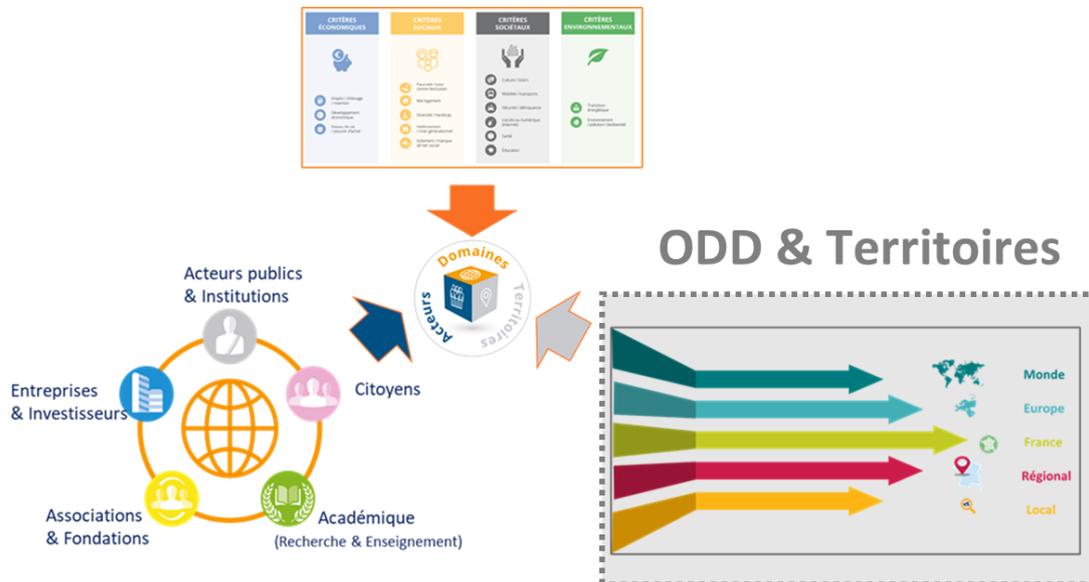
Résultats : vous avez pu découvrir **plus de 40 solutions et acteurs œuvrant pour la transition sociale et environnementale dans nos territoires**, une interview de l’explorateur Jean-Louis Etienne, ainsi qu’un dossier autour des solutions fondées sur la nature.

Côté presse audio, l’éditorialiste et chroniqueur Patrick LONCHAMPT a partagé, en avant-première, son **Podcast Reportage sur l’engagement territorial des entreprises** lors du petit déjeuner organisé la veille par l’ORSE et Le RAMEAU pour rendre compte des enseignements de 18 mois de travaux du programme « Entreprises & Territoires ».

Le 23 février dernier, à l’occasion d’un événement de valorisation de l’engagement territorial des entreprises du Massif central à Clermont-Ferrand, le journaliste est allé à la rencontre des acteurs locaux pour écouter leurs **Récits d’un « faire alliance » qui incarne l’ODD 17 en pratiques**. **Résultats** : dans la série « Comment vas-tu bien ma planète ? », un nouveau **Podcast à écouter sans modération...**

Territoires innovants

Faire alliance : du local à l'international



Luxembourg, Lyon et La Réunion... 3 territoires pour illustrer durant 3 jours la territorialisation de l'ODD 17 en pratiques au service de nos défis communs !

L'article [« Agenda 2030 et Territoires »](#) de la Fondation des Territoires nous a invités à la **9^{ème} Rencontre des pionniers des alliances en Territoire**, le **4 juillet prochain**. L'objectif : accompagner ensemble les transitions au plus près des besoins tout en s'inscrivant dans un cadre commun : celui de l'Agenda 2030 qui permettra en 15 ans de répondre aux défis systémiques de ce début de XXI^{ème} siècle. Pour conduire ce changement, il est indispensable de territorialiser les Objectifs de Développement Durable pour les rendre « à portée de main ». La Fondation des Territoires nous en rappelle les 3 priorités : la richesse d'écouter la diversité des Projets de Territoire, l'urgence de valoriser la contribution des « petites et moyennes » organisations publiques et privées, ainsi que la pertinence de mobiliser l'envie d'agir des jeunes. Les 3 prochains jours seront l'occasion d'illustrer ces priorités à des échelles territoriales complémentaires : une Nation, une métropole, et un Territoire de projets.

Mardi 6 juin : le faire alliance à l'échelle d'une Nation. A l'invitation d'IMS Luxembourg, Le RAMEAU est très heureux de participer aujourd'hui à Luxembourg à l'Atelier « Digital Skills MatchMaking ». La comparaison des clés de lecture des partenariats sociétaux et de l'engagement en mécénat de compétences en France et au Luxembourg est passionnante. De même, la manière dont la démarche REV3 s'est développée chez nos voisins est très révélatrice, mais n'allons pas trop vite car vous la découvrirez la semaine prochaine en participant au [webinaire mensuel « vers de nouveaux équilibres économiques »](#)... Une chose est certaine. Au moment où la France s'apprête à remettre sa Revue Nationale Volontaire de l'Agenda 2030, il n'est pas inutile de consulter [celle que le Luxembourg a remise aux Nations-Unies](#) en septembre dernier.

Mercredi 7 juin : le faire alliance à l'échelle d'une métropole. A l'invitation de la Métropole de Lyon et de l'association la Maison de l'apprendre, Le RAMEAU se réjouit d'aller présenter la dernière étude de l'Observatoire des partenariats « La parole des jeunes en actions ! » lors de [la table ronde « L'alliance territoriale au service de l'éducation et des apprentissages tout au long de la vie »](#). Il

Territoires innovants

annoncera à cette occasion un nouvel investissement du [Fonds ODD 17](#)... mais chut c'est encore une surprise !

Judi 8 juin : le faire alliance à l'échelle d'un Territoire de projets. A l'invitation du RNMA, Le RAMEAU a participé aux 54^{ème} Rencontres du Réseau National des Maisons des Associations qui avaient lieu à la Réunion. Ce jeudi, c'est lors du [webinaire « Catalyseurs & Associations, ensemble accompagnons les Projets de Territoire »](#) qu'a témoigné Saint Benoît de la Réunion. Le RNMA et l'Observatoire des partenariats ont annoncé à cette occasion une publication à venir sur l'observation de pratiques locales à la Réunion.

La territorialisation de l'Agenda 2030 est une condition *sine qua non* d'assurer à la fois la cohérence des actions et la cohésion des acteurs. Soyons nombreux à en (dé)montrer la pertinence afin d'inviter au « pari de la confiance » !

ODD 17 : les acteurs académiques mobilisés



Après les médias qui ont été mis en valeur pour leur engagement en faveur de l'ODD17, retrouvons l'action des acteurs académiques au travers de trois exemples inspirants.

Il y a [une semaine, jour pour jour](#), Le RAMEAU dévoilait le [nouveau Podcast sur l'ODD 17 dans la série « Comment vas-tu bien ma planète ? »](#) du chroniqueur Patrick LONGCHAMP. Ce nouvel outil pédagogique sur l'engagement territorial a été mis en ligne volontairement le jour où 51 titres de la PQR avaient décidé d'une « communication positive » dans le cadre de la 4^{ème} édition de « En quête de demain » à l'invitation de Sparknews.

Une semaine après, ce sont les acteurs académiques dont il faut souligner l'engagement !

Trois d'entre eux se sont particulièrement illustrés en capacité d'éclairer les démarches de coopération ces derniers jours.

Vendredi 2 juin : à l'initiative de la Chaire InterActions d'AgroParisTech. Un [groupe de travail sur la notion de « Territoire\(s\) »](#) a été lancé sous l'égide de la Fondation Territoires. [Annoncés à l'occasion du Salon de l'Agriculture](#), le 2 mars dernier, ces travaux s'inscrivent dans la continuité de son invitation

Territoires innovants

à éclairer cette notion multifacette. En novembre dernier, à l'occasion du Giving Tuesday, elle avait partagé la [note « quelle\(s\) définition\(s\) du Territoire ? »](#). La Chaire InterActions s'est alors immédiatement proposée pour prendre le flambeau de ce travail de co-construction qui s'annonce d'ores et déjà aussi passionnant qu'avait été celui de l'élaboration de la « [Charte du faire alliance](#) » publiée lors du Giving Tuesday en 2021. Il constitue l'un des [4 axes du programme 2023](#) de la Fondation des Territoires.

Mardi 6 juin : à l'initiative de l'Université Catholique de Lyon. Le **colloque européen de recherche « PRIORRA : les pratiques RSE innovantes et responsables »** s'inscrit dans la continuité de celui de 2019 sur Part'Innov. Après avoir investigué les enjeux managériaux des coopérations, c'est leur dimension territoriale qui a été mise en valeur dans ce second programme de recherche. Un autodiagnostic pour les acteurs économiques a notamment été conçu, et est en test tout au long de 2023. L'équipe de recherche PRIORRA avait présenté les premiers enseignements de ces travaux en mars dernier lors du 3^{ème} séminaire de recherche annuel « co-construction du bien commun », dont le thème en 2023 était : « accompagner les Projets de Territoire » (cf. [contexte & programme](#)).

Mardi 6 juin : à l'initiative du CNAM. Les étudiants du Master 2 QSE-RSE ont restitué leurs travaux sur l'outillage des entreprises pour mettre en œuvre des partenariats stratégiques au plus près des besoins locaux. Là aussi [annoncé en mars dernier](#), et valorisé lors du [petit déjeuner « l'engagement territorial des entreprises en pratiques ! »](#) de mardi dernier, ces travaux donneront lieu à la publication d'un guide sur les partenariats stratégiques à l'occasion du 15^{ème} Forum Mondial Convergences, le 5 septembre prochain... Encore un peu de patience !

Cap 2030 vers l'ODD 11 : les Villes et Communautés durables en pratiques !



Le cycle « Cap 2030 vers de nouveaux équilibres économiques » propose tous les 3èmes jeudis du mois une vision opérationnelle de nouvelles alliances territoriales, qui (ré)concilient économie et intérêt général, ainsi que d'outils et méthodes pour réussir l'Agenda 2030 des ODD. Focus en mai sur les Villes & Communautés durables.

Après l'énergie en mai, la cinquième escale avait pour thème : « *Modèles socio-économiques : Cap 2030 vers l'ODD 11, les Villes & Communautés durables en pratiques !* ». Elle a rassemblé le 25 mai l'Observatoire du Grand Rebond, Bouge ton Coq, Mon Epi, l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF), l'épicerie du Caveau de Landremont, la Fondation Crédit Mutuel Alliance et la communauté d'agglomération de Guéret, l'Observatoire des partenariats et Le RAMEAU.

Territoires innovants

Introduction

Mickaël REAULT, Fondateur de l'**Observatoire du Grand Rebond**, est intervenu pour présenter *les raisons de valoriser Bouge ton Coq et le concept d'épicerie participative Mon Epi*.

Le Grand Rebond valorise des modèles économiques pérennes et répliquables d'initiatives. Le modèle de Mon Epi contribue à redynamiser des villages et des quartiers, en (re)créant du lien social, (re)dynamisant une économie de circuit court, avec un prix accessible, sur le modèle économique du commerce équitable. Le Grand Rebond a réalisé [une publication](#) et des vidéos d'interview (à retrouver [ici](#) et [là](#)) depuis le festival « Faire Autrement », organisé fin septembre 2022 au Familistère de Guise.

Le retour d'expérience de Bouge ton Coq et de Mon Epi

Corentin EMERY, Co-fondateur et responsable du mouvement **Bouge ton Coq**, mouvement citoyen et Alain POUILLON, Co-fondateur de **Mon Epi** sont intervenus pour *présenter Mon Epi et l'analyse de son modèle socio-économique*.

Un épi est une épicerie participative au cœur du village, fonctionnant avec l'appui d'un outil de gestion informatique. Il mobilise citoyens, producteurs locaux et collectivités. Bouge ton Coq, mouvement citoyen d'intérêt général pour la ruralité, fait connaître le modèle de Mon Epi et l'essaime dans plusieurs centaines de villages, en articulant l'échelle nationale et territoriale. En novembre 2022, Bouge ton Coq a créé l'association « Médecins solidaires » avec des médecins généralistes, pour essaimer des centres de santé dans des déserts médicaux ruraux.

Corentin EMERY a présenté l'analyse du modèle socio-économique du déploiement de Mon Epi, à l'échelle nationale et territoriale, autour de 3 leviers : richesses humaines, financements et alliances stratégiques.

Quel modèle socio-économique des alliances du programme ?

	Richesses humaines	Financements	Alliances / Partenariats
Terr.	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Porteurs de projet bénévoles<input type="checkbox"/> En cours : facilitateurs locaux<input type="checkbox"/> A développer : salariat	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Financements publics (Départements et Régions)<input type="checkbox"/> Antennes locales des partenaires nationaux<input type="checkbox"/> Entreprises locales<input type="checkbox"/> En cours : collecte citoyenne	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Maires ruraux<input type="checkbox"/> Collectivités locales<input type="checkbox"/> Antennes locales des partenaires nationaux<input type="checkbox"/> Associations locales
Nat.	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Portage politique par la gouvernance bénévole<input type="checkbox"/> Portage stratégique par la Direction Générale<input type="checkbox"/> Portage opérationnel par le pôle interne dédié et Monépi	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Collège de financeurs en fonds propres sur l'action transversale du mouvement<input type="checkbox"/> Fondation Up<input type="checkbox"/> Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale<input type="checkbox"/> Fondation Bouygues Télécom	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Familles Rurales<input type="checkbox"/> AMRF<input type="checkbox"/> ANPP



Territoires innovants

Regards croisés des points cardinaux :



Le dialogue a mis en lumière la valeur de Mon Epi perçue par 4 acteurs nationaux et territoriaux.

Yvan LUBRANESKI, maire des Molières (91) et Vice-président chargé de la Démocratie, de la Culture et de la Communication de l'**association Des Maires Ruraux De France** (AMRF) a souligné un enjeu de coopération territoriale : **pourquoi l'AMRF est un partenaire de Bouge ton Coq et soutient les initiatives d'alliances territoriales de Mon Epi** ? Le portage citoyen participe à l'activité du lieu et à être consommateur. L'initiative Mon Epi vient combler le besoin d'apport en ingénierie des territoires ruraux. Aussi, l'AMRF est un partenaire historique de Bouge ton Coq.

Alain COLLIN Président de l'**association Familles Rurales** de Landremont (54) et bénévole de l'**épicerie participative du Caveau**, a évoqué le besoin d'accompagner les personnes : **comment se traduit l'accompagnement de MonEpi, auprès du collectif mobilisé dans le village de Landremont, coup de cœur de Familles Rurales** ? L'association locale Familles Rurales porte l'épicerie participative de Landremont, en Meurthe-et-Moselle. Les bénévoles ont été accompagnés pour utiliser la plateforme numérique Mon Epi, un outil de gestion simple d'usage pour facturer et référencer les produits, et planifier les activités des bénévoles.

Djelloul BELBACHIR, Conseiller mécénat de la **Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale**, a partagé son retour d'expérience sur l'ancrage territorial : **Comment votre soutien aux épiceries Mon Epi et au dispositif médecins solidaires, fait écho à la volonté d'ancrage territorial dans la ruralité du Crédit Mutuel** ? La Fondation soutient des initiatives dans l'environnement et les territoires. Son partenariat avec Mon Epi se décline en un appui national et des relais locaux aux projets de Bouge ton Coq, à l'image du 1er centre de santé ouvert à Ajeun dans la Creuse.

Annie ZAPATA, Maire de La Saunière et Vice-présidente en charge de la Santé, de l'Economie Sociale et Solidaire et de la mutualisation, au sein de la **Communauté d'agglomération du Grand Guéret**, a éclairé un **enjeu de co-construction territoriale** : **Quels éléments ont incité votre territoire à accueillir des épiceries Mon Epi et le 1^{er} centre de santé de Bouge ton Coq** ? Pour ce territoire, les alliances sont une nécessité face aux enjeux ruraux de la santé et du commerce. Des rencontres avec Bouge ton Coq ont

Territoires innovants

conduit à la création du 1er centre de santé solidaire sur l'agglomération. La mise en place de 4 épiceries Mon Epi a fédéré les acteurs locaux (citoyens, collectivités et producteurs).

Passons de l'Action aux Interactions pour inventer des modèles socio-économiques solides à horizon 2030 !

La mise en débat a souligné **le mot qualifiant** le mieux selon les intervenants l'alliance territoriale :

- *Pragmatisme,*
- *Confiance, persévérance et engagement,*
- *Commun,*
- *Réconciliation,*
- *Citoyen et ingénierie,*
- *Ouverture, confiance et dialogue,*
- *Merci & diversité.*

Un outil pour Agir ensemble : la base IMPACT-Alliances

L'Observatoire des partenariats a présenté ce « commun », levier-clé du passage à l'action au sein de la boussole « L'ODD 17 en pratiques ».

Cette [base](#) constitue un véritable GPS, pour piloter vos démarches de partenariat. Elle comprend 4 volets :

- Une **information** hebdomadaire sur le « comment faire alliance » en pratiques,
- Le référencement de plus de 1.000 **exemples inspirants**, représentatifs d'une diversité de profils d'acteurs, de domaines d'actions et de territoires,
- Les 350 points de **contact des catalyseurs territoriaux**, qui animent au quotidien les alliances et les démarches de co-construction sur leurs territoires,
- Une **veille** régulière de l'innovation sociétale.

C'est l'alliance entre des expertises complémentaires : le savoir-faire technologique et la veille de Sindup, et la capitalisation de la connaissance qualifiée par Le RAMEAU et son écosystème, qui a permis de lancer cet outil, dévoilé en juillet 2022 à la 8^e Rencontre des pionniers des alliances en Territoire.

Il s'enrichit continuellement, à l'image de la nouvelle rubrique d'exemples inspirants sur « *les nouveaux équilibres socio-économiques* », annoncé en exclusivité par Le RAMEAU lors de ce webinar (cf. [article](#) et [vidéo](#) du lancement).

Le schéma ci-après présente l'ensemble des partenaires, co-animateurs de la base IMPACT-Alliances :



Territoires innovants

Vous pouvez découvrir ses fonctionnalités, le 4^e vendredi du mois à 9h, lors d'une session d'embarquement en ligne (inscription sous [ce lien](#)).

Pour bénéficier de la richesse de ces échanges, nous vous invitons à consulter [en replay](#) le webinaire « Cap 2030 vers l'ODD 11, les Villes et Communautés durables en pratiques ! ».

Retrouvez l'ensemble des ressources de ce programme sur [la page dédiée](#).

Innovations citoyennes : économie circulaire à Nantes, Limoges, Châtelleraut et en Auvergne

Les « Carnets de Campagne » de Philippe Bertrand sur France inter, ont été repris de main de maître par Dorothée Barba. En allant sur Carnets de campagne/Replay nous pouvons avoir accès à tout instant aux témoignages recueillis et présentés par Dorothée Barba. On y trouve aussi une fiche descriptive de l'initiative /innovation, ainsi que les liens nécessaires « pour en savoir plus ».

En partenariat avec :



ICDD reviendra régulièrement sur les innovations citoyennes remarquables découvertes lors de ces émissions afin de les porter à la connaissance de son réseau, et de les intégrer dans son « catalogue » des innovations remarquables ICDD, que l'on pourra ensuite retrouver, classées par thématique (énergie, eau, air, mobilité, etc...).

L'émission des « carnets de campagne » travaille dans le sillage du célèbre jeu des 1000 euros : les différentes régions de France sont ainsi parcourues. En ce mois d'avril 2023, on l'a retrouvé du côté de Limoges, des Deux Sèvres, de la Vienne, et dans la région de Nantes. Ce mois-ci, les innovations concernent au premier chef l'économie circulaire sous des aspects assez inattendus, mais très prometteurs !

1. Recyclage de vieux bateaux de plaisance

Les bateaux de plaisance constituent un vrai problème de gaspillage et de pollution : ils sortent en moyenne quelques semaines par an en mer, et en fin de vie, on ne sait qu'en faire. L'entreprise Bathô, à Rezé (agglomération sud de Nantes) leur donne « une seconde vie » sur la terre ferme !



La question est de taille : **un million de bateaux de plaisance sont immatriculés en France, 80 % d'entre eux ont plus de quarante ans**, et les jeunes générations de voileuses et voileux ont plus tendance à louer qu'à acheter. Autrement dit, les épaves vont devenir un problème majeur dans les années à venir, d'autant plus que **depuis 2019, la loi française oblige les propriétaires à les recycler**.

BATHÔ est un chantier naval très insolite qui réemploie des voiliers et vedettes de plaisance en fin de vie pour les transformer en Habitats Insolites sur terre ferme. « *Notre équipe passionnée modifie et refait à neuf avec soin ces coques qui nous sont données pour le plaisir des propriétaires qui offrent une deuxième vie à leur bateau. L'économie circulaire est en mouvement* ». Les « bathôs » (contraction de « bateau-hôtel ») deviennent ainsi des **hébergements insolites pour les professionnels du tourisme**, des **gîtes** chez les particuliers, **des espaces de réunion ou coworking inspirants** ou tout autre chose (extension de maison, chambre d'amis, espace de travail, refuge d'artiste..)

L'entreprise Bathô (www.batho.fr) propose aussi, à partir de coques *découpées en deux et mises à la verticale*, des cuisines ou des espaces d'eau (douche, sanitaire) d'appoint, ou encore des cabines de plage.

Entreprise de l'économie sociale et solidaire, Bathô forme de nombreux apprentis dans les différents métiers requis pour la rénovation de ces bateaux de plaisance. Directeur des opérations : Thibault Sainte-Olive. Bathô a remporté le Trophée de l'Innovation du Tourisme 2022

2. Valorisation des argiles et granulats de carrière

L'entreprise **GAT**, (geopolymer advanced technology) a été créée en juin 2020 à **Limoges (Haute-Vienne)** pour concevoir un matériau responsable, stable et durable.

GAT (Geopolymer Advanced Technology) est une start-up implantée sur Limoges (87) qui développe et commercialise un matériau minéral innovant : **ARGISTONE à partir de « déchets minéraux locaux » composés d'argiles et de granulats**. Cette technologie brevetée s'inscrit dans une **démarche durable et responsable** qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en valorisant des argiles et des granulats des carrières de la région. La consolidation du matériau intervient après 24h à température ambiante.

La gamme ARGISTONE se décline en trois produits :

ARGISTONE Protect, un revêtement minéral imperméable. Appliqué en faible épaisseur (entre 7 et 12 mm), il apporte une protection étanche au support existant. Son adhérence élevée permet l'application sur différents supports : béton, enrobé bitumineux, grave. En fonction des matières premières choisies, il est possible d'obtenir différentes teintes, textures et aspects qui vont contribuer au confort et à la sécurité des usagers.



Argistone protect



Argistone drainant



Argistone poli

Territoires innovants

ARGISTONE Drainant, un revêtement minéral drainant adapté pour les voies cyclables et les aires piétonnes.

ARGISTONE Poli, une pierre reconstituée durable. (objets, mobilier funéraire, etc., alternative à des granits colorés, très souvent importés...d'Asie).

L'idée est notamment de **prolonger la durée de vie des revêtements routiers** sans utiliser d'enrobés bitumineux issus de la pétrochimie. Ce matériau innovant peut être appliqué **en fine couche à la surface des chaussées**.

Pour mettre au point ce nouveau matériau, GAT a bénéficié du soutien d'un incubateur limousin (AVRUL, Agence pour la Valorisation de la Recherche Universitaire du Limousin) et de l'accompagnement scientifique de L'IRCER (Institut de recherche sur les céramiques).

Rémi Farges, ingénieur céramiste est président de l'entreprise GAT, qu'il a créée en 2020 : « Il est indispensable de se tourner vers de nouveaux matériaux responsables et durables »



3. Plaxtil : du plastique fabriqué à partir de textiles

La majorité des vêtements collectés dans les bennes prévues à cet effet partent à l'étranger. Ils terminent souvent dans d'immenses décharges en Afrique. **Plaxtil** est une entreprise, basée à Châtelleraut, qui les recycle et en fait des objets en plastique, notamment des règles, rapporteurs et équerres pour les élèves des écoles et collèges ; mais aussi des porte-manteaux recyclables pour l'industrie du vêtement (Kiabi par exemple).



En fait, nos textiles sont pour la plupart constitués de mélange de fibres naturelles et artificielles (ex : polyester...), et ce sont ces dernières, issues de l'industrie du pétrole, qui empêchent le recyclage des tissus et polluent les décharges.

La démarche de Plaxtil consiste à retraiter tous ces tissus, d'en extraire les polymères, de les travailler en les mélangeant à d'autres plastiques à recycler...pour en faire de nouveaux plastiques. Le procédé a été mis au point en 2017, puis Plaxtil s'est distingué au niveau international en mettant au point très vite un procédé de recyclage des masques de protection contre le Covid : plus de 5 millions de masques ont ainsi pu être recyclés depuis 2020, et plus largement les vêtements de protection éphémères des hôpitaux ou d'ailleurs, sont désormais recyclés de la même manière pour en produire de nouveaux plastiques

A l'origine de cette aventure, deux industriels de Châtelleraut, dont **Olivier Civil**, co-fondateur de **Plaxtil**, qui ont lié leur entreprise à des valeurs sociales fortes : aide à l'insertion, à l'apprentissage et à l'emploi au service d'une économie résolument circulaire. Le site de Châtelleraut est en

développement rapide ; des petites unités de production de Plaxtil en France sont en préparation : elles seront positionnées à proximité des gisements de textiles ou autres matières à recycler.

4. Coups de cœur d'ICDD :

Fin mars, Carnets de campagne était en Auvergne et nous a apporté également des initiatives qui ont suscité le « coup de cœur » d'ICDD :

- **Opti'soins : un hôpital ambulant pour le suivi des femmes enceintes en Auvergne**

Entre les rendez-vous avec les professionnels de santé et les diverses analyses, une grossesse implique de nombreux déplacements. Un suivi médical qui devient un vrai parcours de la combattante quand on vit dans une **zone rurale et isolée**. Depuis septembre 2019, l'**hôpital de Clermont-Ferrand** a mis en place un camion de soin, une **véritable salle d'examen** avec échographe et monitoring, qui **sillonne les communes**. Il assure le suivi de grossesse de ces femmes qui se trouvent à plus de 45 minutes d'une maternité. L'ambition : **étoffer l'offre de soins** et renforcer le lien avec les structures déjà existantes sur les territoires. Un programme d'expérimentation sur deux ans qui est une première en France.

Nathalie Dulong est sage-femme et cheffe de ce projet **Opti'soins**



- **Faire participer les jeunes au reboisement des bocages**

Cette démarche est organisée par l'**Association des enfants et des arbres dans le Puy de Dôme**. Il s'agit de faire planter des arbres et des haies dans les campagnes par les enfants. Le rôle des arbres (vent/soleil, captage de CO2, ombre, enrichir la terre...) est essentiel pour des agriculteurs « réenracinés ». L'enjeu est de taille : il s'agit de planter 25 000 kilomètres de haies par an d'ici 2050 pour tenir les accords de pays. On en est à 3000 kilomètres par an !

La mission confiée notamment aux enfants par appel à une contribution citoyenne pour planter des haies : c'est du travail et un engagement physique qui ravit les enfants qui apportent une aide salubre aux agriculteurs qui travaillent à une transition écologique de leur agriculture : sous la pluie, le vent, la grêle, en hiver, par tous les temps, ils plantent ... Et cela peut déclencher dans la tête des enfants, un intérêt pour la terre et l'agriculture paysanne.

Territoires innovants

Des arbres, des enfants et des agriculteurs : voilà les ingrédients d'une belle histoire. Depuis 2020, cette association favorise le lien en binôme entre deux acteurs clés du monde de demain : les agriculteurs et les enfants. Ces derniers viennent aider les exploitants agricoles souhaitant engager une transition écologique à planter des arbres ou des haies bocagères. **Marie-France Barrier** est la fondatrice de l'association **Des enfants et des arbres**. (desenfantsetdesarbres.org)

Merci aux Carnets de Campagne !

Antoine Héron, Fondateur d'ICDD



A l'écoute de la planète : Climat, Energie & environnement

LE SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES APPELLE LES ETATS A ACCELERER SUR LEURS OBJECTIFS DE ZERO EMISSION NETTE	98
ANNULATION DE DETTE CONTRE ACTION CLIMATIQUE : UN ACCORD INNOVANT ENTRE PORTUGAL ET CAP-VERT	99
PERTES ET DOMMAGES : LES NEGOCIATIONS CONTINUENT	101
EMISSIONS DE METHANE DES ZONES HUMIDES : ANGLE MORT DES SCENARIOS CLIMATIQUES	102
RAPPORT DU GIEC : BATAILLE DIPLOMATIQUE SUR LE CONTENU DU RESUME A L'INTENTION DES DECIDEURS	104
L'ORGANISATION METEOROLOGIQUE MONDIAL DRESSE UN BILAN SOMBRE DE L'ANNEE 2022	105
UNE BAISSSE DES EMISSIONS DE CO2 EN FRANCE EN 2022, PLUS CONTRAINTE QUE CHOISIE ?	107
JUSTICE CLIMATIQUE : UN TRIBUNAL NEERLANDAIS ANNULE UNE LIMITATION DU NOMBRE DE VOLS A L'AEROPORT DE SCHIPOL	109

A l'écoute de la planète : Climat, Energie & environnement

Le Secrétaire Général des Nations Unies appelle les Etats à accélérer sur leurs objectifs de zéro émission nette

Le Secrétaire Général de l'ONU a exhorté les pays du G20 à avancer de manière significative leurs objectifs de réduction à net-zéro des émissions de gaz à effet de serre. S'exprimant lors d'une conférence de presse organisée à l'occasion du lancement du rapport de synthèse du 6^{ème} rapport d'évaluation du GIEC, Antonio Guterres a déclaré qu'il lançait un *"programme d'accélération à tous les niveaux"* qui *"commence par le fait que les parties doivent immédiatement appuyer sur le bouton d'avance rapide de leurs échéances de zéro net pour parvenir à un zéro net mondial d'ici à 2050"*.

M. Guterres a décrit le dernier rapport du GIEC comme un *"guide pratique"* pour désamorcer la bombe à retardement climatique. *"Il s'agit d'un guide de survie pour l'humanité. Comme il le montre, la limite de 1,5 degré est réalisable. Mais il faudra faire un bond en avant dans l'action climatique"*.

Pour y parvenir, il a appelé les dirigeants des pays développés à atteindre le niveau zéro *"le plus près possible de 2040"* et a déclaré que les économies émergentes devraient viser 2050. C'est la première fois qu'il lance un tel appel.

Certains gouvernements ont déjà fixé des objectifs pour ces dates. Mais la grande majorité des pays du G20 ont fixé des objectifs plus modestes ; seuls quatre des 19 pays sont en phase avec les propositions de M. Guterres.

Ces quatre pays - l'Argentine, le Brésil, la Corée du Sud et l'Afrique du Sud - sont des économies émergentes qui se sont fixé des objectifs de réduction nette à zéro pour 2050.

La Chine, premier pollueur mondial, a pour objectif d'atteindre le zéro net d'ici à 2060, l'Inde vise 2070 et l'Indonésie ne s'est pas encore fixé d'objectif. Sur les huit pays riches du G20, aucun n'a fixé d'objectif de zéro émission nette pour 2040. L'Allemagne vise 2045 et les autres 2050.

Au-delà de simples promesses, la crédibilité des engagements doit être réelle. En effet, les conseillers climatiques indépendants du gouvernement britannique (UKCCC) ont conclu en 2019 qu'ils *"ne considèrent pas actuellement qu'il soit crédible de viser à atteindre des émissions nettes nulles avant 2050"*.

Pour d'autres, il n'y a aucune raison physique ou technique de ne pas le faire, car les coûts économiques d'une transition plus rapide sont faibles par rapport aux coûts des dommages climatiques. Le principal obstacle étant la volonté politique.

L'objectif zéro émissions nettes d'ici 2040 conduirait à fermer plus tôt que prévu certains actifs liés aux combustibles fossiles, ce qui entraînerait des pertes pour leurs exploitants, mais *"ces derniers ont sciemment pris ce risque"* en construisant des installations à forte teneur en carbone *"face au changement climatique"*.

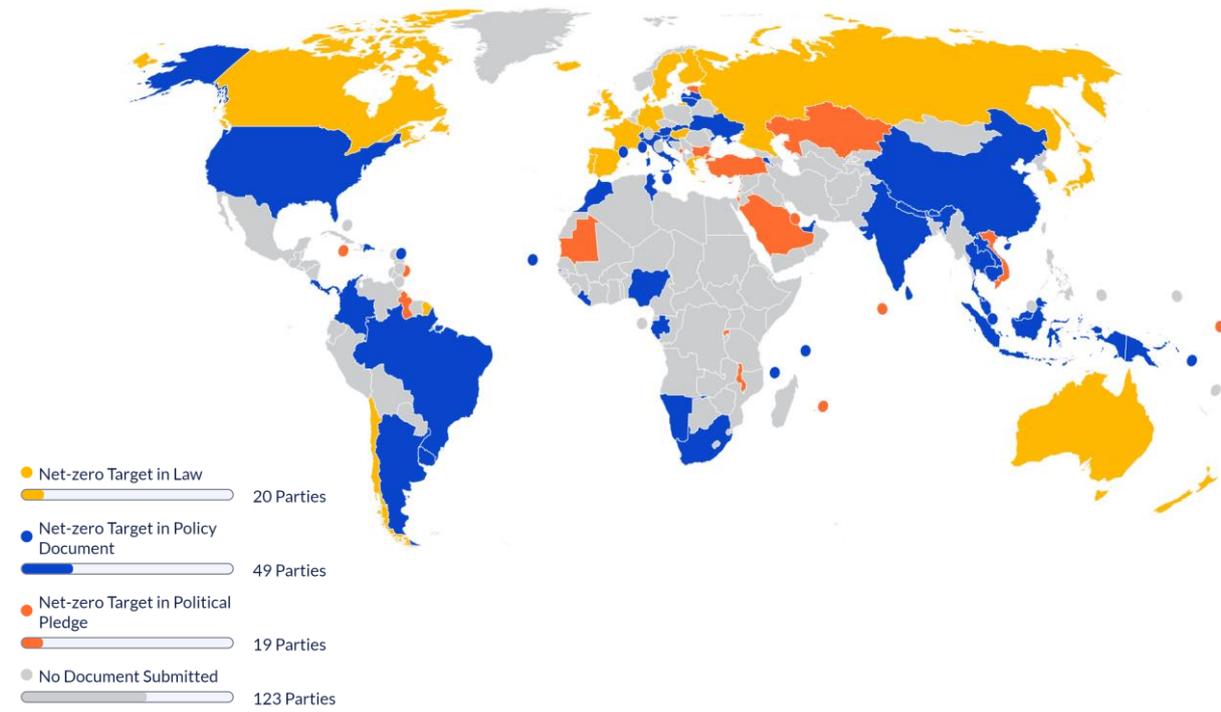
Selon Net Zero Tracker, l'objectif zéro net le plus précoce au monde est celui de la Finlande, fixé à 2035. Alors que la plupart des objectifs "net zéro" sont calculés en fonction de la vitesse de transition d'une économie, celui de la Finlande a été calculé sur la base de la part équitable du pays dans la

A l'écoute de la planète : Climat, Energie & environnement

quantité de dioxyde de carbone qui peut encore être émise au niveau mondial tout en maintenant le réchauffement de la planète à 1,5C.

La même analyse a révélé que, pour limiter équitablement le réchauffement climatique à 1,5 °C, l'Allemagne et l'UE devraient atteindre le niveau zéro net au début ou au milieu des années 2030.³⁶

Figure : carte mondiale des objectifs net-zero émissions



Source: Climate Watch net-zero tracker (2023).

Annulation de dette contre action climatique : un accord innovant entre Portugal et Cap-Vert

Le Portugal a signé un accord visant à échanger la dette du Cap-Vert contre des investissements dans un fonds environnemental et climatique mis en place par l'archipel situé au large des côtes de l'Afrique de l'Ouest, a déclaré lundi le Premier ministre portugais Antonio Costa.

De tels accords d'échange "dette contre nature" voient le jour dans d'autres pays et font partie des tentatives de résolution du dilemme auquel sont confrontés les dirigeants mondiaux, à savoir comment et qui paiera la facture des mesures prises pour réduire l'impact du changement climatique.

³⁶ Le Secrétaire Général des Nations Unies appelle les Etats à accélérer sur leurs objectifs de zéro émissions nettes – pour en savoir plus :

- <https://www.climatechangenews.com/2023/03/20/un-tells-governments-to-fast-forward-net-zero-targets/>
- <https://zerotracker.net/>

A l'écoute de la planète :

Climat, Energie & environnement

L'ancienne colonie portugaise, qui souffre déjà de l'élévation du niveau de la mer et d'une perte importante de biodiversité due à l'augmentation de l'acidité des océans, doit environ 140 millions d'euros à l'État portugais et plus de 400 millions d'euros à ses banques et à d'autres entités.

M. Costa a indiqué que, dans un premier temps, 12 millions d'euros de remboursements de la dette à l'État prévus jusqu'en 2025 seront versés dans le fonds, et qu'à terme, *"l'intégralité des remboursements de la dette"* y aboutira, ce qui permettra au Cap-Vert d'investir dans la transition énergétique et dans la lutte contre le changement climatique.

"C'est une nouvelle graine que nous semons dans notre future coopération. Le changement climatique est un défi qui se pose à l'échelle mondiale et aucun pays ne sera durable (sur le plan environnemental) si tous les pays ne le sont pas", a déclaré M. Costa lors d'une visite d'État au Cap-Vert, dans des propos diffusés par la chaîne de télévision RTP.

Il n'a pas précisé si l'endettement des entreprises portugaises faisait partie de l'accord, mais il a exprimé l'espoir que les entreprises *"seront également impliquées dans les différents domaines allant de l'efficacité énergétique à la production d'énergie renouvelable"* ou au stockage de l'hydrogène vert.

Le Premier ministre du Cap-Vert, Ulisses Correia e Silva, a déclaré que son pays devait d'urgence mettre en place des mécanismes et des instruments de financement pour soutenir de telles solutions et faire face aux urgences naturelles.

Les accords "dette contre nature" peuvent être utiles, car ils permettent de produire des obligations vertes et bleues pour financer les efforts de conservation sur terre et en mer, qui intéressent un nombre croissant d'investisseurs désireux d'atteindre des émissions nettes de carbone nulles et d'autres objectifs environnementaux.

Les pays développés n'ont pas réussi à fournir aux pays en développement les fonds promis pour lutter contre le changement climatique. Selon une étude de l'Overseas Development Institute (ODI), le Portugal est l'un des pays qui, en 2020, aura payé le plus petit pourcentage de sa juste part.

Selon l'ODI, compte tenu de sa taille, de ses émissions historiques et de sa population, le Portugal aurait dû verser 688 millions de dollars pour atteindre l'objectif collectif de 100 milliards de dollars fixé par les pays riches. Or, elle n'a versé que 70 millions de dollars, soit environ un dixième de sa juste part.

Pour Sarah Colebrander, chercheuse à l'ODI, *"un nombre croissant de pays en développement sont confrontés à un défaut de paiement sans que ce soit leur faute"*. C'est pourquoi l'ODI *"salue chaleureusement les efforts visant à alléger la dette et, mieux encore, à annuler la dette des créanciers, en particulier de manière à répondre à la crise climatique"*. Mais *"le Portugal comptera-t-il désormais les échanges de dette contre climat dans le cadre de son engagement de longue date en matière de financement climatique ? Ou bien l'allègement de la dette sera-t-il nouveau et supplémentaire compte tenu des multiples chocs qui frappent le Cap-Vert ? Une plus grande transparence et une plus grande spécificité quant à l'ampleur et à la nature du soutien international à l'action climatique sont essentielles face à ces crises interdépendantes."*

A l'écoute de la planète :

Climat, Energie & environnement

Cet accord devrait inspirer d'autres créanciers et nations débitrices à faire de la dette souveraine une partie de la solution aux défis du changement climatique et de la perte de biodiversité. Un échange dette-nature a été réalisé aux Seychelles. Parmi les pays qui ont manifesté leur intérêt, on peut citer l'Eswatini, le Kenya, le Pakistan, la Colombie et l'Argentine - cette dernière avec le soutien du Pape François.³⁷

Pertes et dommages : les négociations continuent

Un fonds destiné à fournir des financements aux régions touchées par des catastrophes d'origine climatique devrait être créé d'ici le sommet annuel des Nations unies sur le climat qui s'ouvrira fin novembre 2023, a déclaré jeudi le principal négociateur égyptien, hôte de la COP27.

L'accord sur la création d'un Fonds "pertes et dommages" a été conclu lors de la Cop27 qui s'est tenue en Égypte en novembre dernier, mais l'accord ne précisait pas qui alimenterait le fonds ni comment l'argent serait déboursé. Avant la COP27, les pays occidentaux riches avaient longtemps résisté aux appels des États vulnérables en faveur d'un fonds pour les pertes et les dommages, craignant qu'il ne les rende responsables d'émissions historiques.

Un comité chargé de décider des modalités de financement a tenu sa première réunion de trois jours fin mars, à Louxor (Egypte). Il comprend 14 représentants de pays en développement et 10 de pays développés.

Les discussions n'ont pas abordé de manière substantielle les questions litigieuses telles que les sources de financement ou le type de projets que le fonds couvrirait, mais il y a eu une certaine convergence entre les délégués sur une feuille de route pour la création d'un fonds, a déclaré Mohamed Nasr, principal négociateur égyptien sur le climat.

Les principaux points de divergence lors de la réunion de Louxor portaient sur la question de savoir s'il fallait identifier les lacunes du système actuel de financement de la lutte contre le changement climatique avant de se pencher sur les mécanismes du fonds, ou s'il fallait travailler sur les deux en parallèle, a déclaré M. Nasr.

"Bien qu'ils aient des points de vue différents, dans de nombreux cas, il y a eu un climat de coopération, de compréhension et de responsabilité selon lequel une partie du résultat aux Émirats arabes unis doit être ces accords de financement et le fonds", a-t-il déclaré aux journalistes lors d'une séance d'information en ligne.

M. Nasr a déclaré que les pays n'avaient pas modifié leurs positions depuis les négociations de la COP27. Les pays divergent sur la manière d'interpréter la décision de la COP27 et sur les priorités à établir. L'accord obtenu à l'issue de la dernière conférence climat stipule que les fonds doivent aller

³⁷ Annulation de dette contre action climatique : un accord innovant entre Portugal et Cap-Vert – pour en savoir plus :

- <https://www.climatechangenews.com/2023/01/24/portugal-agrees-to-swap-cape-verdes-debt-for-environmental-investment/>
- <https://thred.com/fr/modification/pourquoi-les-%C3%A9changes-dette-contre-nature-sont-ils-%27avenir-de-la-finance-climatique/>
- <https://comprendre.media/transition-verte-portugal-cap-vert-dette>
- https://cdn.odi.org/media/documents/A_fair_share_of_climate_finance.pdf

A l'écoute de la planète : Climat, Energie & environnement

aux "pays en développement, notamment ceux qui sont particulièrement vulnérables aux effets néfastes du changement climatique".

Cela a encouragé les gouvernements des pays en développement à faire pression pour être reconnus comme "particulièrement vulnérables" dans le récent rapport scientifique du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Le bloc des pays en développement G77+Chine a déclaré qu'ils étaient tous "particulièrement vulnérables", tandis que l'Union européenne a fait pression en faveur d'une définition plus limitée, bien qu'elle n'ait pas précisé ses critères.

Pour M. Nasr, "on ne peut pas dire qu'une petite île confrontée à des ouragans successifs n'est pas particulièrement vulnérable, même s'il s'agit de pays à revenu moyen ou élevé", a-t-il ajouté, et "on ne peut pas dire que le Pakistan n'est pas partiellement vulnérable compte tenu de ce à quoi il a été confronté".

L'Union européenne et d'autres pays développés font pression pour que la Chine paie malgré sa faible contribution au changement climatique par rapport à la taille de sa population. Cette question n'a pas fait l'objet d'une discussion de fond lors de la réunion de cette semaine.

La commission a décidé qu'elle aurait besoin de quatre réunions cette année au lieu de trois et que Richard Sherman (Afrique du Sud) et Outi Honkatukia (Finlande) en assureraient la coprésidence.³⁸

Emissions de méthane des zones humides : angle mort des scénarios climatiques

Bien que l'attention soit souvent portée sur les émissions de méthane provenant de l'industrie fossile et de l'agriculture, il convient de souligner que les sources naturelles, notamment les zones humides, qui sont inondées d'eau pendant une partie de l'année, contribuent à 40% des émissions de méthane. De nouvelles recherches publiées dans Nature Climate Change le 20 mars ont montré que les émissions de méthane provenant de ces zones humides ont augmenté de manière significative, dépassant les prévisions des scénarios de réchauffement climatique élevé. Cette tendance est attribuée au changement climatique. L'augmentation des températures entraîne une augmentation des émissions de méthane, qui, à leur tour, amplifient le réchauffement climatique dans un cercle vicieux.

Les scientifiques ont constaté que les émissions de méthane provenant des zones humides ont augmenté plus rapidement que prévu au cours des deux dernières décennies. Les émissions ont augmenté de 1,2 à 1,4 million de tonnes par an, ce qui est plus rapide que ce qui était projeté pour le scénario le plus pessimiste du 5^{ème} rapport du GIEC (RCP8.5), qui prévoyait une croissance de 0,9 million de tonnes par an. Les observations par satellite ont montré que la majeure partie de cette croissance provient des zones humides tropicales en Afrique et en Amérique du Sud, plutôt que des zones de pergélisol, qui étaient considérées comme des bombes climatiques potentielles.

³⁸ Pertes et dommages : les négociations continuent – pour en savoir plus :

- <https://www.climatechangenews.com/2023/03/31/after-luxor-talks-splits-remain-but-hopes-high-for-loss-and-damage-fund-this-year/>

A l'écoute de la planète :

Climat, Energie & environnement

Les auteurs ont observé une augmentation exceptionnelle des émissions de méthane en 2020-2021, passant de 14 à 26 millions de tonnes en 2020 et de 13 à 23 millions de tonnes en 2021. Ces émissions proviennent principalement des zones humides tropicales d'Afrique et d'Amérique du Sud, qui ont été inondées en raison des changements dans les précipitations et les tendances au réchauffement liés au changement climatique. Les scientifiques ont souligné que cela pourrait amplifier le réchauffement climatique à l'avenir. Une étude publiée dans Nature avait également mis en évidence le rôle des zones humides dans l'augmentation des émissions de méthane pendant les années exceptionnelles de 2020 et 2021.

Un autre facteur paradoxal est aussi mis en avant : la baisse de la pollution atmosphérique liée à la pandémie de Covid-19 empêchant les radicaux hydroxyles (OH), principaux responsables de l'élimination du méthane dans l'atmosphère, d'agir. Ces radicaux apparaissent sous l'effet du rayonnement solaire en présence de certains polluants atmosphériques, tels que les oxydes d'azote (NOx). Or, pendant les confinements de la pandémie de Covid-19, la baisse des trafics routiers et aériens ont réduit la pollution atmosphérique et donc la présence de ces molécules, entraînant une augmentation des émissions de méthane.

"Ce sont potentiellement deux mauvaises nouvelles pour le changement climatique", constate Marielle Saunois, experte du cycle du méthane au Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement (LSCE). Le changement climatique va continuer d'augmenter les émissions de méthane dans les zones humides tandis que les efforts réalisés dans le cadre de l'Accord de Paris pour réduire l'utilisation de combustibles fossiles, ainsi que l'adoption de mesures de réduction de la pollution de l'air diminueront probablement les émissions de NOx à l'avenir. Ce qui pourrait à son tour accélérer la hausse de la concentration de méthane.

Les experts avertissent que les émissions de méthane naturelles pourraient compenser en partie les efforts pour réduire les émissions de méthane liées à l'activité humaine dans l'industrie pétrolière et agricole. Cela signifie qu'il est nécessaire d'intensifier les mesures de réduction des émissions de méthane. De plus, les chercheurs soulignent que la plupart des modèles climatiques utilisés pour les rapports importants, tels que les rapports d'évaluation du GIEC, ne prennent pas directement en compte ces données.

Un engagement mondial sur le méthane, visant à réduire les émissions d'origine humaine de 30% d'ici 2030, a été annoncé lors de la COP26 à Glasgow en 2021. Le nombre de nations soutenant cet engagement a maintenant atteint 150, mais certains pays clés comme la Russie, la Chine, le Turkménistan, l'Iran et l'Inde n'en font pas partie. Pour rappel, le méthane est le deuxième plus important gaz à effet de serre après le CO2. C'est surtout un gaz au pouvoir de réchauffement 82 fois plus important que celui du CO2 sur une période de vingt ans. Il est donc primordial de s'y attaquer au risque d'une véritable escalade dans la hausse des températures et de s'y attaquer de façon transversale et non pas en silos comme c'est encore trop le cas aujourd'hui.³⁹

³⁹ Emissions de méthane des zones humides : angle mort des scénarios climatiques – pour en savoir plus :

- <https://www.novethic.fr/actualite/environnement/climat/isr-rse/climat-l-explosion-des-emissions-de-methane-dans-les-zones-humides-font-craindre-le-pire-151443.html>
- <https://www.nature.com/articles/d41586-022-04352-6>
- <https://www.cea.fr/presse/Pages/actualites-communiques/environnement/pourquoi-augmentation-methane-atmospherique-en-2020.aspx>

A l'écoute de la planète : Climat, Energie & environnement

Rapport du GIEC : bataille diplomatique sur le contenu du Résumé à l'intention des décideurs

En mars, les gouvernements se sont affrontés sur la manière dont leurs technologies vertes favorites seraient décrites dans le dernier rapport des scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Alors que les gouvernements se réunissaient en Suisse pour approuver le rapport, un groupe dirigé par l'Arabie saoudite a insisté pour que l'accent soit mis sur l'extraction du carbone de l'atmosphère par l'élimination du dioxyde de carbone (CDR) et la technologie de captage et de stockage du carbone (CCS).

En revanche, un groupe de pays principalement européens a insisté pour que le rapport souligne le rôle de l'énergie éolienne et solaire dans la lutte contre le changement climatique et souligne à quel point cette énergie est devenue moins chère ces derniers temps.

Le rapport de synthèse du GIEC résume les dernières connaissances scientifiques sur le changement climatique. Outre le rapport complet, le GIEC publie un document plus court appelé "Résumé à l'intention des décideurs", qui est approuvé par les gouvernements lors d'une session d'une semaine dans la ville suisse d'Interlaken.

Bien que les scientifiques qui ont rédigé le rapport soient présents dans la salle pour le défendre, les négociateurs gouvernementaux tentent régulièrement de faire pression pour que leurs priorités soient incluses dans le texte. Le rapport doit être approuvé ligne par ligne.

Selon le résumé de l'IISD, seule organisation autorisée à rendre compte des négociations, un groupe de nations européennes souhaitait que le rapport mentionne que l'électricité solaire et éolienne "*est désormais moins chère que l'énergie issue des combustibles fossiles dans de nombreuses régions*".

L'Allemagne a déclaré que cette phrase était d'une importance "*primordiale*" mais, selon l'IIDD, l'Arabie saoudite "*s'est fermement opposée à l'inclusion de cette phrase*".

Le représentant des Bahamas a demandé que le rapport précise que la technologie CCS, contrairement à l'énergie éolienne et solaire, n'est pas moins chère. Mais l'Arabie saoudite a répliqué, affirmant que le CCS et le CDR sont "*en fait inévitables*".

Résultats des comptes, le paragraphe dont ils débattaient a fini par faire référence à des "*baisses soutenues*" du coût de l'énergie solaire, de l'énergie éolienne et des batteries, sans mentionner le CCS ou le CDR.

Alors que le CDR extrait le carbone de l'atmosphère générale, le CCS l'extrait d'une source polluante telle que la cheminée d'une centrale électrique. C'est de ce fait une technologie favorable au maintien de l'économie des combustibles fossiles.

-
- <https://www.novethic.fr/actualite/environnement/climat/isr-rse/methane-une-problematique-emergente-pour-lutter-contre-le-rechauffement-climatique-150354.html>

A l'écoute de la planète :

Climat, Energie & environnement

L'Arabie saoudite a l'habitude de promouvoir le CCS dans les rapports du GIEC et dans les négociations des Nations unies sur le climat. En avril 2022, elle a fait pression avec succès pour que le rapport du GIEC sur les solutions au changement climatique mette davantage l'accent sur le CCS.

Lorsque l'Allemagne a tenté de réduire l'accent mis sur le CCS dans un paragraphe et a demandé l'inclusion de plus d'informations sur les limites de la technologie, l'Arabie saoudite s'y est ainsi opposée. Selon l'IISD, le pays dépendant du pétrole a déclaré que *"tout contexte supplémentaire sur le CCS devrait inclure les avantages"*. Dans une longue note de bas de page, le rapport final note que la mise en œuvre du CCS se heurte actuellement à des *"obstacles technologiques"*.

Il décrit le CSC comme une "technologie mature" pour le traitement du gaz et la récupération assistée du pétrole, mais moins dans les secteurs de l'électricité, du ciment et des produits chimiques *"où il constitue une option d'atténuation essentielle"*. Le rapport indique que le déploiement du CSC devrait être accéléré pour aider le monde à limiter le réchauffement de la planète à 1,5-2C.

La CDR, qui est moins liée à l'industrie à forte teneur en carbone et aux combustibles fossiles que le CCS, a reçu le soutien d'un plus grand nombre de pays.

L'IISD rapporte que la France et l'Allemagne *"ont averti que le déploiement à grande échelle de la CDR n'est pas prouvé et qu'il est risqué"* et *"ont demandé plus de détails sur les limites et les risques"*. Le Mexique, le Kenya et la Bolivie ont également exprimé des inquiétudes quant au rôle du CDR.

Mais l'Arabie saoudite et la Chine se sont battues pour que le document décrive la technologie comme nécessaire pour éliminer plus de carbone de l'atmosphère que l'homme n'en émet. La Suisse, qui héberge la société de CDR Climeworks, a fait valoir que le CDR pourrait être nécessaire *"pour réduire fortement les émissions"*. Le Japon, la Nouvelle-Zélande et les Pays-Bas ont également défendu l'accent mis par le rapport sur le rôle de la technologie CDR.

Le rapport final indique que *"le CDR sera nécessaire pour parvenir à des émissions de CO2 nettes et négatives"*.

Duncan McLaren, chercheur en intervention climatique à l'University College de Los Angeles, a critiqué les rapports précédents pour avoir contourné les limites de la CDR. Selon lui, ce rapport traite mieux la question. Mais il estime qu'il donne encore trop l'impression que le rôle futur de la CDR est possible, *"alors même qu'il appelle très clairement à des réductions d'émissions accélérées et immédiates"*.⁴⁰

L'Organisation Météorologique Mondiale dresse un bilan sombre de l'année 2022

Incendies, sécheresses, chaleurs extrêmes... En 2022, le réchauffement climatique s'est fait ressentir au quotidien, un très grand nombre de populations en subissant les conséquences. Dans son rapport sur l'état du climat mondial en 2022, publié le 21 avril, l'Organisation météorologique mondiale détaille les principaux indicateurs qui permettent de comprendre l'évolution du climat (gaz à effet de

⁴⁰ Rapport du GIEC : bataille diplomatique sur le contenu du Résumé à l'intention des décideurs – pour en savoir plus :

- <https://www.ipcc.ch/ar6-syr/>
- <https://www.climatechangenews.com/2023/03/23/governments-battle-over-carbon-removal-and-renewables-in-ipcc-report/>
- <https://enb.iisd.org/58th-session-intergovernmental-panel-climate-change-ipcc-58-summary#brief-analysis-ipcc-58>

A l'écoute de la planète : Climat, Energie & environnement

serre, températures, élévation du niveau de la mer, chaleur et acidification des océans, glaciers...) et ses conséquences.

"Les émissions de gaz à effet de serre ne cessent de croître, le climat continue de changer et les populations du monde entier sont toujours durement touchées par les phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes", en retient le secrétaire général de l'OMM, Petteri Taalas.

Alors que le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a assuré le 18 avril que "*nous [disposons] des outils, des connaissances et des solutions*" pour lutter contre le réchauffement de la planète et que "*nous devons intensifier l'action climatique en réduisant les émissions de manière plus significative et plus rapide*", les rapports récents du GIEC, de Copernicus et maintenant de l'OMM rappellent que la situation continue de s'aggraver.

Dans le monde en 2022, la température moyenne était 1,15°C plus chaude que lors de la période préindustrielle (1850-1900). Et malgré la présence d'un phénomène naturel appelé La Niña, qui tire la température vers le bas, 2022 n'a pas marqué de rupture dans le réchauffement : les années 2015 à 2022 ont été les huit plus chaudes jamais observées.

Les émissions des trois principaux gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane et protoxyde d'azote), qui piège la chaleur sur la planète "*ont atteint des niveaux record en 2021, dernière année pour laquelle des valeurs mondiales consolidées sont disponibles*".

Autre signe clair de la tendance au réchauffement : les eaux glacées (ou cryosphère) fondent de plus en plus vite. L'OMM cite l'évolution de 40 glaciers de référence "*pour lesquels nous disposons d'observations à long terme*" : leur épaisseur moyenne a perdu plus de 1,18 mètre entre 2021 et 2022, une perte beaucoup plus importante que la moyenne des dix dernières années". Au total, ces glaciers ont perdu 26 mètres d'épaisseur depuis 1970.

Dans son rapport, l'OMM donne plusieurs exemples particulièrement alarmants. Les Alpes ont par exemple perdu 3 à 4 mètres et "*ont battu des records de fonte des glaciers en raison d'une combinaison de faible enneigement hivernal, d'une intrusion de poussière saharienne en mars 2022 et de vagues de chaleur entre mai et début septembre*".

Le document alerte également sur la fonte des calottes glaciaires que sont le Groenland et l'Antarctique, ainsi que celle de la glace de mer qui, elle, flotte. En Antarctique, la glace est "*tombée à 1,92 million de km² le 25 février 2022, soit le niveau le plus bas jamais enregistré*".

Les océans sont un rouage majeur du système climatique : capables d'absorber une partie de nos émissions de CO₂, ils subissent aussi le phénomène de réchauffement. Ainsi, "*58% de la surface des océans a connu au moins une vague de chaleur marine au cours de l'année 2022*", rapporte l'OMM.

Deux conséquences principales en découlent. D'abord, le niveau de la mer monte à cause de la fonte des glaciers et de la dilatation d'une eau qui se réchauffe. En 2022, cette hausse moyenne a été estimée à 3,4 millimètres. Ce phénomène s'accélère, d'après le rapport : "*Le taux d'élévation du niveau moyen de la mer a doublé entre la première décennie de l'enregistrement satellitaire (1993-2002, 2,27 mm par an) et la dernière (2013-2022, 4,62 mm par an)*", expose l'organisation.

A l'écoute de la planète :

Climat, Energie & environnement

Ensuite, en absorbant du CO₂, l'océan s'acidifie. Ce changement de pH affecte la biodiversité marine et notamment la capacité de certains organismes à construire leurs coquilles et squelettes.

Le rapport sur l'état mondial du climat dresse également la triste liste des événements météorologiques extrêmes qui ont frappé différentes parties du monde en 2022. Il cite ainsi la sécheresse en Afrique de l'Est, où *"les précipitations ont été inférieures à la moyenne pendant cinq saisons des pluies consécutives, ce qui constitue la plus longue séquence de ce type depuis 40 ans"*.

Au Pakistan encore, des précipitations sans précédent l'été dernier ont touché 33 millions de personnes, déplacé 8 millions d'entre elles et *"causé des inondations de grande ampleur, qui ont fait au moins 1 700 victimes"* et 30 milliards de dollars (environ 27,36 milliards d'euros) de dégâts.

Le document s'attarde par ailleurs sur les vagues de chaleur qui ont affecté la Chine, *"la plus étendue et la plus longue depuis le début de ses relevés nationaux"*, et l'Europe. Cette dernière a causé une surmortalité de 15000 personnes, dont 2800 en France. *"Le sud-ouest de la France a été sévèrement touché par des incendies, avec plus de 62 000 hectares brûlés"*, illustre le rapport.

Ces phénomènes n'ont pas seulement des conséquences sur l'environnement, mais aussi sur les vies humaines. En 2022, les événements extrêmes ont forcé de nombreuses populations à se déplacer. En Somalie, par exemple, *"près de 1,2 million de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays en raison des effets catastrophiques de la sécheresse sur les moyens de subsistance des éleveurs et des agriculteurs et de la famine qui a sévi"* durant l'année écoulée, rapporte l'OMM.

Autre impact sur les vies humaines mis en avant par le rapport : la sous-alimentation. Si elle a été également *"exacerbée"* par d'autres facteurs, comme la pandémie de Covid-19, le réchauffement climatique a aussi affecté les ressources nécessaires à de nombreuses populations.

"En 2021, 2,3 milliards de personnes étaient confrontées à l'insécurité alimentaire, dont 924 millions sous une forme grave", décrit l'OMM, précisant qu'une grande partie se trouve en Asie et en Afrique. Pour illustrer l'impact du changement climatique plus particulièrement, le rapport évoque les vagues de chaleur qui ont touché l'Inde et le Pakistan avant la mousson de 2022, entraînant *"une baisse des rendements agricoles"*.⁴¹

Une baisse des émissions de CO₂ en France en 2022, plus contrainte que choisie ?

Les émissions de gaz à effet de serre ont baissé de 2,5% en France en 2022, selon les premières estimations du Citepa, l'organisme mandaté pour réaliser l'inventaire des émissions nationales. Alors qu'elles avaient augmenté de 6,4% en 2021, par rapport à 2020, en raison de la reprise économique post Covid-19, cette inflexion pourrait nous donner matière à nous réjouir. D'autant qu'elle s'inscrit

⁴¹ L'Organisation Météorologique Mondiale dresse un bilan sombre de l'année 2022 – pour en savoir plus :

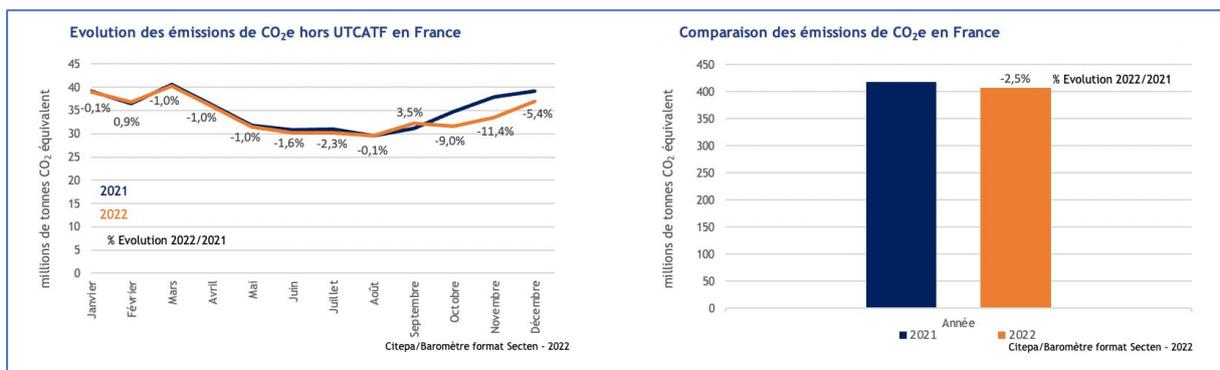
- https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11593
- <https://public.wmo.int/en/our-mandate/climate/wmo-statement-state-of-global-climate>
- <https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/lorganisation-meteorologique-mondiale-dresse-un-bilan-apocalyptique-de-lannee-2022-1936997>
- https://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/crise-climatique/phenomenes-extremes-populations-deplacees-ce-qu-il-faut-retenir-du-rapport-de-l-organisation-meteorologique-mondiale-sur-l-etat-du-climat-en-2022_5783654.html

A l'écoute de la planète : Climat, Energie & environnement

dans la trajectoire prévue par la stratégie nationale bas-carbone, la feuille de route climatique pour la France. Oui, mais.

Il faut rappeler que cette trajectoire a été revue à la hausse. Le gouvernement a en effet augmenté son budget carbone pour la période 2019-2023, c'est-à-dire qu'il s'est autorisé à émettre plus de CO₂ afin de tenir ses objectifs, concentrant tous les efforts sur la période 2024-2028, un choix contestable à plusieurs titres. En outre, cette trajectoire ne vise une réduction des émissions que de 40 % d'ici 2030 par rapport à 1990 alors que Bruxelles a acté une diminution de 55 % qui n'a pas encore été traduite dans les objectifs français.

Figure : évolution des émissions de CO₂ 2021-2022



Source : CITEPA.

En examinant les chiffres de 2022 de plus près, il est clair que la réduction des émissions de gaz à effet de serre semble être davantage due à des facteurs conjoncturels plutôt qu'à des changements structurels. Les émissions ont augmenté de manière significative dans les secteurs de l'énergie (+8,3 %) et des transports (+2,3 %), qui sont toujours les principaux émetteurs en France. Cette hausse s'explique par les difficultés à décarboner les transports routiers et aériens, ainsi que par l'utilisation d'énergies fossiles en raison de l'arrêt de nombreuses centrales nucléaires. En revanche, les émissions dans les bâtiments et l'industrie ont chuté respectivement de 14,6 % et de 7,7 %. Cette baisse s'explique en grande partie par les efforts importants de sobriété demandés aux ménages et aux entreprises, les prix élevés du gaz et une météo clémente.

Dans le cadre de l'Affaire du siècle, le gouvernement avait été condamné à réduire davantage ses émissions du fait des dépassements des années précédentes, ce qui n'a pas été fait. Pour les organisations à l'origine de l'action en justice, "les premières estimations du CITEPA ne font que rappeler l'urgence de mettre en œuvre des politiques fortes, structurelles et durables pour répondre à l'enjeu climatique", écrivent-elles dans un communiqué.

Quoiqu'il en soit, cette baisse de 2,5% reste insuffisante. Le Haut Conseil pour le climat estime en effet que les objectifs de la France à 2030 imposent un doublement du rythme annuel de réduction des émissions pour atteindre -4,7% en moyenne par an sur la période 2022-2030.

Ces objectifs vont en outre être revus à la hausse pour coller à l'engagement pris au niveau européen. Ce que reconnaît la ministre de la Transition énergétique, Agnès Panier-Runacher : "L'acte 2 est lancé : nous devons intensifier nos efforts. (...) C'est en ce sens que je porterai dans les prochains

A l'écoute de la planète :

Climat, Energie & environnement

mois une prochaine programmation énergie-climat, qui devra nous fixer des objectifs encore plus ambitieux tant il reste du chemin à parcourir", explique-t-elle.

Attendue pour le second semestre 2023, la toute première Loi de programmation sur l'énergie et le climat fixera les priorités d'action en tenant compte de l'objectif européen de réduction des émissions nettes de gaz à effet de serre à -55% en 2030. Ensuite, les 3^{ème} éditions de la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) et de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) devront elles aussi être mises à jour pour la période 2024-2033. C'est là que devront se concentrer tous les efforts.

42

Justice climatique : un tribunal néerlandais annule une limitation du nombre de vols à l'aéroport de Schipol

Un tribunal néerlandais a annulé un projet du gouvernement visant à limiter le nombre de vols à l'aéroport Schiphol d'Amsterdam, l'une des plates-formes aériennes les plus fréquentées d'Europe. Cette décision porte un coup aux efforts déployés pour réduire les émissions de CO₂ et la pollution sonore.

La décision du tribunal intervient un jour après que l'aéroport a annoncé son intention de supprimer progressivement tous les vols entre minuit et 5 heures du matin et d'interdire les jets privés et les avions les plus bruyants, en mettant en œuvre certaines de ces mesures dès le mois de novembre. Les principales compagnies aériennes ont fait appel, arguant qu'elles n'avaient pas été consultées.

La décision de mercredi signifie que "*Schiphol ne peut pas réduire le nombre maximum de vols à 460 000 pour la saison à venir*", a déclaré le tribunal dans un communiqué. Actuellement, l'aéroport accueille environ 500 000 vols par an.

La décision est une réponse aux grandes compagnies aériennes, dont KLM, Delta et EasyJet, qui ont attaqué le gouvernement en justice le mois dernier, affirmant que l'introduction de limites de vols à Schiphol nuirait à l'économie néerlandaise et aux voyageurs.

KLM a critiqué les réductions proposées par le gouvernement, affirmant qu'elle avait déjà réalisé des investissements sur la base d'un plafond de 500 000 vols convenu en 2015.

Dans sa décision de mercredi, le tribunal de district de Noord Holland a déclaré que le gouvernement n'avait "*pas suivi la procédure correcte*" en décidant de réduire le nombre de vols. Selon le juge, le gouvernement n'a pas respecté les règles de l'UE relatives à la consultation des parties prenantes, y compris les compagnies aériennes.

KLM a déclaré qu'elle était satisfaite de la décision du tribunal et qu'elle pensait que les niveaux de bruit et d'autres types de pollution pouvaient être réduits par d'autres moyens. La compagnie

⁴² Une baisse des émissions de CO₂ en France en 2022, plus contrainte que choisie ? – pour en savoir plus :

- <https://www.citepa.org/fr/barometre/>
- <https://www.novethic.fr/actualite/environnement/climat/isr-rse/pourquoi-la-baisse-des-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-en-france-est-une-fausse-bonne-nouvelle-151439.html>
- <https://reporterre.net/Hiver-doux-hausse-des-prix-du-gaz-En-France-les-emissions-de-CO2-baissent>

A l'écoute de la planète : Climat, Energie & environnement

aérienne a déclaré qu'elle envisageait des mesures offrant "*une meilleure alternative pour réduire le bruit et les émissions de CO₂ tout en répondant au besoin des voyageurs de voler*".

Le ministère néerlandais des transports, responsable de l'aviation, a déclaré qu'il réfléchissait aux prochaines étapes. Il s'efforce de trouver un nouvel équilibre entre les intérêts des résidents et le cadre de vie d'une part, et l'importance économique de Schiphol pour les Pays-Bas d'autre part.

Plusieurs groupes de défense de l'environnement ont publié une déclaration commune en réponse à la décision du tribunal. "*Le grand pollueur KLM donne une gifle aux résidents locaux, au climat et au gouvernement qui a sauvé la compagnie de la faillite*", ont déclaré des groupes tels que Greenpeace et les Amis de la Terre.

KLM a en effet été renflouée par le gouvernement néerlandais, comme un grand nombre de compagnies aériennes, après que le nombre de passagers a chuté pendant la pandémie. Selon ces organisations, il est nécessaire de réduire le nombre de vols pour lutter contre le réchauffement climatique. "*Cette décision peut entraîner des retards, mais le rétrécissement de Schiphol est imminent*", ont-ils déclaré.⁴³

⁴³ Justice climatique : un tribunal néerlandais annule une limitation du nombre de vols à l'aéroport de Schiphol – pour en savoir plus :

- <https://www.dw.com/en/dutch-court-blocks-plans-to-cut-schiphol-airport-flights/a-65235774>
- <https://www.lefigaro.fr/societes/pays-bas-klm-se-bat-contre-la-reduction-des-vols-a-l-aeroport-schiphol-d-amsterdam-20230404>

Pour aller plus loin

EVENEMENTS CLES	112
A DECOUVRIR	114

Evènements clés

JUILLET

4 juillet 2023
Paris, France

Ensemble, accompagnons les transitions !

Cette 9^e Rencontre des pionniers des alliances en Territoires va mettre en perspectives et en pratiques le sujet de l'accompagnement des transitions sur les territoires.

<https://catalyseurs-territoriaux.org/les-rencontres-annuelles>

6 juillet 2023
France

Fédérer son écosystème pour développer son engagement sociétal

Les crises sociales et environnementales font sans cesse l'actualité et leurs niveaux d'envergure sont inédits. Pour y faire face, la mobilisation collective des acteurs publics, des entreprises ou encore des associations se révèle souvent indispensable.

A travers des illustrations concrètes, ce webinaire permettra de découvrir l'intérêt de ces alliances d'intérêt général pour l'entreprise et son écosystème de parties-prenantes.

<https://www.eventbrite.fr/e/billets-federer-son-ecosysteme-pour-developper-son-engagement-societal-539315977607?aff=oddtcreator>

AOÛT

19 au 27 août 2023
Cerisy, Manche

L'Europe : héritages, défis et perspectives

Dans ce colloque international, la philosophie, l'histoire, la science politique, le droit, la littérature croiseront les témoignages d'associations, d'entrepreneurs, et d'hommes et de femmes politiques connaissant de l'intérieur ou de l'extérieur les institutions de l'Union européenne.

<https://cerisy-colloques.fr/europe2023/>

31 août 2023
France

Accompagnement des transitions par les citoyens

Ce webinaire du Réseau des catalyseurs territoriaux mettra en relief les spécificités du rôle des citoyens dans l'accompagnement des transitions sur les territoires.

<https://innovationterritoriale.plateformecapitalisation.org/les-webinaires-du-reseau>

SEPTEMBRE

5 septembre 2023

Paris (France)

Forum Mondial de Convergences

15^e édition de ce Forum au Palais Brongniart, appelant à la construction d'un monde Zéro Carbone, Zéro Exclusion et Zéro Pauvreté.

En 2023, à mi-chemin de l'Agenda 2030, le Forum Mondial 3Zéro maintient son cap : fournir à tou-te-s, citoyen-ne-s comme organisations, les moyens et les outils pour penser différemment et agir pour conjuguer justice sociale et transition écologique.

<https://www.convergences.org/forum-mondial/>

8 au 14 septembre 2023
Cerisy, Manche

Comprendre la route : entre imaginaires, sens et innovations

Ce colloque abordera la route, à la fois comme vecteur de mobilité et d'échange et en tant qu'objet commun et universel. À l'heure de la transition écologique, où la mobilité doit se réinventer, quelle place garde la route ?

Réunissant experts, spécialistes et artistes, ce colloque tentera d'en montrer toutes les facettes, entre imaginaires, appropriations, sens et innovations.

<https://cerisy-colloques.fr/comprendreroute2023/>

21 septembre 2023
France

Les nouveaux outils des modèles socio-économiques

Ce webinaire va présenter le panorama des nouveaux outils d'appropriation des modèles socio-économiques.

https://www.lerameau.fr/reconnaissance_mse/

27 septembre au 1^{er} octobre 2023
Cerisy, Manche

Quelles trajectoires vers la sobriété ?

À partir des travaux de nombreux experts, ce colloque ouvre le débat avec les acteurs intéressés par le sujet et interroge cette notion à travers une diversité de ressources et d'approches : énergie, eau, alimentation, modèle économique, entreprises, territoires, abondance, frugalité, rapport au vivant...

Les profondes transformations à enclencher nécessitent de se fixer des objectifs, voire des trajectoires de rupture, mais aussi d'identifier des leviers et des solutions nouvelles à déployer.

Tel est le but ce colloque : être un lieu de conversation pour transformer une contrainte de court terme en perspective désirable.

<https://cerisy-colloques.fr/sobriete2023/>

OCTOBRE

18 octobre 2023
Paris, France

Forum National des Associations et des Fondations

Rendez-vous incontournable du secteur associatif, de la philanthropie et de l'économie sociale et solidaire.

<https://www.forumdesassociations.com/fr/>

NOVEMBRE

8 novembre 2023
Paris, France

Ecole de Paris du Management

C'est sur le thème d'une vie d'engagement au service du Secours populaire français que va intervenir sa Secrétaire générale Henriette STEINBERG. Ce séminaire « Economie & Sens » est organisé avec Le RAMEAU et la Fondation pour la Co-construction du bien commun.

<https://ecole.org/fr/>

22 et 23 novembre 2023
Lille, France

World Forum de l'Economie Responsable

Un territoire, une entreprise, ne peuvent se transformer seuls : ils doivent s'appuyer sur un écosystème, des ambitions, des exigences nationales, européennes et internationales. Le local tire sa force du global. Quelles que soient les échelles, ces actions doivent s'aligner et aboutir vers un seul objectif : inverser la tendance actuelle pour tendre vers une transition verte et une transition juste.

Cette édition, en partenariat avec Rev3 et Synopia, va proposer des temps d'inspiration, des conférences internationales et des échanges de pratiques.

<https://www.responsible-economy.org/fr/evenement/programme>

A découvrir

Towards an SDG Stimulus to achieve the goals on time, par l'Institut Open Diplomacy



Policy Paper
June 2023

Towards an SDG Stimulus to achieve the Goals on time

The Open Diplomacy Institute publishes this Policy Paper at the occasion of the Summit for a New Global Financing Pact hosted by France on June 22nd and 23rd. The Institute is an independent think tank looking at the nexus of geopolitical disruptions and global sustainability trends. Using the Sustainable Development Goals (SDGs) as a compass to consider the best policy options to craft sustainable peace, the Institute highlights the importance of an SDG Stimulus as (1) a major policy response to the 'great regression' the world is entering, caused by (2) a 'polycrisis' combining the socio-economic effects of the Covid-19 pandemic, the Russian invasion on Ukraine and accelerating global warming with heavy impacts. This context brings us to reflect on (3) the aim and shape of the SDG Stimulus called upon by the UN Secretary-General and supported by (4) an unequivocal message to the G20 Leaders repeated by Y20 and Y7 Delegates over the past few years. This Policy Paper reiterates the importance of such a measure ahead of the 2023 G20 Summit chaired by India (September 9 and 10th, 2023) prior to the SDG Summit (September 19 and 20th, 2023) at the United Nations General Assembly.

Lead Author: Thomas Friang - Founder & CEO of the Open Diplomacy Institute, Co-Chair of the Parliamentarians for Peace (2020-2023), Co-Chair of the Y7 Summit (2019), Creator and Chair of the Y20 and Y7 Summits (2019)
Co-Author: Carl du Jeu, Mathilde Lebon, and Apinayee Uthayakumar - Delegates to the 2023 Y20 and Y7 Summits and Fellows of the Open Diplomacy Institute
Contributors: Jean Baptiste Boyreau, Juliette Marcoux and Juliette Hermelore - Fellows of the Open Diplomacy Institute

A l'occasion du Sommet pour un nouveau pacte financier mondial, le 22 et 23 juin dernier à Paris, l'Institut Open Diplomacy a publié le 22 juin [ce rapport](#).

Il met en perspective la trajectoire des ODD dans un contexte international marqué par une polycrise, conduisant à une « Grande Régression ». Aussi, l'Institut Open Diplomacy appelle à agir rapidement en recourant à 4 leviers – la dette, le financement, la conditionnalité et la mobilisation des acteurs privés – pour se donner les moyens de réaliser les ODD d'ici 2030.

Cahiers de l'Académie Synopia : « Cohésion & transitions économiques »



L'Académie Synopia vient de décliner en 3 cahiers, de février à avril, une synthèse des enseignements principaux des témoignages tenus en novembre 2022 à l'Hôtel de Région Hauts-de-France, par des dirigeants publics et privés, issus d'une diversité d'organisations, comme la Fondation des Territoires, Mission Rev3, Arkea, Vinci, EDF, le Groupe La Poste, Entreprises & Cités, Le RAMEAU, la Banque de France ...

Un 4^e cahier sera prochainement publié, au sujet de la « transition et de la mobilité : *Comment les nouvelles formes de mobilités peuvent-elles favoriser la cohésion des territoires ?* ».

Vous pouvez consulter les cahiers publiés sur les thématiques suivantes :

- Cahier 1 : *Transitions & impacts sociaux : comment mieux réduire les inégalités ?* ([lien](#))
- Cahier 2 : *Transitions & développement – comment faire vivre et prospérer un territoire ?* ([lien](#))
- Cahier 3 : *Transitions et engagement : comment passer du « chacun pour soi » à « réussir ensemble » ?* ([lien](#))

Direction de la publication : Charles-Benoît HEIDSIECK, Bernard SAINCY

Rédaction : Ansuiffat ABOUBACAR, Charles-Benoît HEIDSIECK, Antoine HERON, Oriane HOSTIN, Sidney LAMBERT-LALITTE, André LETOWSKI, Manon PHILIPPE, Bernard SAINCY & Yann ULLIAC

Crédits image : Freepik.com

Maquette : Amélie FOURMY